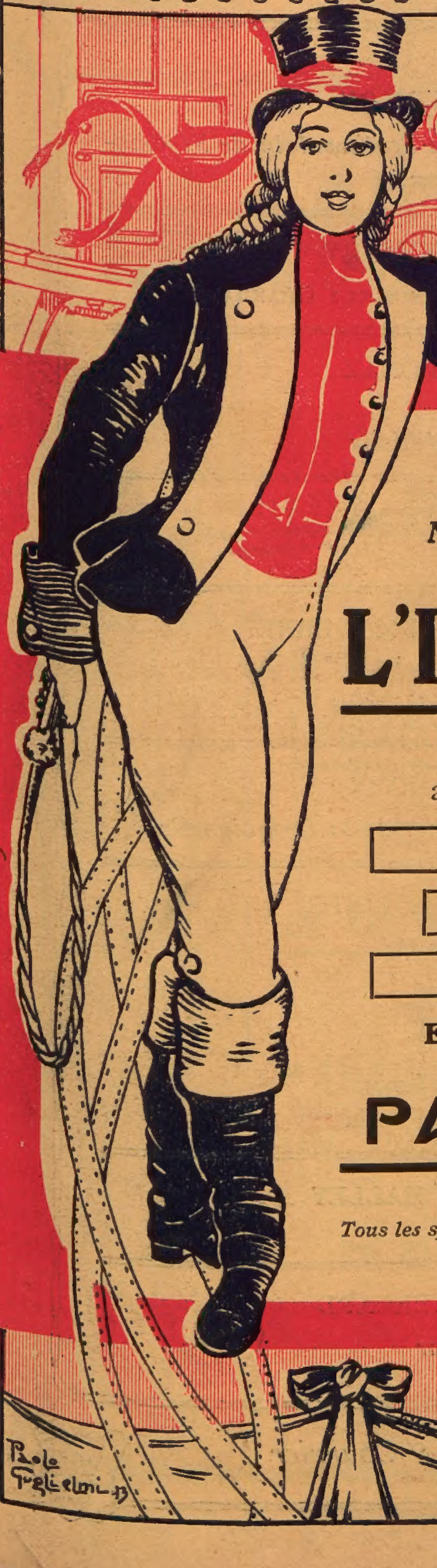
Quatrième Année - N° 27. Le Numéro : 30 centimes 4 Juillet 1914

Le Courrier CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St-Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique : COURCINÉ-PARIS



DOCUMENTEZ-VOUS

Les **BEAUX FILMS** annoncés cette semaine :

PATHÉ Frères

Max et la Doctoresse
Le Lutteur au masque
L'Infamie d'un autre

GAUMONT

Deux Femmes... Un Amour
La Main de l'Autre
L'Affaire du Collier Noir
Onésime et le lâche anonyme

L. AUBERT

Quo Vadis
La Souris Bleue
Le Camelot de Paris
Le Saut de la Mort

UNION-ECLAIR-LOCATION

La Fiancée du Far-West

CENTRAL FILM SERVICE

La Fille du Garde-Chasse

SOCIÉTÉ ANONYME ITALIENNE CINÈS

Quo Vadis
La Femme Nue
Parmi les Hommes et les Fauves
Histoire d'un Pierrot
L'Amazone masquée

COSMOGRAPH

Oscar a un Rendez-vous d'Amour
Oscar, gazier

EDISON

Les Expériences Sentimentales de Népomucène Lemarieux

Ch. MARY

Grande Sœur (Suzanne GRANDAIS)

BONAZ

Le Désastre
La Mine aux Millions

FILMA

Le Legs

AGENCE MODERNE

Vengeance Chinoise
Les Perles de la Mort

IRVIN

Le Commandant de la Croquignolle

G. LORDIER

Prête-moi ta femme
Montmartre
La Goualeuse
Naz-en-l'Air
Mam'zelle Flamberge
La Femme et le Pantin

C. HALLEY

L'Ouvrier

ABÉLARD

Bébé a bon Cœur

Lire les Annonces détaillées dans le corps du "Courrier"

Quatrième Année. - N° 27. Le Numéro : 30 centimes. 4 Juillet 1914

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : *Direction :* Nord 56-33
Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

LA FORMULE

Un programme exclusif par Établissement

Après bien des vicissitudes, l'industrie du film vient encore de franchir le cap d'une campagne commerciale de plus. Tant bien que mal, plutôt mal que bien, nous voici arrivés au seuil d'une saison d'été, période forcée de trêve, pendant laquelle on va essayer de réfléchir et de trouver la formule idéale d'Exploitation.

Il est évident que le Cinéma est à un tournant de son histoire. La gestion des affaires, quelles qu'elles soient, est devenue un problème difficile à résoudre. Tout est encombré. L'Édition, la Location aussi bien que l'Exploitation, cherchent une orientation nouvelle, d'où sortira peut-être un peu de quiétude. Et quoique l'on prétende que l'impulsion doit partir de la tête, je crois, au contraire, que nous n'obtiendrons pas grand'chose, tant que les Exploitants n'auront pas donné le branle et imposé eux-mêmes le *modus vivendi*.

Dans la société, économiquement constituée, la loi de l'offre et de la demande établit ou rompt l'équilibre. A l'heure actuelle, il est certain que l'offre est supérieure à la demande. Il y a partout surproduction ou surabondance.

On produit hâtivement trop, ce qui provoque une médiocrité insurmontable. D'autre part, la multiplicité des établissements installés sans ordre, sans harmonie, au hasard des fantaisies d'un Directeur, amène une concurrence échevelée et un gâchis au milieu duquel peu d'hommes réussissent à se diriger sûrement.

Il y a quelques mois, on croyait avoir trouvé, sous les espèces du film exclusif, un moyen de mettre tout le monde d'accord et de donner à chacun le maximum de chances de réussite. Mais certains commerçants spéculèrent aussitôt sur la situation. Ils créèrent la surenchère entre leurs clients. Le film, même ordinaire, atteignit des prix excessifs qui mirent en déficit nombre d'établissements dont les Directeurs, trop crédules ou trop confiants, se laissèrent entraîner à faire des dépenses hors de proportion avec leurs budgets. Ils payèrent cher, réalisèrent des recettes importantes, mais insuffisantes pour couvrir les frais supplémentaires qu'ils s'étaient imposés. En fin de compte ils en arrivèrent, en accumulant les films sensationnels à titres sonores, à blaser leur public. Celui-ci montre maintenant une redoutable indifférence. Habitué à être gâté, il ne vibre plus et le pauvre Directeur, en se saignant aux quatre veines, arrive péniblement à se maintenir à flot, mais il ne gagne plus d'argent. Cependant, tous les jours, de nouveaux établissements s'installent. L'intensité de la concurrence croît et les recettes continuent à baisser, sans qu'il soit possible de rien faire pour enrayer cette chute irrésistible.

Après avoir étudié cette question vitale, sous toutes ses faces, j'en arrive à me rallier à une méthode plus juste, basée encore sur l'exclusivité, mais sur une exclusivité à bon marché, plus équitablement établie, plus commerciale. Il me semble que la formule de l'avenir est celle qui est préconisée par les principales Société Parisiennes, entre autres, par les Maisons PATHÉ frères, Léon GAUMONT et L. AUBERT. Elle consiste en une sorte de priorité d'un programme entier que peut s'assurer l'Exploitant à un prix invariable, déterminé d'avance, proportionnellement au budget de chacun, moyennant un contrat ferme. Celui-ci peut de plus se réserver une marge où il est loisible d'introduire de temps en temps un film exceptionnel d'une autre

Maison. De cette manière, le Directeur de Cinéma connaît, à quelques centaines de francs près, les dépenses qu'il aura à faire pour son spectacle. Il peut déterminer l'X d'aujourd'hui, car actuellement, paradoxe incompréhensible, les chefs d'Etablissements calculent toutes leurs dépenses, sauf celles du spectacle qui restent pour eux dans un troublant inconnu. Il s'ensuit que certains Directeurs qui évaluaient leurs frais d'écran à une somme déterminée, l'ont absorbée au bout de six mois, parce qu'ils ont été entraînés par la surenchère, à traiter certaines affaires à des conditions onéreuses. Ils sont forcés, ensuite, de décaler leurs programmes de plusieurs semaines, pour réaliser des économies stériles. Ils passent alors des vues de second ordre, à un public qu'ils ont habitué à des spectacles sensationnels. Celui-ci s'en aperçoit. Il déserte peu à peu la salle où il allait autrefois avec plaisir. La recette faiblit, le Directeur rogne encore et finalement, lorsqu'il s'aperçoit de sa fausse manœuvre, il n'est plus temps de réagir. Comme on dit dans la marine, le gouvernail est engagé, le bateau n'obéit plus à la barre.

La méthode du programme assure l'exclusivité absolue à chacun. Si trois Directeurs travaillent dans un secteur restreint et s'ils passent le premier un programme Pathé, le second un programme Gaumont, le troisième un programme L. Aubert, ils sont certains de ne point se faire un tort réciproque. Ils peuvent être assurés que leur public habituel les visitera certainement au moins une fois et ils courent en outre la chance que les amateurs de ciné viennent successivement applaudir les trois programmes inédits qui n'auront entre eux rien de commun.

D'autre part, le loueur ou l'éditeur, possédant en main des contrats formant un total de recettes absolument déterminé, ne marche plus à tâtons. Il peut équilibrer son budget, faire méthodiquement ses achats dont il a l'emploi et surtout donner à ses clients des conditions exceptionnelles.

En somme, je crois que la formule de l'avenir est celle du programme exclusif. Et je conseille à mes lecteurs de s'y rallier au plus vite en leur rappelant que les théories du *Courrier* sont toujours mûrement étudiées et qu'elles ont, cent fois, fait brillamment leurs preuves.

Charles Le Fraper.

Tribune des Directeurs

On nous écrit :

« St-Denis, le 26 juin.

« Par suite d'expropriation j'ai construit au 217, avenue de Paris, un autre Ciné. Il me reste toute mon installation se composant de 600 fauteuils, moteurs, cabine, charpente en bois de 25 m. sur 12 et 7 de haut. Si vous connaissez quelqu'un voulant s'installer en province ou en banlieue je céderai le tout à bon compte.

« L'installation date d'avril 1910.

Boissel. »

205, Avenue de Paris, La Plaine-St-Denis (Seine).

Le Courrier Théâtral

Le genre " Grand-Guignol "

Les multiples exigences de la vie cinématographique ne m'ont pas permis d'assister aux premières représentations des pièces intéressantes de cette quinzaine; mais aux représentations suivantes, j'ai constaté que le jugement du public ne diffère pas beaucoup de celui des critiques et qu'il sait s'intéresser aux œuvres dont il lui est dit quelque bien. Il y a, certes, des exceptions et telle étude psychologique ou littéraire qui ravira d'aise maint artiste ennuiera profondément le gros public.

En somme, pour être parfait, le critique devrait, dans une certaine mesure, faire abstraction de ses préférences personnelles et ne pas imposer ou dénigrer avec intransigeance ce qu'il aime ou ce qu'il hait. Il devrait avoir, à la fois, les goûts de l'érudit et de la foule, du snob et du « populaire », car il n'est pas très sûr que les raisons de chacun de ces spectateurs soient détestables. C'est peut-être grâce à l'engouement bruyant — et quelquefois irraisonné — de certains snobs que maintes œuvres d'art ont pu finir par s'imposer à la bienveillante attention du public, tels les chefs-d'œuvre de Tolstoï, d'Ibsen ou de Bernard Shaw.

Catulle Mendès n'aimait pas le vaudeville et Dieu sait si le théâtre Cluny a dû supporter ses apostrophes dédaigneuses! Mendès avait tort de ne pas admettre l'utilité, la bienfaisance du vaudeville. A mon humble avis, le vaudeville peut être considéré comme un des bienfaits de l'humanité si l'on songe aux rires qu'il provoque, aux petites misères d'ici-bas qu'il fait oublier. Tout au plus pourrait-on demander à certains vaudevillistes de ne pas abuser des effets un peu gros. Et puis le rire n'est-il pas d'essence divine, comme disait récemment M. de Pawlosky, bien que Rabelais ait écrit qu'il est aussi le propre de l'homme.

Nous parlerons aujourd'hui du Grand-Guignol qui a cette spécialité de mêler sur son affiche le rire à la terreur : les longs mois pendant lesquels se maintient le même spectacle sur l'affiche de ce théâtre témoigne de l'intérêt que le public prend à ce genre et, après sa clôture annuelle, nous reverrons avec plaisir les dernières créations de sa saison qui vient de finir.

Depuis son ouverture, qui date de 1897, cette scène n'a connu que d'heureuses soirées et c'est un des derniers Temples de la pièce en un acte qui, on le sait, ne se voit plus guère sur les autres scènes, au grand regret des jeunes auteurs.

La pièce en un acte, grâce au Grand-Guignol, à l'Impérial et aux Capucines, a encore de beaux jours en perspective. Elle convient admirablement aux spectateurs qui n'aiment pas que leur attention soit trop longtemps retenue sur un sujet délayé. D'ailleurs, l'élaboration de ces petites œuvres demande certaines qualités particulières, de l'adresse, de la sobriété, un tour de main spécial qui permette de raccourcir, de condenser en quelques scènes rapides l'exposition, le développement et le dénouement du sujet à traiter. M. Max Maurey est, on peut dire, un des maîtres de la pièce en un acte. Son *Asile de nuit* est célèbre dans le monde entier et le film parlant qui en a été tiré, avec M. Signoret dans le rôle principal, obtient toujours un gros succès quand on le donne à l'Hippodrome-Gaumont. Aussi, le brillant adaptateur de *David Copperfield* sait-il faire une heureuse sélection parmi les petits manuscrits qui lui sont soumis et ceux qu'il distingue sont bien souvent de petits chefs-d'œuvre, tel ce

Malgré tout ce qui a été publié

les

Etablissements L. AUBERT

ont toujours le droit de louer

LE FILM

QUO VADIS?

dont ils revendiquent

devant la Cour d'Appel

l'exclusivité

Triangle, adapté par MM. Régis Gignoux et Ch. Barbaud d'une pièce de M. Sutro. C'est une comédie charmante, et de laquelle il se dégage une philosophie un peu à la manière de Becque ou rappelant, tout au moins, quelques états d'âme entrevus dans la *Parisienne*. Et pourtant, c'est de l'éternel thème qu'il s'agit, du mari, de la femme et de l'amant, mais il est traité une nouvelle fois avec originalité et de ce fait prend un intérêt nouveau.

Devant sa femme et un ami, le mari, critique dramatique, maudit sa profession qui l'oblige à écouter chaque soir, au théâtre, les sempiternelles discussions des ménages qu'une maîtresse ou qu'un amant vient troubler. Il sort, et la femme du critique — l'effet est assez piquant — se jette dans les bras de l'ami en question qui est son amant depuis plusieurs années.

Dans ces conditions, on se dit que le critique n'aurait pas besoin d'aller au théâtre pour voir évoluer le mari, la femme et l'amant, puisqu'il a, en somme, ce triangle à domicile et même avec tout le naturel désirable.

L'ami annonce à sa maîtresse qu'il va se marier, mais celle-ci, qui est une petite femme très forte, va s'amuser de cet amant comme un chat d'une souris : elle dira à son mari qu'elle est la maîtresse du monsieur et qu'il se marie, ce qui lui paraît inadmissible. Le mari, exaspéré par cette situation, obligera son ami à écrire une lettre de rupture à son futur beau-père dans laquelle il avouera qu'il est l'amant d'une femme mariée que son mari répudie.... Tout à coup, la petite femme très forte éclate de rire, et elle prétend, avec une simplicité désarmante, qu'elle a joué la comédie afin de voir de quel œil le critique allait envisager et dénouer la situation. Inutile de dire que seul l'amant sort lésé de l'aventure : il doit renoncer à son mariage, sa maîtresse le chasse et cela fera plaisir aux maris.

L'autre comédie est de M. Robert Dieudonné, elle s'intitule *La Séductrice* et contient une idée originale traitée agréablement.

Brr... nous voici aux drames : c'est *La Cellule Blanche* de MM. Léo Marchès et G. Ch. Richard où l'on voit la fiancée d'un révolutionnaire lui crever les yeux sur sa demande pour ne pas dénoncer des nihilistes, ses frères.

Le Thanatographe de M. André Vernières (ce nom ne serait-il pas un pseudonyme?) a obtenu un bon succès d'émotion contenue.

Tant qu'à la reprise de « M. Lambert, marchand de tableaux », elle a reçu l'accueil le plus réjoui et les effets comiques si abondants que cette pièce contient laissent au public une très bonne impression.

On sait qu'il a été publié le 18 décembre 1913 la marque « Grand Guignol » pour films, produits, appareils, scènes cinématographiques, publications et affiches déposées par M. Max Maurey. Il ne m'a pas été donné d'interviewer le Directeur du « Grand Guignol » à ce sujet et j'ignore s'il est dans ses intentions de tourner plus tard des films avec les pièces et les artistes de son théâtre. La troupe du « Grand Guignol »; je m'empresse de le dire, est parfaite. Elle n'a pas de sujet qui tire la couverture à soi et cherche à paraître au détriment des camarades : tous concourent avec émulation à donner une excellente impression d'ensemble. D'aucuns, même, ont ce talent de nous faire rire dans une comédie et de nous terrifier à ce point dans un drame que l'on se demande parfois si c'est bien le même artiste qui joue les deux rôles, M. Guérard, bonhomme dans le rôle d'Hector du *Triangle*, devient énergique et bref en général russe. Egalement, M. Will, très fin, très amusant dans l'amant du même *Triangle*, est plutôt impressionnant dans le rôle de l'officier de police. M. Brizard, qui nous a donné une variante de Mounet-Sully dans Œdipe ne s'est pas laissé crever les yeux, comme on pense, sans quelques tressaillements tragiques. M. Defresne, dans le rôle d'Ivan Gabrilovitch, puis de Moucherelle, fait preuve d'une grande sûreté d'exécution. M. St. Ober a dessiné un infirmier comme on aimerait en voir plus souvent dans nos infirmeries pour le plaisir de nos malades, et un pâtissier qui fit rire. Le rôle de M. Lambert, le marchand de tableaux, fut fort bien tenu par M. Nicole. MM. Viguier, Montbrun et Grange furent parfaits dans le *Thanatographe*. C'est Mlle Bl. Pierry qui crève les yeux à son amant dans *La Cellule Blanche*, elle y est saisissante à souhait. Mmes Daurand, Jane Meryem, Suzanne Gallet, Balza et Ugazio ont été très remarquées dans leurs rôles respectifs.

Comme je le disais plus haut, cette troupe est parfaite et comme les pièces représentées ont toujours de l'action et comportent pour la plupart une idée neuve et intéressante, leur adaptation à l'écran pourrait avoir également le succès qu'elles remportent à la scène.

Le genre du théâtre de la rue Chaptal constitue une attraction qui n'est pas commune. Je me souviens d'avoir vu également en province des tournées dites du « Grand Guignol » très courues du public avide d'émotions fortes et de rire. Ce genre a donc un réel prestige et comme son répertoire contient en quelque sorte les productions typiques des comiques et dramaturges français, nous saluerions donc sa venue au cinéma avec joie car il ne pourrait que répandre davantage le renom dramatique de la cinématographie française à l'étranger.

Emile THIERCELIN.

Tous les Articles, Informations ou Echos du

" Courrier Cinématographique "

peuvent être librement reproduits par nos confrères, auxquels nous demandons simplement de citer leur origine.

Le "Courrier" est un journal d'idées. Il n'ambitionne que leur profonde diffusion pour le mieux-être de tous.

VOUS POUVEZ

développer vos négatifs **n'importe où**

chez vous,

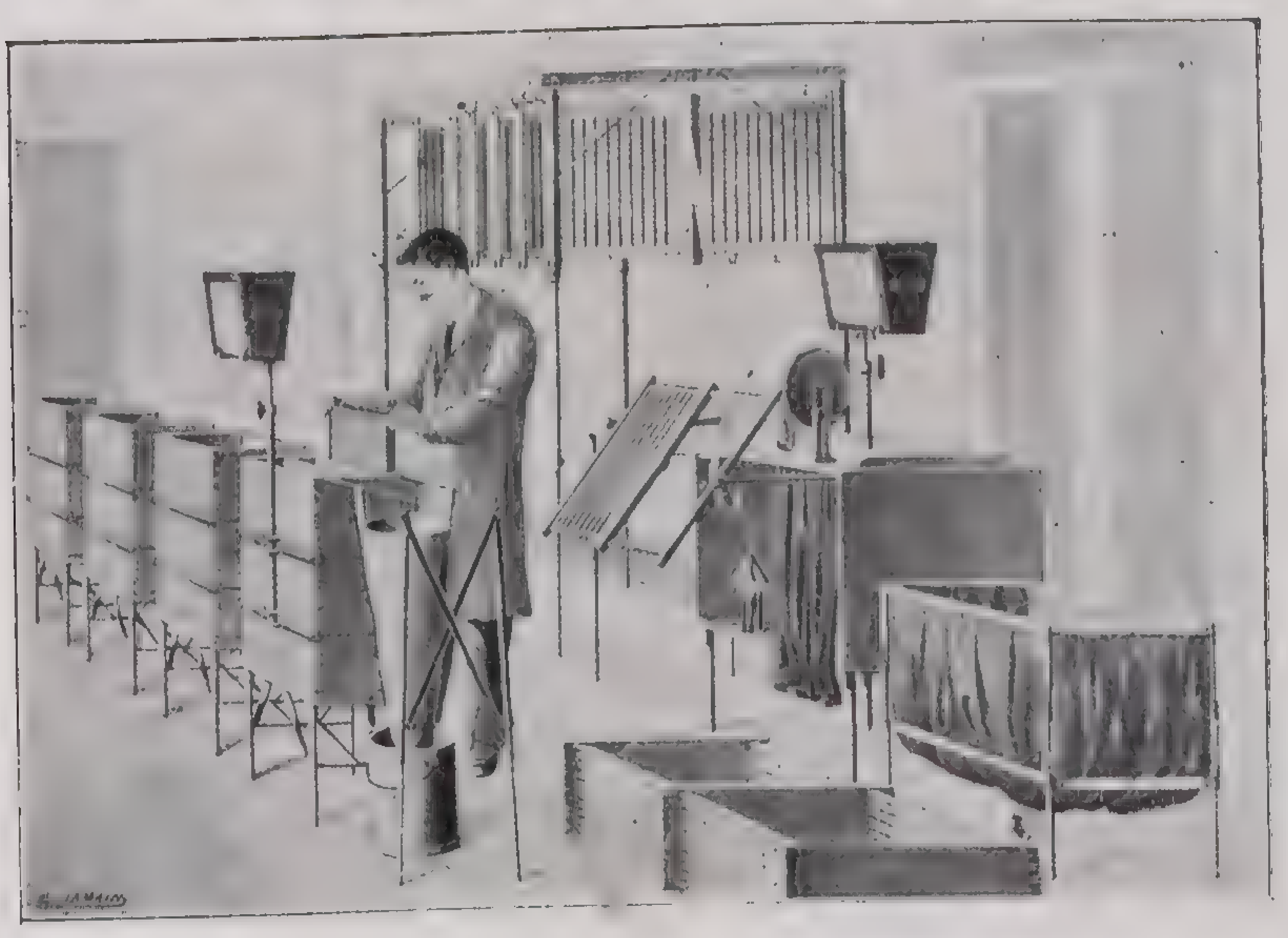
dans une chambre d'hôtel

avec le

LABORATOIRE DÉMONTABLE

ÉCLAIR

Système COLLET



Système COLLET

Laboratoire monté

Ce laboratoire est contenu dans une caisse qui peut être transportée par un homme

Prix : 450 Fr.

Pour Catalogues et Renseignements, s'adresser :

CINÉMA ÉCLAIR

PARIS - 12, Rue Gaillon - PARIS

La Méthode Scientifique en Publicité

(Suite.)

Les divers Prestiges

J'ai parlé du prestige que doit posséder un journal pour avoir une certaine influence sur l'opinion de ses lecteurs. Ce prestige est bien différent suivant le genre du journal examiné.

On partage, en général, la presse en deux grandes catégories : la presse politique ou presse quotidienne ; la presse technique qui peut renfermer dans ses limites les journaux et revues s'occupant des intérêts de telle ou telle profession, de tel art ou de telle science, les illustrés et revues. Ces journaux paraissent à des époques, fixes mais ne sont pas quotidiens.

Le prestige de la presse politique est grand. C'est elle qui peut arriver à passionner, à créer des courants puissants. Ce prestige ne dérive pas toujours du soin avec lequel la partie rédactionnelle est faite, mais bien souvent de la simple influence personnelle d'un des « leader » du journal qui, du haut de cette tribune, fait connaître ses vues sur les problèmes politiques, quand il ne fait pas servir son journal à la défense de ses intérêts propres.

Mais que les journaux quotidiens soient lus par des centaines de mille de personnes ou par quelques fidèles, il n'en est pas moins vrai que le dernier de leur souci est de faire rejaillir le prestige qu'ils peuvent avoir acquis sur leurs pages d'annonces. Ceux qui ont un gros tirage ont des frais immenses. Ils doivent boucler leurs budgets avec les ressources de la publicité. Ils prennent un peu de tout, mettent pêle-mêle ces annonces dans leurs colonnes, elles tombent comme elles tombent, elles se détruisent les unes les autres... et ils continuent à vouloir ignorer qu'ils doubleraient leur rendement, si, comme je le disais dans mon dernier article, ils avaient souci de faire rejaillir sur leurs annonces la confiance que peuvent inspirer leurs pages rédactionnelles. Par exemple *Le Matin*, qui a un prestige assez grand, grâce à ses informations toujours exactes et à ses articles présentés sous une forme attrayante, devrait avoir des pages de publicité bien plus nourries qu'elles ne sont, en raison de son prestige. Mais je doute qu'il ait le constant souci de traiter sa publicité avec le même soin de plaire au public qu'il met dans sa partie rédactionnelle.

Mais la question change lorsqu'il s'agit de la presse technique, de revues, telles que *Le Courrier Cinématographique*. Ici le journal s'adresse à un public d'élite qui n'est pas attiré vers lui par des scandales politiques, des faits divers extraordinaires, mais qui recherche chez lui des informations relatives à sa profession, des nouvelles sur la vie du groupe social auquel elle appartient.

Cette élite ne se paie pas de mots. Et ici, quelques éditeurs de ces revues ont la conception très nette que les annonces qu'ils insèrent doivent participer du soin avec lequel la partie rédactionnelle est faite. Pour eux, les annonces sont des nouvelles, des informations sérieuses portées à la connaissance de leurs lecteurs, pour leur être utiles, pour leur permettre de se documenter. Elles sont donc contrôlées en quelque sorte et prennent rang au même titre qu'une information ordinaire, dans le souci d'être exact que possède l'éditeur de la revue.

Ce que je dis ci-dessus correspond à « l'état parfait », à la juste notion des intérêts de ses lecteurs, pour lesquels rien ne doit être négligé. Malheureusement, comme en toutes choses, il y a les bons et les mauvais. Ayant en mains un instrument remarquable, beaucoup de directeurs de journaux techniques n'ont aucun souci de « servir » leurs lecteurs. Ils fondent un journal, y insèrent quelques annonces au rabais, tirent à deux cents exemplaires et se figurent ensuite avoir acquis des droits à la reconnaissance de tous. Quelle erreur ! Au bout de quelques numéros, ils deviennent poussifs, et disparaissent enfin dans le néant.

La seule utilité de ces feuilles éphémères ou anémiques, c'est de faire ressortir par contraste, l'importance des revues techniques qui ont la haute notion qu'elles doivent présenter à leurs lecteurs un tout homogène, mais un tout, basé sur les principes de confiance dont j'ai parlé la semaine dernière. Ces revues, et dans le monde cinématographique, mes lecteurs auront vite fait de donner le premier prix de hors concours, ne vivent que dans cette pensée : c'est l'élite des lecteurs qui crée le prestige d'une revue, de même que ce prestige à son tour rejaillit sur les lecteurs. L'élite vient à ce qui est bien, parfait, intéressant, sérieusement fait. Tout, dans une telle revue, doit être traité avec le même souci d'être utile et de plaire. Depuis le choix du papier, des bonnes encres qui donnent un aspect soigné, jusqu'aux annonces composées avec la volonté de mettre tout en valeur, jusqu'à leur emplacement étudié, pour qu'elles ne se nuisent pas les unes les autres, tout concourt, dans l'esprit du directeur, à faire de sa revue, l'instrument parfait d'utilité, de plaisir des yeux, de régal de l'esprit, qui prend auprès de ses lecteurs une place de jour en jour plus grande.

M'en citeriez-vous plus d'un comme cela dans notre monde cinématographique !

E. Arnaud de Masquard,
Professeur du Cours de publicité
à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

L'Idéal du Journalisme Cinématographique

M. W. Stephen Bush, un des plus distingués collaborateurs du « Moving Picture World » de New-York, vient de prononcer, à la Convention des Directeurs de Cinéma, qui s'est tenue au Grand Central Palace dans cette ville, un important discours sur le rôle de la Presse Cinématographique. Nous en reproduisons une partie. Nos lecteurs verront ce que doit être un vrai journal cinématographique. Ils tireront eux-mêmes leurs conclusions des paroles de notre confrère d'outre-mer.

Après avoir rappelé en quelques mots le rôle de la presse cinématographique à ses débuts en Amérique, M. Stephen Bush a parlé ensuite de M. James P. Chalmers, le regretté fondateur du « Moving Picture World »

Voici, a-t-il dit, le programme que s'était tracé M. Chalmers, programme qui représentait pour lui l'idéal du journalisme cinématographique, programme qu'il a rempli jusqu'à la fin et que nous, ses successeurs, nous nous efforçons de suivre presque dans ses moindres détails :

« Un journal cinématographique doit surtout et avant tout, représenter impartialement, loyalement et entièrement les intérêts des trois classes de notre industrie, les éditeurs, les loueurs et les directeurs de Cinéma, y compris, le cas échéant, ceux des branches qui se rattachent à cette industrie. Ses colonnes doivent leur être ouvertes également à tous. Insistez pour que tout film qui évolue sur l'écran ne contienne rien qui puisse offenser la morale ou la bienséance. Montrez d'une façon emphatique quel puissant agent éducateur est le cinématographe, surtout, combattez avec vigueur et jusque dans ses derniers retranchements toute influence pernicieuse, dégradante ou avilissante qui pourrait se glisser dans notre industrie. Dites bien aux directeurs des théâtres de Cinéma la vérité absolue sur tout film qu'on offre, soit de leur vendre, soit de leur louer. C'est cela qui fait la force d'un journal cinématographique, c'est ce qui lui donne la vigueur, la vitalité. N'hésitez jamais à faire la lumière sur n'importe quel sujet. Ce n'est pas la faute de la lumière si elle montre parfois quelque chose qui n'est pas beau à voir.

Le journaliste qui fera la critique d'un film devra aussi ne pas avoir peur de dire franchement ce qu'il pense. Une promesse alléchante d'un important contrat de publicité ou, d'autre part, la menace de se voir retirer cette publicité dans son journal ne devront influer en aucune façon sur son opinion ni sur sa manière de voir. En un mot, efforcez-vous de donner aux directeurs toutes les nouvelles qui pourront leur être de quelque utilité dans leurs affaires journalières.

« Vous, Messieurs les Directeurs, a ajouté M. Bush, avez déjà apprécié l'attitude de la presse cinématographique à cet égard. Lorsque vous désirez, soit sur les films qu'on vous offre, soit sur toute autre question, une opinion sincère, éclairée et juste, vous savez où la trouver. En effet, Messieurs, un véritable journal cinématographique, digne de ce nom, ne doit pas avoir peur de dire franchement et librement ce qu'il pense sur les différentes questions qui concernent l'industrie du Cinéma. Il doit être libre de toute attache. Il ne doit se laisser influencer par aucun intérêt, quel qu'il soit.

« En un mot, il doit aller de l'avant sans crainte, n'ayant qu'un seul but, les progrès toujours constants de l'industrie dont il est l'organe.

« Peut être penserez-vous que j'estime au dessus de sa valeur l'importance de la presse cinématographique, si je prétends qu'elle est l'espoir et l'ancre de salut de notre industrie. Je crois, au contraire, Messieurs, que c'est là le rôle qu'elle a joué dans le passé et qu'elle continuera à jouer dans l'avenir. Vous trouverez, en effet, dans la presse cinématographique un puissant défenseur envers et contre tous, des intérêts de votre industrie. Je voudrais enfin vous convaincre, Messieurs, que vous n'avez pas d'ami plus sûr, plus loyal, plus fidèle et plus vaillant que la presse cinématographique. »

Le Courrier Cinématographique *constate avec orgueil que les règles établies par le fondateur du « Moving Picture World » et les paroles de M. Stephen Bush, précisent exactement la ligne de conduite qu'il a suivie dès ses débuts. Profondément pénétré des vérités énoncées plus haut, les appliquant de toute la force d'une énergie persévérante, on l'a toujours vu le premier sur la brèche, prêt à défendre, sans distinction de caste, la cause des membres de l'industrie cinématographique, à quelque branche qu'ils appartiennent. Sans peur et sans reproches, sans attache aucune, libre et indépendant, son but a été de servir utilement, dans la mesure de ses puissants moyens, les intérêts de ses abonnés et de l'industrie cinématographique en général. Ce but, il le poursuit encore. Nous en avons une preuve dans le développement qu'il prend journellement dans les agrandissements qu'il va inaugurer bientôt, dans les améliorations qu'il apporte à ses services. Tous n'ont qu'un seul objet, le bien-être, le confort de ses abonnés, la facilité plus grande, pour eux de faire leurs affaires. Le* Courrier Cinématographique *veut devenir le point d'appui des Cinématographistes du monde. Ils sont sûrs d'y trouver à toute heure, un puissant protecteur, un vaillant défenseur, si leurs intérêts sont menacés, un conseiller sage et prudent dans leurs difficultés, et toujours l'ami fidèle et loyal de l'industrie Cinématographique.*

Petites Nouvelles et Publications légales

Vente de fonds

Deuxième insertion.

Par acte sous seings privés, en date à Paris, du six juin mil neuf cent quatorze, Mme Lindström, demeurant à Paris, rue Laugier, n. 25, a fait promesse de vendre aux époux Jean Buys dits Buysson, demeurant à Paris, rue Montholon, n. 30, le fonds de commerce de cinématographe qu'elle exploite à Paris, rue Legendre, n. 21.

La prise de possession aura lieu le trois juillet prochain.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être adressées à M. Léo Clari, directeur de l'Entreprise Générale de Spectacles, 2, rue d'Angoulême, à Paris, dans les dix jours qui suivront le présent avis sous peine de forclusion, conformément à la loi.

Pour premier avis :
Jean Buys.



— C'est rien cher ! Si qu'on prendrait seulement un renouvellement ?
— Mais non, c'est pas cher, puisque ce sont les **PROGRAMMES L. AUBERT** qu'on voit là !...

Les Films tels qu'ils sont

Par M. EDMOND FLOURY

CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

Voici l'été! Les programmes s'en ressentent, **Pathé** lui-même ne nous fournit que peu de bandes sensationnelles, cette semaine : deux comiques faits à Nice, *Les Suicidés par persuasion* et *Roméo vend son Chien*, sont d'une simplicité enfantine; de plus, ces deux bandes mises dans le même programme offrent le défaut de nous présenter les mêmes décors, vus de la même façon. Un certain balcon, par exemple, revient deux fois dans les deux films, c'est exagéré. Il était si facile d'espacer ces deux sujets d'une semaine à une autre.

Steele et Kate private détectives, bande anglaise, contient un incendie saisissant, mais le spectacle est trop long, des coupures s'imposent. Je ne me suis pas expliqué qu'une femme énergique, je le veux bien, descende seule dans un précipice, pour sauver un homme en danger, lorsque des agents sont là à la regarder faire sans lui prêter aucun concours.

Indiens Rivaux, le sont-ils? continuent les exploits fameux des héros de Gustave Aimard : Un ours se trouve mêlé à l'action, on ne s'attendait guère à un tel personnage dans cette affaire et lui-même en est le plus surpris.

Une bande instructive : *La Roussette*, espèce de chauve-souris, est fort intéressante; deux plein-air et enfin le grand drame sensationnel, dit le programme : *Le Pardon des Cloches*. Nous voyons un sonneur tomber d'un clocher élevé et s'en tirer à bon compte. Le pauvre, il ne lui manquera qu'une jambe pour le restant de ses jours, quelle chance! Grâce à cette bande, on assiste aux manœuvres exécutées à bord de nos grands dreadnoughts, la partie qui plaira certainement le plus au public. Le scénario est par trop simple. Heureusement, le drame est bien joué par M. Jacquinet et Mme Delphine Renot, mais la couturière de cette dernière ne doit guère être surmenée par ses commandes, puisque nous la retrouvons, après dix années passées, avec la même toilette. Les modes n'ont pas changées, heureux pays où se passe ce drame!

Rigadin a mal aux dents n'est pas une des meilleures productions de l'excellent artiste Prince.

Mais c'est l'été.

Les **Etablissements Gaumont** non plus n'ont pas cru devoir nous donner leurs bandes sensationnelles, le soleil de juillet est une terrible concurrence.

Le Fils de la Divette, comédie, est bien interprété. Une chute banale, quelques invraisemblances émaillent le scénario, une mère ne dîne pas au restaurant avec son fils, un jeune homme de vingt-deux ans, en toilette de soirée, décolletée. Elle passerait, justement, pour ce qu'elle n'est pas. Je sais bien que c'est utile pour l'action, mais il fallait motiver cette tenue en nous disant, par un sous-titre, qu'elle devait se rendre, aussitôt après le dîner, à une soirée où elle doit réciter des vers. Ce sont ces petites choses qui choquent le public et le déroutent.

Ces Demoiselles Perrotin ne m'ont satisfait qu'à moitié. Quelles jolies scènes on pouvait faire en présentant la lutte de ce jeune homme entre son affection pour ses mères adoptives et son vrai père qu'il retrouve, plus tard, lui offrant la richesse. Son cœur passe par de cruelles alternatives et finalement, devant le désespoir des deux pauvres filles, il n'hésite pas à rester, quand même, leur fils. Tout ceci est à peine esquissé. C'est dommage. Il faut féliciter Mmes Fleury et Tissot dans les rôles respectifs des deux vieilles demoiselles. M. Leubas n'est pas très bien partagé, mais d'un rôle mal venu, il a su, grâce à son talent, le mettre quand même en évidence.

L'Enfant et le Chien plaira aux âmes simples. Un petit enfant, peut-être un peu trop petit pour accomplir véridiquement tout ce qu'il fait, un chien savant, feront verser de douces larmes.

Une bande comique : *Oh! les Femmes*, pour terminer, et c'est tout.

La **Maison Aubert** qui marche à pas de géant et prend chaque jour une place plus importante sur le marché mondial présente une amusante comédie : *La Souris Bleue*. Celle-ci nous initie à la vie joyeuse de Paris. Nous allons des restaurants de nuit aux homes parfumés de nos séduisantes demi-mondaines; les quiproquos se croisent, l'intrigue s'enchevêtre, se débrouille au milieu des farces les plus inénarrables et au grand plaisir du public.

L'interprétation est à la hauteur de l'œuvre. L'artiste chargée du rôle de la *Souris Bleue* l'a parfaitement compris. Elle est tour à tour gaie, friponne, enjouée, amoureuse. Je signale quelques sous-titres mal placés, et que l'on fera bien de revoir car ils égarent les spectateurs.

Les Plis Volés, drame, poursuite, renferment un accident de voiture qui n'a pas dû être facile à régler, et les artistes sont affreusement secoués dans ce landeau partant au triple galop de deux chevaux fougueux, escaladant des rampes es-

carpées. Puis les coursiers sont dételés et l'équipage, par son propre poids, redescend à une allure vertigineuse, les pentes qu'il venait d'escalader, pour tomber dans une rivière. Nous assistons à l'affolement des voyageurs qui sont, pourtant, miraculeusement indemnes.

D'autres péripéties attendent le héros de cette histoire : lancé à la poursuite d'espions qui fuient la police et se croient à l'abri, étant dans un rapide, notre héros aussi ardent qu'infatigable, parvient à les rejoindre, les distancer même, à s'introduire lui-même dans ce train en se faisant enfermer dans le sac aux correspondances que le convoi prend en passant, sans s'arrêter, à l'aide d'un système de suspension très ingénieux. L'effet rendu est émouvant, le tout se termine, après bien des péripéties, par une arrestation mouvementée réglée de main de maître. Voilà une excellente bande qui relève le niveau général de la semaine.

Autre drame : *Le Chant du Cygne;* dont les vues sont admirables, l'intrigue attachante et angoissante. Un bon comique : *Ritouillard fait du pied;* une jolie vue de plein air : l'*Engadine.*

Chéri-Bibi, tiré d'un roman, paru dans le journal *Le Matin,* renferme un lot de péripéties, mais que de crimes ! Ce Chéri-Bibi, garçon boucher, de sa profession, devient bien facilement commandant de vaisseau ; n'importe, ceux qui ont lu le roman, et ils sont nombreux, prendront plaisir à voir réellement les personnages qui les ont fait frémir à la lecture.

Willy et le Parachute est bien traité, amusant comme toujours.

Casimir Pétronille et l'Entente Cordiale, nous permet, en riant, de revoir les fêtes données à l'occasion de la visite des Souverains Anglais. *Népomucène et la Belle Actrice* d'**Edison,** ne vaut pas les autres bandes de cette maison ; **Keystone** présente les *Coulisses du Cinéma,* l'utile joint à l'agréable, nous assistons à toutes les phases de la cuisine cinématographique. Il y en a une que je n'ai pas vue et qui a son importance, le cauchemar des artistes, *faire le champ.*

Bon film de **Majestic :** *Le Téléphone vainqueur.* Citons à l'actif de la **Vitagraph :** *Il ne sut jamais,* parfaitement rendu. La principale artiste, dont on ne nous dit pas le nom, possède un charme poignant, une grâce infinie. Elle a su, avec beaucoup d'ingéniosité, éviter les côtés scabreux du du rôle.

Une gentille anecdote : *Le Baiser,* interprétée encore par une charmante ingénuité, toute menue, mais ravissante.

Un Reportage sensationnel ne m'a pas plu complètement. L'élément comique est moins réussi, nommons pourtant l'*Inspecteur des Poules* et *Innocent mais maladroit.*

Ambrosio fait assister avec *Le Sexe faible* à un incendie éclatant dans une usine, le clou de ce film. *La Revanche de Marcelle* de la **Cinès** est aussi une comédie à succès. Elle fourmille de petits incidents qui en font un spectacle délicat s'adressant aux dilettantes, aux amateurs de choses raffinées.

Une autre comédie : *Un Beau Geste* est moins bien venue, *Patachon, garçon d'écurie,* sujet comique, n'est pas trop long et suffisamment amusant.

Enfin, la **Célio-Film** a été moins bien inspirée : *Les petits marchands ambulants* sont traités trop sommairement.

Transatlantic-Film nous offre quatre drames, deux bons : *Un Drame dans la Vallée* et le *Poing Vengeur ;* deux un peu plus faibles ; la *Coupe d'amour* et la *Proie du Vautour.*

Quant à l'**Agence Générale Cinématographique,** elle n'a pas de grands succès à enregistrer. Son drame, *L'Inconnu,* de Minerva, renferme quelques bonnes scènes, mais aussi beaucoup d'invraisemblances.

Il en est de même de : *Les Deux Routes,* de **Standard.**

Je préfère de beaucoup, *Baiser Mortel,* de l'**Eclipse,** et puis son métrage, 595 mètres, est très abordable.

Le **Film Parisien** nous a déridé avec son *Jim et l'Ours obsédant.*

Monofilm a cru utile de signaler l'auteur, M. Heller, de sa bande comique, *John se fâche*; pourtant, j'ai vu déjà des centaines de fois ce scénario. Une idée nouvelle a surgi dans *La Petite Dame de cire,* une fine comédie où l'on retrouve l'esprit pétillant de notre confrère Michel Garré. Voilà du bon comique, bien mis en scène, joué par une charmante femme, Mme Jane Line. Le côté scientifique est excellent. *La Vanesse de l'Ortie* nous initie aux mystères des différentes transformations successives des chenilles en papillons. Les amateurs de courses de taureaux seront servis à souhait en contemplant celles que nous présente l'**Eclipse.**

Edmond Floury.

CHRONIQUE DU SUD-OUEST

De notre Correspondant particulier :

Toulouse, 1er juillet.

Malgré les fortes chaleurs le public ne se désintéresse pas du cinéma. Les diverses salles toulousaines continuent à faire le plein. A l'Apollo, par exemple, jamais on ne vit pareille affluence. Il est vrai que le sympathique directeur de ce bel établissement ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire sa fidèle clientèle.

L'Apollo est d'ailleurs admirablement installé. De puissants ventilateurs électriques placés sur les toits renouvellent l'air à chaque instant et c'est vraiment un plaisir de pénétrer dans le coquet théâtre où règne une fraîcheur délicieuse.

Parmi les films que passe en ce moment le ciné de l'Apollo, je citerai *1870-1871 (Episode sanglant de la Maison Tragique*). Ce film patriotique, qui évoque avec une vérité émouvante une des pages les plus glorieuses de notre histoire, est acclamé chaque soir par 1.200 spectateurs. Il est même extrêmement curieux de voir les manifestations qui se produisent lorsque se déroule sur l'écran la bataille entre les soldats prussiens et les français. Le paradis siffle ou applaudit bruyamment, suivant que la chance tourne contre ou en faveur des nôtres. Je le répète, ces manifestations sont extrêmement curieuses.

A citer encore un très beau fim que donne l'Apollo. Je veux parler du *Bookmaker*, un drame palpitant et superbement interprété ; une vue comique, *Snob maître nageur*; un document très amusant : *Les facilités animales*, etc., etc.

Belles chambrées aussi aux Cinémas Pathé, Lafayette et Cosmograph.

Une mention toute particulière au grand film artistique : *Néron et Aggripine* que passe le Pathé et qui attire beaucoup de monde.

Je ne vous parle, bien entendu, que des principales salles de cinéma. Elles font toutes leurs affaires, des affaires, aussi bien, d'ailleurs, que la multitude des cafés ou bars où est installé, comme de juste, l'indispensable ciné. — T.

L'INSTALLATION PRATIQUE DES Salles de Spectacle Cinématographique

CHAPITRE PREMIER
(*Suite*)

DE LA LAMPE A ARC
(*Suite*)

Lampes automatiques.

Nous savons que les mouvements les plus utilisés sont ceux qui règlent la position des charbons l'un par rapport à l'autre et principalement celui qui permet de les rapprocher au fur et à mesure de leur usure. Pour être parfait, ce dernier mouvement devrait se produire d'une façon très lente, mais continue, puisque c'est ainsi que se produit l'usure des charbons.

Dans la pratique, les opérateurs, l'habitude aidant, finissent par serrer les charbons presque instinctivement, très peu à la fois mais très souvent; l'on obient ainsi un résultat presque parfait, qui a cependant un inconvénient, celui d'employer d'une façon presque continue la main gauche de l'opérateur. De plus celui-ci est obligé de regarder souvent l'arc. Il ne voit pas pendant ce temps la projection sur l'écran; à ce même moment celle-ci peut présenter des imperfections.

Pour bien faire il est nécessaire que l'opérateur ne s'occupe que de la projection, c'est pourquoi il serait à souhaiter que l'on travaille sérieusement la construction de lampes se réglant automatiquement.

Une maison a déjà lancé sur le marché une lampe bien étudiée dans laquelle elle a employé le principe de réglage des lampes à arc industrielles. Un des principaux avantages de cette lampe est la position du positif qui est presque horizontal et de ce fait présente le cratère face au condensateur, les résultats obtenus sont très bons.

Malheureusement les lampes automatiques sont relativement chères, ce qui fait qu'elles sont peu employées. Cependant elles sont appelées à remplacer dans un délai plus ou moins long les lampes à main.

De la lanterne.

Peu de chose à dire de celle-ci, elle se construit généralement en tôle russe, résistant bien à la chaleur. Sa forme, dans la pratique, est peu gracieuse, mais elle est donnée par celle de la lampe à arc. Elle n'améliore en aucune façon le rendement lumineux. Elle ne sert que d'écran opaque pour empêcher la lumière de l'arc d'éclairer vivement la cabine et par ce fait de gêner notablement la projection.

Il serait à désirer que les constructeurs fassent les regards des côtés-porte plus grands, cela faciliterait la besogne de l'opérateur pour le réglage de l'arc.

Du cratère.

Forme à donner à la pointe des charbons.

Nous abordons un point essentiel dans l'éclairage de la projection. Nous avons déjà vu plus haut que la lumière produite par l'arc n'était utilisée qu'en partie. Il importe de voir comment avec les appareils existants on peut l'utiliser le plus complètement.

Pour être normal, un arc doit jaillir suivant l'axe des charbons, le bord du cratère présente, dans ce cas, une circonférence parfaite d'un diamètre un peu inférieur à celui du charbon. Le cratère a donc la forme d'un cône dans lequel le point le plus lumineux est le sommet. Il est facile dans ces conditions de se rendre compte que non seulement toute la lumière produite par l'incandescence du cratère est renvoyée vers le bas, mais encore une bonne partie de l'arc est cachée par la paroi du cratère. L'on obtient ainsi ce résultat, les deux tiers de la lumière sont franchement projetés vers le bas. Quant au tiers restant, il est uniformément réparti tout autour des charbons.

Le condensateur ne capte guère que le tiers de ces rayons.

L'on voit que dans le cas où les deux charbons sont placés verticalement et *dans le prolongement l'un de l'autre*, la lumière produite est très mal utilisée; par contre, l'arc se produisant dans des conditions tout à fait normales, le réglage se fait très aisément.

Cette disposition a été adoptée dès le début pour les lampes à arc industrielles. Le réglage automatique se faisait bien et il était presque nécessaire que la lumière fut renvoyée dans le bas étant donné la hauteur à laquelle on installait ces lampes. On a eu soin, bien entendu, de placer le positif au-dessus :

1° Pour renvoyer toute la lumière en dessous et utiliser mieux le parfait réflecteur que forme le cratère.

2° Pour diminuer l'ombre créé par le charbon intérieur, celui-ci étant plus mince et moins gênant d'autant plus qu'il s'en suit que le porte-charbon est plus petit et projette une ombre moindre. Du reste, cette façon de procéder est peu à peu abandonnée, étant donné que l'ombre produite par le porte-charbon et le charbon inférieur est quelquefois gênante; de plus, il se perd pas mal de lumière latéralement. Les constructeurs préfèrent adopter la disposition en V qui permet de placer tout le mouvement dans le haut; et l'arc, au lieu de jaillir verticalement, se produit horizontalement et forme la pointe du V, de cette façon toute la lumière est renvoyée dans le bas, aussi bien celle produite par l'arc lui-même que celle produite par le cratère positif et la pointe négative; l'utilisation est donc complète. Comme la lampe industrielle, la lampe pour projecteur va être appelée à des modifications pour obtenir une meilleure utilisation de la lumière.

L'opérateur devra dans tous les cas se préoccuper de donner à la pointe des charbons une forme telle que le cratère se présente face au condensateur et que la lumière soit projetée le plus possible en avant.

Nous allons voir par quels moyens pratiques on peut arriver à ce résultat.

(*à suivre*). F. KRAMER.

Le 35e Anniversaire
DE LA
Lampe électrique à incandescence

Le 22 octobre 1914 marquera la date du 35e anniversaire de la lampe à incandescence électrique. C'est, en effet, le 22 octobre 1879, qu'Edison put faire ses premières observations sur la lampe qu'il avait, après de nombreux essais infructueux avec le platine et d'autres matériaux, péniblement réalisées en calcinant un filament de bambou. Edison observa sa première lampe avec attention et sans interruption pendant quarante-cinq heures, c'est-à-dire jusqu'à ce que le filament fût entièrement consumé. Quelque imparfaite que fût cette première lampe, si péniblement obtenue, quelque brève qu'eût été sa durée et quelque élevée que fût sa consommation (qui dépassait 4,5 watts par bougie), le grand savant fut dès lors pénétré de la conviction qu'il possédait la solution du problème de l'éclairage électrique intérieur, par petits foyers ; jusqu'alors, en effet, l'énergie électrique n'avait été utilisée pour fournir de la lumière que dans quelques lampes à arc, d'ailleurs également très imparfaites. Il fallut néanmoins fournir encore une somme énorme de travail, à laquelle Edison prit aussi une large part, pour donner à la lampe à incandescence une forme pratique, la munir d'un culot d'une forme commode, mettre au point le petit appareillage qui en était le complément indispensable (interrupteurs, coupe-circuits, douilles, etc.), et, enfin, augmenter la durée du filament et diminuer sa consommation. C'est ainsi que l'on réalisa la lampe à filament de carbone de 3 à 3,5 watts par bougie, qui fut longtemps sans être détrônée. Pendant vingt ans, en effet, seuls les procédés techniques de fabrication se perfectionnèrent, mais la consommation restait la même. Puis, vers le début de ce siècle, une connaissance plus approfondie des oxydes et des métaux à point de fusion élevé donna l'essor à une série de progrès ininterrompue. Rappelons que l'on vit ainsi paraître successivement la lampe Nernst à oxydes (1,7 watt environ par bougie), les lampes à l'osmium et au tantale (1,6 watt environ par bougie), qui furent supplantées par la lampe au tungstène (1,2 watt par bougie, puis 0,8 watt par bougie pour les grosses lampes de plusieurs centaines de bougies). Enfin, on sait que l'on a encore récemment perfectionné la lampe au tungstène, en remplaçant le vide de l'ampoule par de l'azote à la pression atmosphérique, ce qui a permis de porter le filament à 2400°, sans qu'il se volatilisât, et d'obtenir ainsi une consommation de 0,5 watt environ par bougie seulement. L'apparition sur le marché industriel de la lampe à filament de tungstène dans l'azote aura donc coïncidé, à quelques mois près, avec le 35e anniversaire de la première lampe à incandescence. Le tableau I, qui montre les nombres de bougies qu'ont permis successivement d'obtenir, pour une dépense d'énergie de 1 kilowatt, les différentes lampes à incandescence, résume l'histoire des progrès accomplis en ces trente-cinq années. On voit que l'on obtient maintenant 2.000 bougies pour 1 kilowatt, soit près du décuple de ce que pouvaient donner les premières lampes d'Edison. Ce résultat marque déjà un progrès considérable ; cependant, plusieurs savants ont montré que l'on n'a pas encore obtenu des matières incandescentes le maximum théorique du rendement lumineux dans l'état actuel de la science. Il n'est donc pas impossible que l'on fasse mieux et que l'on arrive à obtenir un jour peut-être 5.000 et même 10.000 bougies pour une dépense d'énergie de un kilowatt.

Intensités lumineuses totales successivement réalisées pour une dépense d'énergie de 1.000 *watts :*

1879.	Lampe à filament de carbone, au début.	220
	plus tard	320
1904.	Lampe à filament métallisé	450
1897.	Lampe Nernst	600
1900.	Lampe à l'osmium	650
1904.	Lampe au tantale	650
1906.	Lampe à filament de tungstène	900
1911.	Lampe à filament de tungstène à grande intensité lumineuse (0,8 watt par bougie)	1250
1913.	Lampe à filament de tungstène dans l'azote.	2000

(*La Nature.*)

Un Annuaire Général de la Cinématographie

M. Georges Dureau, directeur du *Ciné-Journal*, écrit aujourd'hui les premières lignes d'un document cinématographique du plus haut intérêt. Il nous annonce, en effet, qu'en collaboration avec M. Marc Mario, il se propose de rédiger un *Annuaire Général de la Cinématographie.*

Notre excellent confrère et ami s'exprime ainsi :

« Répondant au désir depuis longtemps exprimé par tous les amis du Cinématographe, j'ai le plaisir d'apporter à chacun la bonne nouvelle : mon ami M. Marc Mario, le très distingué romancier populaire, qui s'est doublé, depuis quelques années, d'un professionnel de l'art cinématographique, me fait le grand honneur de bien vouloir collaborer à la rédaction d'un *Annuaire Général de la Cinématographie.*

Nous en prenons tous les deux la direction.

Cet annuaire résumera, sous une forme pratique, moderne et complète, l'ensemble des documents que doit posséder toute personne désireuse d'aborder notre industrie.

Je n'ai pas besoin de le dire. Cet ouvrage, documenté aux sources mêmes, aura le caractère d'impartialité que tout le monde demande : il sera, en quelque sorte, le *Livre officiel* de la Cinématographie, dans lequel Editeurs, Loueurs, Exploitants, Auteurs, Artistes, tous les collaborateurs du film, seront mentionnés. »

Voilà, certes! une heureuse initiative. *Le Courrier* l'applaudit très sincèrement.

Une chute fantastique
dans un torrent
d'un cheval et de ses deux cavaliers

Le Saut de la Mort

Emouvant tableau qui couronne le film.

Longueur : 622 mètres

2 affiches représentant le terrible saut.

EN EXCLUSIVITÉ
aux
Établissements L. AUBERT

A la Chambre Syndicale de la Cinématographie

SÉANCE DU COMITÉ DE DIRECTION

du Jeudi 7 Mai 1914

La séance est ouverte à 3 heures.
Sont présents : MM. Demaria, Jourjon, Aubert, Prévost, Continsouza, Kastor, Kahn, Hodel et Meignen.

La Semaine du Cinéma

M. le Président propose l'organisation à Paris, à époque fixe, d'une série de manifestations annuelles, intéressant toutes les branches de la cinématographie.

Cette série de manifestations comprendrait : un congrès international, des expositions publiques ou privées, des visites d'usines, des conférences sur toutes les questions professionnelles. Elle serait close par le banquet de la Chambre.

M. Demaria pense que le caractère de périodicité donné à ces fêtes inciterait les acheteurs, éditeurs ou loueurs étrangers à adopter cette époque de préférence à une autre pour faire en France leur visite annuelle d'achats ou d'inspection, qu'il en résulterait un échange d'idées intéressant, et aussi un supplément de prestige au profit du marché français qui s'affirmerait de plus en plus comme le centre du marché cinématographique mondial.

Le principe de cette proposition est adopté et l'on décide de commencer dès maintenant la propagande.

Unification du pas de la perforation

MM. Prévost et Continsouza estiment nécessaire, autant pour faciliter la tâche des constructeurs d'appareils que pour assurer à la projection des films son maximum de fixité et au film lui-même son maximum de durée, de proposer à un congrès qui se réunirait l'an prochain, comme indiqué ci-dessus, l'adoption d'une série de mesures internationales comme on l'a fait jadis pour la photographie.

Une des premières questions à mettre à l'ordre du jour leur paraît être celle de l'unification du pas de la perforation, de la forme et dimension des poinçons, de leur écartement latéral, du cadrage de l'image négative par rapport à la perforation, des grandeurs des fenêtres d'appareils de projection, etc.

M. Jourjon fait part du vif désir que lui ont manifesté divers constructeurs américains de parvenir à une entente de ce genre. Un constructeur de Chicago a même publié dans un de ses derniers catalogues un pressant appel pour l'adoption d'un « étalon » de perforation. Une traduction littérale de cet appel est annexée au procès-verbal de la séance.

Le Comité estime qu'il y a lieu de provoquer la mise à l'ordre du jour du prochain Congrès de toutes les questions de ce genre, qui intéressent la généralité des constructeurs.

Toutes communications relatives à cet objet devront être adressées à M. le Président de la Chambre Syndicale, 54, rue Etienne-Marcel.

Droits d'Auteur

Le Comité renvoie l'étude de cette question à une commission composée du Président de chacune des sections de la Chambre et du bureau du syndicat français des Directeurs de Cinémas.

Cette commission se réunira aussitôt après l'entrevue que M. Jourjon doit avoir prochainement avec M. le Président de la Société des Auteurs.

Patente

Me Meignen donne lecture de la note dressée par lui et qui doit être transmise à la Commission Sénatoriale et aux Sénateurs, pour combattre le projet de loi portant augmentation de la patente des directeurs d'établissements cinématographiques. Ce rapport est adopté à l'unanimité et il est publié dans le présent bulletin.

Bulletin

Pour avoir un organe particulier destiné à transmettre aux adhérents de la Chambre Syndicale les décisions prises par elle, à faire connaître ses travaux et à recueillir les documents officiels relatifs à la Cinématographie, le Comité décide, sur la proposition de M. Continsouza, la création d'un Bulletin spécial mensuel, qui ne contiendra pas de publicité, et dont la rédaction sera confiée à MM. Jourjon et Meignen.

Journaux animés

M. Prévost signale les manifestations de nature à compromettre le bon ordre et à attirer des mesures répressives, qui se produisent dans certaines salles lors du passage sur l'écran de quelques personnalités, durant la projection des journaux animés. Il propose, et sa motion est accueillie par le Comité, que les divers journaux animés projettent, avant la présentation de ces scènes, un avis invitant le public, pour que les séances gardent leur intérêt et que les vues soient aussi variées que possible, à conserver son calme quels que soient les sujets présentés. La Maison Pathé frères propose d'adopter la rédaction suivante, à laquelle se rallie également l'Eclair ; « La Presse cinématographique n'étant qu'un organe d'information, présentant les faits dans un but purement documentaire, nous prions les spectateurs de faire abstraction de leurs sentiments personnels et d'éviter toute manifestation. »

Droits des Pauvres

M. le Président rend compte de la séance tenue par l'Association des Directeurs de théâtre de Province, dans laquelle il a été décidé de demander l'abrogation de la loi sur le Droit des Pauvres.

Le Comité est d'avis que le groupement constitué à cette occasion devrait conserver le titre de « Fédération du Spectacle », et non adopter celui de « Ligue contre le Droit des Pauvres. »

Cotisations

Pour favoriser la diffusion des décisions et mesures prises par la Chambre Syndicale, et pour que de nombreux correspondants soient à même de saisir le Comité de toutes les questions de nature à intéresser l'Industrie Cinématographique, il est décidé que les cotisations des membres adhérents de province seront ramenées à 5 fr. par an.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

Le Secrétaire, E. KAHN. — *Le Président,* J. DEMARIA.

(*Extrait du « Bulletin de la Chambre Syndicale »*

« La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie » *publie chaque mois un Bulletin dans lequel elle relate ses différents travaux. Le Bulletin est envoyé gratuitement sur simple demande adressée au Président de la Chambre Syndicale, M. J. Demaria, 54, rue Etienne-Marcel.*

Amis, Exploitants, vous devez être au courant de tout ce qui se passe dans notre industrie, n'hésitez pas à écrire.

Les Grands Films Populaires

Georges LORDIER

19, Boulevard Saint-Denis – PARIS

Les plus grands succès des Auteurs célèbres joués par les meilleurs Artistes

En préparation :

PRÊTE-MOI TA FEMME!

Comédie en deux parties, d'après la pièce de Maurice DESVALLIÈRES

MONTMARTRE

Drame de la vie parisienne en quatre parties, d'après le chef-d'œuvre de Pierre FRONDAIE

LA GOUALEUSE

Drame en trois parties, d'après la pièce d'Armand LÉVY et Gaston MAROT

NAZ-EN-L'AIR

Drame moderne tiré du célèbre roman de Pierre SOUVESTRE et Marcel ALLAIN

MAM'ZELLE FLAMBERGE

Grand Drame de cape et d'épée, en trois parties, d'après le roman de Paul FÉVAL Fils

LA FEMME ET LE PANTIN

Drame en trois parties, tiré de l'œuvre de Pierre LOUYS et Pierre FRONDAIE

etc., etc.

Location chez L. AUBERT, Concessionnaire

PARIS — 19, Rue Richer, 19 — PARIS

Villes françaises dépourvues de Cinémas permanents

(CINQUIÈME LISTE)

Voir le "*Courrier Cinématographique*" Nos *21 à 26*

CHER

Argent-sur-Sauldre. — 183 kil. de Paris, 2369 habitants.
Néant.

Charenton-du-Cher. — 289 kil. de Paris, 2012 habitants.
Il n'existe pas de cinéma à Charenton-du-Cher.

Châteauneuf-sur-Cher. — 255 kil. de Paris, 2358 habitants. Electricité.
Néant.

Graçay. — 224 kil. de Paris, 2679 habitants. Electricité.
Des cinémas de passage seulement.

Jouet-sur-l'Aubois. — 259 kil. de Paris, 2274 habitants. Electricité.
De temps à autre des cinémas ambulants.

Lignières. — 269 kil. de Paris, 2664 habitants. Electricité.
Aucun cinéma installé à Lignières.

Massay. — 212 kil. de Paris, 2026 habitants.
Aucun cinéma dans cette localité.

Méhun-sur-Yèvre. — 215 kil. de Paris, 6177 habitants. Electricité.
Il n'existe pas de cinéma à Mehun-sur-Yèvre.

Menetou-Salon. — 217 kil. de Paris, 2390 habitants. Electricité.
Aucun cinéma à Menetou-Salon.

Nérondes. — 268 kil. de Paris, 2118 habitants.
Il n'existe pas de cinéma à Nérondes.

Prévéranges. — 45 kil. de Saint-Amand, 2082 habitants.
Il n'existe pas de cinéma à Prévéranges.

Saint-Martin-d'Auxigny. — 15 kil. de Bourges, 2212 habitants.
Aucun cinéma n'est installé à Auxigny.

Sancoins. — 295 kil. de Paris, 4685 habitants.
Il n'existe pas à Sancoins de cinéma.

Vierzon-Bourgneuf. — 202 kil. de Paris, 2280 hatants.
Néant.

Vierzon-Forges. — 32 kil. de Bourges, 3930 habitants.
Pas d'établissement cinématographique à Vierzon-Forges.

(A suivre.)

N.-B. —

ARDÈCHE

Aubenas. — 687 kil. de Paris, 7206 habitants. Electricité.
Il n'existe pas à Aubenas d'établissement cinématographique. Seulement des cinémas de passage.

ERRATUM

Dans les listes précédentes, nous avons imprimé :

ARDÈCHE

Vals-les-Bains. — 34 kil. de Paris, au lieu de : *34 kil. de Privas.*

AVEYRON

Requista. — 50 kil. de Paris, au lieu de : *50 kil. de Rodez.*

CHARENTE-INFÉRIEURE

Aigrefeuille d'Aunis. — 225 kil. de Rochefort, au lieu de : *25 kil. de Rochefort.*

LE COURRIER FINANCIER

Après un petit mouvement de hausse, la Bourse a encore reculé, impressionnée par la décision de la commission sénatoriale qui a accepté l'incorporation de l'impôt complémentaire sur le Revenu dans le prochain Budget. A vrai dire, ce fut une stupeur, car le Sénat avait toujours paru hostile à ce projet fiscal. Cependant, ce qui devrait attirer la réflexion, c'est que le texte qu'accepte la Commission établit l'impôt complémentaire avec des bases certaines, en éliminant les dispositions inquisitoriales du premier projet. Il semble donc que partisans et adversaires de l'impôt sur le revenu devraient se trouver satisfaits ; les premiers, puisque leurs principes sont admis ; les seconds, puisque cet impôt complémentaire ne les obligerait pas à une déclaration trop ennuyeuse ou mortifiante.

Il reste au Gouvernement à concilier les esprits et à ramener en Bourse une quiétude dont elle a fort besoin.

Quoiqu'il en soit, le nouveau 3 1/2 0/0, *tout en n'étant pas encore émis, fait une forte prime sur le marché, car son revenu ressort actuellement au taux de* 3,72 0/0.

Or, on sait déjà, d'après les chiffres des réalisations, que les acheteurs éventuels de ce nouveau titre ont vendu pour environ 15 *fois le montant des* 800 *millions du nouvel emprunt. Il en résultera qu'après le* 7 *juillet, un disponible considérable non employé fera monter toutes les valeurs de Bourse et de Banque en vertu d'une demande bien supérieure à l'offre. Ce serait donc le moment d'acheter actuellement pour réaliser un bénéfice après le* 7 *juillet.*

LA SANGSUE ALLEMANDE. — *L'Allemagne n'a pas d'argent, chacun sait ça, et elle fait tout son possible pour s'en procurer par n'importe quel moyen. Des financiers à sa solde commencent d'abord par nuire au crédit des bonnes Banques françaises au moyen de bruits tendancieux. Puis, profitant alors de l'émoi du capitaliste français, des banques parées de l'étiquette suisse ou belge, mais gérées par des Allemands, offrent des avantages immenses, du moins d'après leurs prospectus. Lorsque les dépôts d'or français seront suffisamment élevés, on les fera filer tout doucement vers Berlin. L'Allemagne, enrichie à nos dépens, nous tomberait alors dessus à l'improviste, et sans bourse délier, ou nous ferait une guerre économique en prêtant notre argent aux autres nations et cela au détriment de notre crédit mondial. Elle subventionnerait également ses entreprises coloniales ou commerciales en nous faisant concurrence avec nos propres fonds.*

Le pire serait si ces banques étrangères faisaient faillite ! Qui sait ? Ce serait certes un bon moyen d'enrichir définitivement l'Allemagne à bon compte ; quant aux créanciers français, ils se trouveraient en face de toutes les difficultés du droit international. Ceux qui se laissent prendre aux boniments de ces financiers ne sont ni prudents pour eux-mêmes, ni patriotes.

EMPRUNT BRESILIEN. — *Le Gouvernement du Brésil vient de prendre la décision de contracter un emprunt qui sera d'au moins* 400 *millions de francs. On parle même d'un chiffre de* 750 *millions. Sur ces données,* 200 *millions, environ, seraient souscrits en France sous le patronage de la Société Générale et de la Banque de Paris et des Pays-Bas.*

Etant donné les difficultés qu'ont déjà éprouvé ces deux Etablissements dans leurs opérations antérieures au Brésil et dans l'Amérique du Sud, nous comprenons que leur grand souci soit d'essayer d'avoir une compensation. Pourvu que ce ne soit pas au contraire un effondrement ! ce serait déplorable !!

EMPRUNT MAROCAIN. — *Le malaise augmente : On annonce que certains de nos parlementaires ont l'intention de poser au Ministre des Finances certaines questions du plus haut intérêt :*

L'Emprunt Marocain est-il réellement souscrit ? Pourquoi les titres sont-ils invisibles et introuvables ? A quel prix a souscrit M. Peytel, directeur du Crédit Algérien *? Pourquoi le « Journal Officiel » n'a-t-il pas encore fait connaître le chiffre de ses dépenses de publicité, comme l'ordonne cependant la dernière loi votée par le Parlement? Le paiement de l'emprunt a-t-il réellement été fait ? Comment se fait-il que l'on spécule en Bourse sur un titre que personne n'a jamais vu ni ne connaît en rien ?*

Espérons que, durant cette semaine, le Ministre des Finances voudra bien répondre à ces différentes questions qui intéressent au plus haut point ceux qui ont souci du bon renom des opérations faites par des Banques françaises.

MONTEBRAS. — *La Société Nouvelle des* Mines de Montebras *qui n'est que la transformation de* Montebras Limited, *convoque ses actionnaires pour leur demander si leur avis est de continuer ou cesser les opérations. Ceci équivaut à dire que la Société est bien mal en point puisqu'une consultation s'impose. Nous avions déjà prévenu nos lecteurs du peu de stabilité de cet Etablissement lorsqu'il se transforma de Société anglaise en Société Française. On n'a certainement pas oublié la perquisition que fit un jour certain commissaire de police trop curieux. Depuis lors, rien ne semble avoir été poursuivi pour faire la lumière sur ces perquisitions. Les dirigeants de la Montebras voudraient-ils, au moyen d'une liquidation, mettre un voile aussi sombre que possible sur des faits indélicats ? Le Parquet ne cherche quelquefois pas à poursuivre une Société qui n'existe plus. De cette façon, on escamote les responsabilités.*

TRAMWAYS DE L'EST PARISIEN. — *Le cours de cette valeur est de* 65 *francs alors que le cours nominal est de* 100 *francs. Sur ce cours de* 65 *francs, le coupon de* 4 *francs que l'on vient d'attribuer fait un revenu de* 6 0/0. *C'est très bien pour ceux qui ont acheté l'action durant ces derniers temps ; mais pour ceux qui avaient souscrit l'action à* 500 *francs et qui se virent réduits des* 4/5e, *le revenu actuel ne fait que du* 0,80 0/0 *ce qui ne peut vraiment être considéré comme un placement avantageux. Etant donné cette moins value de* 35 *francs sur des actions déjà ramenées à* 100 *francs, on ne peut prévoir où s'arrêtera la baisse.*

Pierre FONTENAY.

SUR L'ÉCRAN

L'Exposition.

Il y aura prochainement à Budapest une Exposition de Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent. Cette exposition se tiendra dans la « Industriehalle ». Nombre de cinématographistes ont déjà promis leur concours et tout fait présager un grand succès. Notre industrie dans le Sud-Orient retirera certainement un grand avantage de cette manifestation dans laquelle on pourra admirer et apprécier les progrès constants accomplis par le Cinématographe.

Parmi les divers Présidents de l'Exposition, nous remarquons les noms de nombreuses célébrités du cinéma, entre autres, M. Thomas Edison, président d'honneur; et MM. Charles Pathé, Léon Gaumont et Vandal.

Ils y viennent tous.

Le Bonnet rouge, grand quotidien républicain du soir, ouvrira, dimanche prochain, une Rubrique cinématographique hebdomadaire.

Tous les cinématographistes liront maintenant *Le Bonnet rouge*, dont l'initiative prouve la sympathie dont ce journal a toujours fait preuve à l'égard du cinéma.

Décidément, ils y viennent tous... Nous nous en félicitons.

Nouvelles succursales.

On sait que la M. P. Sales Agency, 37, rue de Trévise, à Paris, vient de confier son Agence de Marseille à M. Etienne Giraud, dont *Le Courrier* annonça récemment l'installation.

Une autre de ses succursales a été ouverte à La Rochelle sous la direction de M. Gellot, un cinématographiste des plus distingués.

Le reste de la France, c'est-à-dire le Nord et le Centre ainsi que la Suisse, dépendront de Paris, où M. Sprécher a su organiser, 37, rue de Trévise, un service de location digne de tous les éloges et qui fonctionne à la satisfaction générale.

Clôture triomphale.

L'Hippodrome Gaumont-Palace fera sa clôture annuelle le 8 juillet. La dernière soirée de gala sera donnée au bénéfice du personnel. Bien entendu, le programme du spectacle sera sensationnel. On y remarque *Quo Vadis?* offert gracieusement par M. L. Aubert.

Inutile d'ajouter que l'Hippodrome clôture en plein triomphe. Il fait le maximum tous les soirs et ceci ne l'empêche pas de fermer ses portes.

Voilà un bel exemple à suivre!

Liquidation.

On nous mande de Lille que la Société en Commandite par Actions du Comptoir International de Cinématographe, 11 et 13, parvis Saint-Maurice, est dissoute.

Cette Société entre en liquidation.

Toutes les opérations concernant la location des films ont cessé depuis un mois.

Précisons.

Il y a un cinéma à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). M. Humbert Robiolo vient de s'y installer. Il commencera ses représentations prochainement.

A propos de la prochaine ouverture de Victoria Cinéma et de Alexandra Cinéma, à Paris, signalons que c'est M. Fernand Akoun qui en prend l'initiative et non pas le Directeur de Luna Park, son frère.

En annonçant la semaine dernière la prise de possession de l'Agence du Sud-ouest de *France-Cinéma-Location* par M. Ch. Bourbonnet, on m'a fait écrire *nombre de Directeurs jusqu'ici un peu dédaigneux des grandes maisons*, au lieu de *dédaignés*.

Nos lecteurs ont certainement déjà corrigé ce lapsus, mais toujours soucieux de la propreté typographique du *Courrier* nous tenons quand même à remettre la chose au point.

Mutation.

M. R. Leloup est rentré à Paris, où M. Charles Mary lui a confié la Direction des Services de location de la *Société Commerciale du Film*. Rappelons que M. R. Leloup représentait la Société Commerciale du Film à Lille et à Bruxelles où il avait monté une affaire qu'il gérait avec une maîtrise sans égale.

Cette mutation, la première en date, sera suivie de quelques autres, car la Société Commerciale du Film se réorganise actuellement, en vue d'une brillante campagne. On en reparlera.

Les Nouveautés.

Par suite des embellissements que la Direction apporte à son Etablissement du Gaumont-Théâtre, boulevard Poissonnière, la présentation des Nouveautés des Etablissements Gaumont se fera au Gaumontcolor, 8, Faubourg Montmartre, le lundi matin, de dix heures à midi, comme d'habitude.

Déplacements.

M. Auguste Jonet, de Tours, le sympathique agent régional pour le centre et l'ouest de la France du Comptoir Ciné-Location Gaumont, était la semaine dernière de passage à Paris. Il vint au *Courrier* nous faire une très aimable visite.

M. Pecqueux, de la Compagnie Internationale de Cinématographie de Lille est également dans nos murs.

M. Couturier, Directeur de l'Agence Moderne, nous est signalé à Lyon.

M. Robert Persky, Ingénieur, Directeur propriétaire du *Kiné Journal* de Moscou, arrivant de Berlin, était cette semaine de passage à Paris. Il vint à la Rédaction du *Courrier* nous apporter le salut fraternel des Cinématographistes Russes.

M. Charles Bourbonnet, Directeur de *France-Cinéma-Location*, Agence de Toulouse, est à Paris où il traite une série d'affaires sensationnelles. Ses clients du Sud-Ouest nous en diront des nouvelles à son retour.

Un beau Catalogue.

La Maison Debrie, 111, rue St-Maur à Paris, a sorti son nouveau catalogue illustré. Il se présente sous les espèces d'un magnifique volume de cinquante pages illustrées de gravures où l'on trouve l'énumération complète de tout le matériel qu'une usine modèle doit posséder.

Tous les Cinématographistes, ne fut-ce qu'à titre purement documentaire, doivent avoir dans leur bibliothèque le catalogue Debrie. Ils pourront se le procurer sur simple demande adressée à

M. DEBRIE, Constructeur,
SERVICE C
111, rue Saint-Maur, à Paris.

On dit.

On dit que deux troupes d'artistes, dirigées par deux metteurs en scène parisiens très connus, attachés tous deux à une entreprise parisienne de films artistiques, sont en panne à Marseille.

L'une d'entre elle est prisonnière au château d'If. Elle y reste faute d'argent pour payer son retour sur le continent.

L'autre est momentanément alimentée par son metteur en scène. Mais celui-ci ne marche plus. Il est disposé, après avoir fait un découvert important, à serrer les cordons de sa bourse et à rentrer à Paris avec tout son monde.

Naturellement, une vive effervescence règne parmi les artistes.

Deux films de plus dans le lac... quoi ! Il est vrai qu'il est bien difficile de peigner un diable qui n'a pas de cheveux.

On dit qu'une grande compagnie étrangère, récemment installée à Paris, serait en pourparlers très avancés et céderait avant peu la concession exclusive de tous ses films, pour la France, la Belgique et d'autres pays, à une Entreprise de location Parisienne.

Ceci sous toutes réserves, mais le bruit court avec tant de persistance entre la rue Favart et la rue St-Augustin qu'il faut bien le saisir au passage.

On dit encore...

Un beau geste.

Se rendant compte des difficultés estivales d'exploitation, la Ciné-Location-Gaumont met à la disposition des Directeurs un choix considérable de Films sensationnels à tarif réduit dit d'été.

En voici la liste. Autant de pièces, autant de succès :

A Propos d'épingles à chapeaux (Les Epingles), comédie	279	mètres.
L'Amazone, drame	302	—
Bijou tragique (La Pierre de Sir John Smithson), drame	480	—
Le Browning, drame	425	—
Calinot avocat, comique	143	—
Le Chef-Lieu de Canton, comédie	548	—
Le Chrysanthème Rouge, comédie en couleurs	268	—
Le Contrebandier, drame	275	—
Les Demoiselles des P. T. T., comédie	242	—
Démission (La Lettre de Démission), comique	199	—
La Dentellière, comédie hollandaise (couleurs)	420	—
L'Express Matrimonial, comédie	285	—
La Gloire et la Douleur de Beethoven, drame	324	—
Le Homard, comédie en couleurs	302	—
L'Hôtel du bonheur, comédie	374	—
La Leçon d'Amour, comédie en couleurs	275	—
Lettre Recommandée, comique	160	—
Les Lys, drame	233	—
Le Mystère des Roches de Kador, drame	948	—
Le Message de l'Empereur, drame	380	—
Un Nuage, comédie	245	—
Une Perle, comédie en couleurs	260	—
Le Petit Poucet, conte en couleurs	631	—
La Prison sur le Gouffre, drame	548	—
La Rançon du Bonheur, drame	932	—
Les Surprises de l'Amour, comédie	313	—
La Télémécanique, comique	100	—
Tonton, comédie	300	—
Travail en Fanfare (Effet d'orchestre), comique	160	—
Le Trombone Héroïque (Champion du trombone), comique	238	—
La Vengeance du Sergent de Ville, comique	268	—
La Vie Aquatique, document	220	—
La Visite du Pasteur, comédie	264	—
Zigoto et le petit oiseau des îles, comique	148	—

Abondance de bien.

L'an prochain l'industrie du film ne manquera pas de documentation. Trois *Annuaires généraux de la Cinématographie* sont en effet annoncés. Nos excellents confrères Dureau, du *Ciné-Journal*, et Marc Mario préparent le quatrième. Celui-ci, dont on nous a présenté la maquette, est admirablement conçu. Il remportera très certainement un très vif succès.

Antoine au Cinéma.

Antoine, le grand vaincu de l'Odéon, Antoine entre au Cinéma... sur un véritable pont d'or. Dès son retour de Turquie il se consacrera au Théâtre du film et deviendra metteur en scène à la S.C.A.G.L.

On connaît la brillante carrière de l'excellent artiste. Son œuvre est universelle et les créations qu'il fit comme Directeur du Théâtre du boulevard de Strasbourg en ont consacré la réputation méritée.

On lui doit au théâtre Antoine : *Le Repas du Lion, la Nouvelle Idole, la Fille Sauvage, le Coup d'Aile, les Remplaçantes, Blanchette, Maternité, les Avariés, l'Avenir, l'Empreinte, la Clairière, Oiseaux de Passage, les Gaîtés de l'escadron, les Tisserands, le Roi Lear,* etc.

A l'Odéon : *La Française, la Faute de l'Abbé Mouret, Jules César, la Maison des Juges, Son Père, L'Apprentie, Ramuntcho, la Comédie des familles, Parmi les Pierres, Comme les feuilles,* et quantité d'œuvres de jeunes et de pièces du répertoire classique.

En venant à son tour au Cinéma Antoine lui apporte en même temps que son grand talent de comédien et de metteur en scène, une expérience indiscutable acquise au cours d'une longue carrière de travail.

Il collaborera à élever le niveau artistique du film par ses conceptions nouvelles et le constant souci d'art qui présida toujours ses créations.

C'est une excellente recrue. Le *Courrier* est heureux de lui souhaiter la bienvenue.

L'Exposition Cinématographique de Paris.

On en parle beaucoup ces temps-ci. La Chambre Syndicale semble en prendre l'initiative si l'on en juge par la lettre circulaire suivante que cette organisation vient de nous adresser, ainsi qu'à un certain nombre de personnalités du monde du film.

Il a paru à quelques-uns des éditeurs et constructeurs français qu'il pourrait être intéressant d'organiser une exposition du Cinéma à Paris *en* 1915.

En outre, dans le but d'adopter dans la construction des appareils de notre métier, des règles et des mesures internationales *qui aideraient à son progrès et permettraient d'atteindre toute la perfection possible, il pourrait être utile également de profiter de la présence à Paris des représentants ou chefs des différentes maisons pour étudier dans un* Congrès International, *les dispositions qu'il conviendrait de prendre* en commun *à cet effet.*

Si vous croyez que le principe de cette exposition et du congrès qui s'ensuivra soit de nature à conserver au marché français la situation prépondérante qu'on lui a jusqu'ici reconnue ; si vous croyez également que des délibérations d'un congrès sérieusement organisé doive sortir un ensemble de mesures propres à faciliter la construction du matériel et à donner aux éditeurs une possibilité plus grande d'atteindre à la perfection artistique, nous réclamons votre concours sans réserve pour lancer l'idée et en rendre la réalisation plus facile à la Chambre Syndicale Française du Cinéma.

Charles Jourjon,
« *Président de la Section des Éditeurs* »

Le *Courrier* pose à son tour la question à ses lecteurs. Que pensent-ils de l'Éventualité d'une Exposition Parisienne ?

L'organe officiel.

Par un vote unanime, le Comité Exécutif de l'Association des Directeurs de Cinémas de la Grande-Bretagne et d'Irlande, tout en reconnaissant les services rendus à leur industrie par les autres journaux professionnels, a choisi comme organe officiel le journal *Le Cinéma.*

L'Association des Directeurs est dans un état très florissant. Elle compte de nombreux adhérents. En principe, elle est dirigée par un Comité Exécutif qui se réunit tous les quinze jours, et de plus, tient plusieurs Assemblées générale. Les rapports de ces différents meetings se trouveront maintenant exclusivement imprimés dans *The Cinéma*, de Londres.

Le Courrier envoie toutes ses félicitations à son confrère d'Outre-Manche. Il est certain que ce dernier justifiera dignement la confiance dont l'a investi l'Association des Directeurs des Cinémas en Angleterre.

Mot de la Fin.

La scène se passe dans un théâtre de prises de vues : On répète depuis quelques instants déjà un tableau dans lequel l'ingénue doit empêcher le jeune premier de l'embrasser et repousser ses avances amoureuses de toutes ses forces. La jeune actrice ne joue pas la scène au gré du metteur en scène. Elle se défend, mais très, très mollement.

« Enfin ! mademoiselle, s'écrie le metteur en scène agacé, vous n'avez donc jamais empêché quelqu'un de vous embrasser !

« Non, Monsieur, jamais, répondit-elle toute rougissante d'un air candide !

L'OPÉRATEUR.

LE

MERCREDI

15

JUILLET

est une date à retenir

LE CODE DU CINÉMA

(Suite)

LIVRE II

EXPLOITATION

CHAPITRE PREMIER

Prescriptions administratives

TITRE PREMIER

OUVERTURE DES SALLES

Déclaration préalable.— Conditions de réception. Responsabilités.

Déclaration préalable. — La liberté des entreprises théâtrales, qui avait été reconnue en 1791, fut supprimée en 1806.

Dès lors, celui qui voulait ouvrir une salle de spectacle était obligé d'en demander l'autorisation, et il ne pouvait y donner que les pièces du genre qui lui était prescrit.

L'article 7 du décret du 6 janvier 1864 rétablit la liberté des théâtres. Seuls, les théâtres subventionnés continuèrent à être astreints aux conditions de leurs cahiers des charges.

Il suffit aujourd'hui, pour l'ouverture d'une salle, d'une simple déclaration destinée à provoquer la surveillance administrative, à la Préfecture de Police ou à la Préfecture du département, celle-ci devant donner avis au Ministère des Beaux-Arts.

Conditions de réception. — Mais il faut encore que l'installation de la salle soit conforme aux prescriptions édictées dans l'intérêt de la sécurité publique.

Ce sont le Préfet de police à Paris et les maires en province qui prescrivent les aménagements intérieurs ou extérieurs nécessaires : espacement des rangs de sièges; fonctionnement automatique des fauteuils et strapontins; ouverture des portes vers l'extérieur; tentures ininflammables, etc.

A Paris et dans sa banlieue, il doit y avoir réception préalable par la Commission Supérieure des Théâtres et par la Préfecture de police.

Aucun changement ne peut ensuite être apporté dans la construction ou l'aménagement sans l'approbation préalable de la Préfecture de police. (Art. 1 à 5 de l'Ordonnance du 10 août 1908.)

Responsabilités. — En cas de sinistre ou d'accident, les propriétaires des salles de spectacle peuvent être considérés comme responsables lorsque, dans l'aménagement des bâtiments, ils n'ont pas pris les dispositions qui leur étaient indiquées, par exemple, pour empêcher le développement des incendies ou en amener l'extinction. (Aff. Opéra-Comique, Cass. 12 juin 1901.)

Le COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

effectue ce jour=là

LES

AGRANDISSEMENTS

de ses

BUREAUX

Il installe les

SERVICES RÉSERVÉS A SES ABONNÉS

TITRE II

ORDONNANCE DE POLICE DU 10 AOUT 1908

Pouvoirs du Préfet de police. — Prescriptions spéciales aux cinématographes. — Classement des salles de spectacle. — Contenance. — Construction. — Isolement. — Dispositions intérieures. — Circulation. — Sorties. — Eclairage. — Eclairage de secours. — Chauffage. — Propreté. — Hygiène. — Commission supérieure des théâtres. — Commission technique. — Sous-commissions. — Service de surveillance contre l'incendie; sapeurs-pompiers. — Service de grand'garde. — Service d'ordre.

Pouvoirs du préfet de police. — Les articles 12 et 21 de l'arrêté du 12 messidor an VIII, encore en vigueur pour la Ville de Paris, le département de la Seine, les communes de Meudon, de Saint-Cloud, de Sèvres et d'Enghien, donnent au Préfet de police, dans ce rayon d'action, les mêmes pouvoirs que ceux appartenant aux maires dans les départements, pour prescrire les mesures nécessaires à la sécurité des personnes, et pour prévenir les accidents et les incendies dans les salles de spectacle.

Prescriptions spéciales aux cinématographes. — L'ordonnance de police du 10 août 1908 prescrit, pour les cinématographes, dans ses articles 175 à 190, un certain nombre de mesures spéciales.

La cabine contenant l'appareil de projection doit être de dimension déterminée, construite en matériaux incombustibles, d'un accès facile, aérée par une large ouverture dans le plafond, garnie d'une toile métallique à mailles fines, éloignée du public de plus de deux mètres, munie de cuves contenant des solutions absorbant les rayons caloriques dont l'une, d'un demi-litre au moins, est interposée entre le condensateur et la pellicule, pourvue de seaux d'eau, d'un extincteur de 5 litres, de deux siphons d'eau de Seltz mis à portée de la main, de volets métalliques se manœuvrant de l'extérieur. Elle doit être fermée seulement par un loqueteau se manœuvrant des deux côtés.

Toutes les bandes, autres que celles en service, doivent être enfermées dans des boîtes métalliques à fermeture automatique, placées dans une resserre isolée du public et ventilée.

Sauf exception rarement consentie, la lumière électrique peut seule être employée, et les appareils la produisant doivent être montés de façon spéciale et placés hors des locaux affectés au public.

Les appareils doivent être à enroulement automatique, et le rhéostat être monté sur un support métallique ou sur un tableau de bois évidé.

Il ne peut être fait usage dans la cabine ni de lampes mobiles, ni de films souples; les conducteurs doivent être séparés et tendus sur des isolateurs; le tableau de distribution de la cabine doit être muni d'un interrupteur bipolaire et d'un coupe-circuit sur chaque pôle, et les mêmes appareils de sûreté doivent être placés au départ des conducteurs allant à la cabine; les seuls conducteurs d'amenée de courant qui puissent être employés sont ceux ayant au minimum une section de 1 m/m carré par ampère; ils doivent être protégés par un tuyau de caoutchouc à leur pénétration dans la cabine; leur partie souple doit avoir la longueur strictement nécessaire au réglage de l'appareil et cette partie doit être protégée par une gaine de cuir; ils ne doivent jamais passer au-dessus du rhéostat ni de la lanterne.

Il est défendu à l'opérateur de fumer.

Classement des salles. — Les salles de spectacle sont classées en trois catégories, suivant leur destination et les dangers que présentent les installations et aménagements.

La première catégorie comprend les établissements qui ont une scène machinée, avec dessus et dessous;

La deuxième, les établissements ayant une scène non machinée sans dessus ni dessous, et les cirques, les hippodromes, les vélodromes et autres établissements qui n'ont qu'une piste pouvant recevoir des décors, des praticables et des accessoires de scène;

La troisième, les établissements qui n'ont pas de scène, mais peuvent comporter une estrade, fixe ou mobile.

Les établissements passent d'une catégorie dans une autre lorsqu'ils changent de destination et que leurs dispositions générales sont modifiées.

Contenance des salles. — Pour déterminer la contenance d'une salle, le nombre de spectateurs assis est évalué, à défaut de séparation entre les places, à raison d'une personne par 45 centimètres de banquette, et le nombre de spectateurs debout dans les promenoirs ou autres endroits de stationnement pour voir la représentation, à trois personnes par mètre carré de surface. (Art. 6 et 62.)

(A suivre.) E. MEIGNEN.

Faites l'expérience « d'excès de publicité », pendant quelque temps et comparez les résultats avec ceux de l'expérience d'insuffisance de publicité.

Agrandissements du "COURRIER"

Ainsi qu'il a été annoncé ici même à différentes reprises, *Le Courrier Cinématographique*, en tête du progrès, effectue, pour son troisième anniversaire, des agrandissements considérables.

Un **étage entier supplémentaire** a été loué, dans l'immeuble qu'il occupe actuellement, 28, boulevard St-Denis, pour installer, avec tout le luxe digne d'un journal de premier ordre, les Services de Rédaction et de Publicité **trop à l'étroit maintenant.**

Avantages réservés aux Abonnés

Les **Salons des Abonnés** seront également aménagés au même étage avec le plus moderne confort. Nos abonnés y trouveront les avantages détaillés ci-dessous :

1° Un cabinet de travail, vaste et élégant, où ils pourront tranquillement penser à leurs affaires, dépouiller leur correspondance, y répondre, consulter tous les Ouvrages techniques, les Journaux, les Catalogues, les Répertoires d'adresses, etc.

2° Un **très grand** et **très somptueux salon de conversation** où ils traiteront à l'aise toutes affaires commerciales ; où ils recevront leurs amis, tout comme s'ils étaient dans leur propre salon.

3° Une **cabine téléphonique** raccordée au poste central du *Courrier* et portant le même numéro : Nord 56-33.

4° Un service de **boîtes aux lettres personnelles** qui permettra aux abonnés de province et de l'étranger, pendant leurs déplacements, de faire adresser, 28, boulevard St-Denis, toute leur correspondance, placée à son arrivée sous la sauvegarde de l'administration du journal.

5° Un **Service d'interprètes** à l'usage des Etrangers.

6° Un **vestiaire**.

Inutile d'ajouter que jamais aucun journal, quelque puissant qu'il soit, n'a réalisé rien de comparable **au bénéfice de ses abonnés.**

Et ce n'est pas fini.

Les abonnés du *Courrier* :

Lisent le meilleur journal,
Sont les mieux informés,
Traitent le plus d'affaires.

ILS SONT PRIVILÉGIÉS

Jurisprudence Cinématographique

(Suite et fin.)

Ce n'est d'ailleurs pas la scène principale, c'est un accessoire de cette scène considérable qu'a fait défiler sous vos yeux le film cinématographique ; et, en tout cas, c'est un tableau différent de celui d'Etcheverry ; il s'en rapproche, c'est possible, mais il n'est pas le même, il n'y a pas identité de l'un avec l'autre. L'idée appartient peut-être en commun aux deux, mais, encore une fois, dans Etcheverry c'est le baiser donné et consenti, tandis que dans le film, c'est un baiser surpris par un amoureux ardent et passionné.

Et vous savez, Messieurs, que pour être un artiste cinématographique comme pour être un artiste photographe, il ne faut pas être dénué d'intelligence. Il faut, pour le choix de la lumière et du lieu, pour le maintien et la disposition des personnages, pour les faire évoluer dans le cadre qui leur convient, faire preuve d'habileté et l'opérateur cinématographique, tout comme le photographe, est dans son genre, un créateur. Son intelligence doit lui servir pour faire évoluer les personnages comme ils doivent évoluer et pour savoir saisir le moment opportun où il doit les prendre.

Est-ce que les artistes cinématographiques qui ont conçu le *Vertige* l'ont conçu d'une façon identique à celle de M. Etcheverry ? Il peut y avoir dans l'œuvre cinématographique des détails semblables, mais l'œuvre d'un artiste cinématographique reste originale. Quand les artistes cinématographiques ont joué la scène qui figure dans le drame que nous avons vu, lorsqu'ils ont posé devant l'objectif comme ils l'ont fait, leur état d'âme était différent de celui des artistes qui ont posé devant M. Etcheverry pour faire le *Vertige* ; leurs attitudes, leurs caractères, leurs pensées différaient manifestement, et c'est parce que leurs caractères, leurs attitudes, leurs pensées différaient, c'est parce que leur conception était différente que leurs gestes n'ont pas été les mêmes. Par conséquent leur œuvre, leur production n'est pas la production identique du tableau de M. Etcheverry.

Je vous le disais, Messieurs, les idées, tous les jours, obéissent aux mêmes principes ; ce sont les artistes de tous les temps qui ont imaginé de reproduire la douleur, l'amour maternel, l'amour filial, le courage civique, la poésie, le baiser notamment... Vous avez encore dans les oreilles cet air de la Mascotte : Rien qui ne soit plus charmant que le baiser. Et, dans la vie courante, quoi de plus agréable que le baiser qui vous est donné le soir, lorsque vous rentrez chez vous, par une fille qui vous aime, par une femme qui vous attend, à laquelle vous le rendez parce que vous l'aimez aussi, par un fils qui se précipite dans vos bras, heureux de revoir son père. Le baiser, Messieurs, c'est la vie tout entière qui s'exprime par le rapprochement des lèvres ; c'est la fougue, la passion. comme l'a produite M. Etcheverry lui-même en 1898 dans son tableau, la fougue de la jeunesse et de l'amour. Lorsqu'on arrive à un âge plus avancé dans la vie, c'est également le plaisir que l'on a à goûter l'ivresse, la volupté de l'amour, comme dans le tableau de 1903 où la femme goûte avec la vie elle-même toutes les ivresses de celui qu'elle aime avec volupté ; et ce n'est plus ni la passion ni l'amour ardent de la jeunesse, c'est la volupté de la femme de trente-cinq ans qui se donne à celui qu'elle aime. Lorsque leurs lèvres se rapprochent, comme dans

le tableau de M. Etcheverry, on les voit penchés l'un vers l'autre sans avoir besoin d'un secours physique pour rapprocher leurs têtes parce que leurs âmes seules les rapprochent et qu'ils semblent tous deux vouloir vivre jusqu'à l'infini dans cette extase. Alors que dans le film cinématographique, vous voyez l'homme qui, avec passion, prend brutalement la femme et veut cueillir le baiser, profitant de l'ivresse du bal, et c'est peut-être le seul mot qui pourrait le faire condamner, dans un moment de vertige. Ah j'entends. Ce n'est pas parce que dans le film cinématographique les artistes ont donné à la scène 13 le nom « Un instant de vertige » que vous pourrez trouver dans le simple rapprochement de ces mots « Un instant de vertige » et « Le vertige » employé par M. Etcheverry de quoi condamner les artistes cinématographiques. Et pourquoi, Messieurs ? M. Pouillet vous le dit lui-même dans son traité des brevets d'invention : « On ne saurait échapper aux peines de la contrefaçon, sous prétexte qu'on aurait modifié plus ou moins l'invention ; qu'importe qu'on n'ait pas identiquement copié le brevet si on a copié les parties essentielles et consécutives ! Aussi est-ce une règle bonne à suivre que de juger la contrefaçon d'après les ressemblances et non d'après les différences ». C'était la thèse de Mᵉ Claro, mais à la condition encore une fois que les parties essentielles consécutives des deux œuvres qui vous sont soumises en ce moment soient les mêmes. Or, vous avez pu voir ces deux tableaux, ils ne sont pas identiques l'un de l'autre ; ils peuvent être, comme le disait M. Paul Hodel, analogues, mais il n'y a certainement pas identité et vous ne pouvez pas condamner pour contrefaçon lorsqu'il n'y a pas identité ; autrement dit, vous ne pouvez pas dire que le film cinématographique est le démarquage du tableau de M. Etcheverry.

S'il n'y avait que des différences de détail, des différences dans les accessoires qui n'auraient pas modifié l'ensemble du tableau, qui ne toucheraient pas à son originalité, à sa caractéristique, je n'aurais pas hésité à me ranger à la thèse du demandeur. Mais, Messieurs, vous l'avez vu, dans les deux tableaux, les artistes que nous voyons ne vibrent pas de la même façon, ils ont des attitudes, des sensations différentes ; et si ce qu'on protège c'est évidemment la pensée de l'auteur, sa conception même, si elle a pu être contrefaite, vous direz très certainement, en rapprochant les deux œuvres qui vous sont soumises, que le tableau du film n'est pas le tableau de M. Etcheverry, que la composition de ces deux tableaux n'est pas identique et que l'un n'est pas la copie de l'autre.

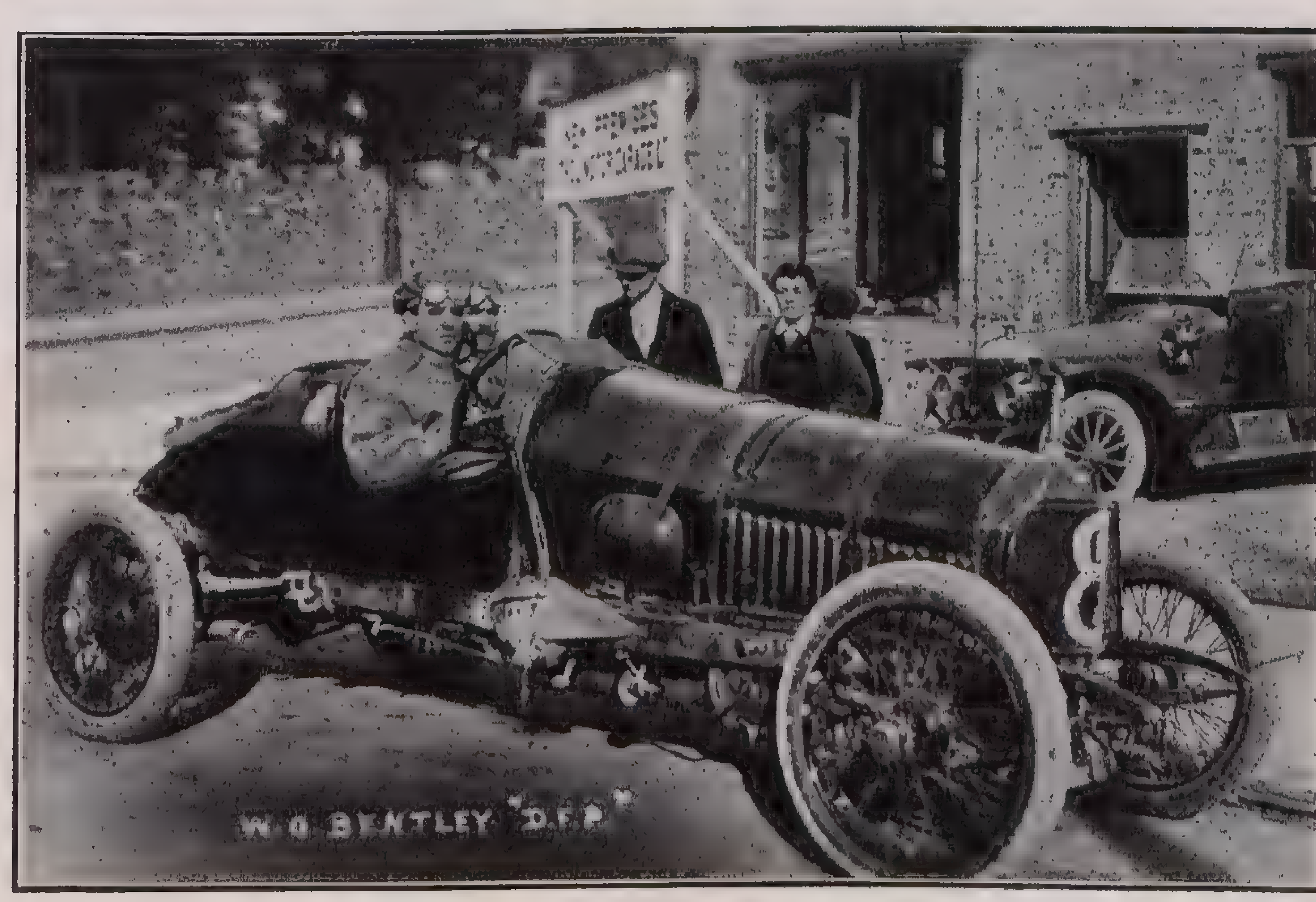
Entre concevoir et produire, il est un abîme et le génie seul a des ailes pour y descendre et en sortir, tenant à la main les fleurs immortelles. Il suffit d'un élément nouveau, d'un sentiment introduit dans une situation identique, pour en faire des œuvres dissemblables. Vous direz, Messieurs, s'il n'y a pas dans le film cinématographique un sentiment nouveau introduit par les artistes du cinéma et qui diffère de celui qu'a voulu représenter M. Etcheverry. Ce serait encore, Messieurs, s'il était nécessaire après la démonstration que je crois avoir établie devant vous, une note de MM. Pouillet, Maillard et Claro, p. 497, décidant que « le fait qu'il existe entre deux ouvrages écrits sur le même sujet certaines analogies sur la composition générale ne constitue pas nécessairement une contrefaçon si d'ailleurs il existe entre eux des différences considérables et essentielles ». Vous voyez, Messieurs, que tout se tient dans la doctrine et dans la jurisprudence pour chercher la base sur laquelle vous avez en ce moment à étayer votre jugement.

Voulez-vous, pour finir, Messieurs, me permettre de vous rappeler une pièce délicieuse que vous connaissez bien, Boubouroche, cette pièce de Courteline où nous voyons un bon garçon, confiant à l'excès, puisque

LA PLUS JOLIE — LA PLUS VITE
LA PLUS ROBUSTE

DES

VOITURES DE SPORT



MODÈLE 10 HP

Seule voiture française classée dans le Grand Prix
:: Automobile d'Angleterre (Tourist Trophy) ::

TOUS LES RECORDS ANGLAIS POUR 70×130 BATTUS PAR LA D.F.P. 10 HP

A effectué le parcours de 970 kilomètres à une vitesse moyenne de 78 kil. 200 à l'heure, battant
:: dix-sept concurrents de 80 et 90 d'alésage ::

DORIOT-FLANDRIN-PARANT

167-169, Bd. Saint-Denis - COURBEVOIE (Seine)

CATALOGUE ENVOYÉ SUR DEMANDE

même devant l'évidence, il ne veut pas croire à son malheur ; Boubouroche, de Courteline, a été travesti par un film cinématographique *Ta femme nous trompe ;* Courteline a poursuivi le film cinématographique qui avait contrefait Boubouroche. Nous voyons là également une scène où on cache l'amant surpris dans une armoire. Est-ce véritablement parce que l'artiste du film cinématographique avait inventé cette scène de l'armoire où on cachait également l'amant, comme cela se produit dans Boubouroche, que Courteline a poursuivi ? certainement non ; il y avait là un détail qui se rapproche beaucoup de celui de Boubouroche, mais nous savons que les armoires jouent dans les pièces de comédie, depuis fort longtemps, des rôles importants pour cacher les amoureux, et Courteline a trop d'esprit pour avoir poursuivi le film cinématographique, uniquement parce que les artistes du cinéma auraient mis dans une armoire, sur la scène, un amant qu'on veut cacher. Si Courteline a poursuivi, c'est parce que dans la pièce du Cinéma, la douce Hortense, semblable à Adèle de Boubouroche, cache son amant dans l'armoire et parce que l'intrigue, dans la pièce, était complètement l'intrigue de Boubouroche et qu'on avait démarqué Boubouroche en faisant *Ta femme nous trompe.*

Vous avez donc, Messieurs, à apprécier qu'il n'y a pas un sentiment nouveau dans le film cinématographique, si les situations et si les sentiments des deux sont les mêmes ; si oui, vous condamnerez et vous laisserez au demandeur tout le bénéfice de ses conclusions ; si non, et vous êtes sur un point de fait, vous n'avez pour vous décider qu'à faire appel à votre conscience et vous êtes à l'abri de toute espèce de critique, sinon, vous débouterez M. Etcheverry sur ce point de sa demande, et vous ne retiendrez par conséquent que les affiches qui, elles, sont manifestement contrefaites.

Votre base d'appréciation pour le préjudice qui a pu être causé à M. Etcheverry est simple, ce préjudice est facile à apprécier ; c'est M. Paul Hodel lui-même qui nous a déclaré que 180 affiches avaient été reçues et vendues par lui. Les affiches valent 4 francs ou 4 fr. 50, il y en a eu 31 de saisies ; pour celles-là vous prononcerez la confiscation ; et vous pourrez, par conséquent, évaluer le préjudice qui a été causé à M. Etcheverry sur cette base. Ce faisant, une fois de plus vous aurez montré, maxime toujours vraie dans ces sortes de procès, que c'est du fait que sort le droit : « *Oriens facto jus oritur* ».

(L'Art et le Droit).

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

Les Artistes des Théâtres Gaumont

Prochainement



Suzanne PRIVAT

Prochainement

DEUX DRAMES ARTISTIQUES :

LA MAIN DE L'AUTRE (Pathétique)

DEUX FEMMES... UN AMOUR (Sentimental)

Une Grande Scène Policière :

L'AFFAIRE DU COLLIER NOIR

Un Excellent Comique :

ONÉSIME ET LE LACHE ANONYME

et de Beaux Documentaires

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

CINES

: Hors Série :

C
I
N
È
S

L'AMAZONE

Grand Roman d'

Action dramatique captivante — Exécution tec

Pour la LOCATION de ce Film

prière de s'adresser

DIRECTEMENT

à la Société Italienne

CINÈS, 8, rue St-Augustin

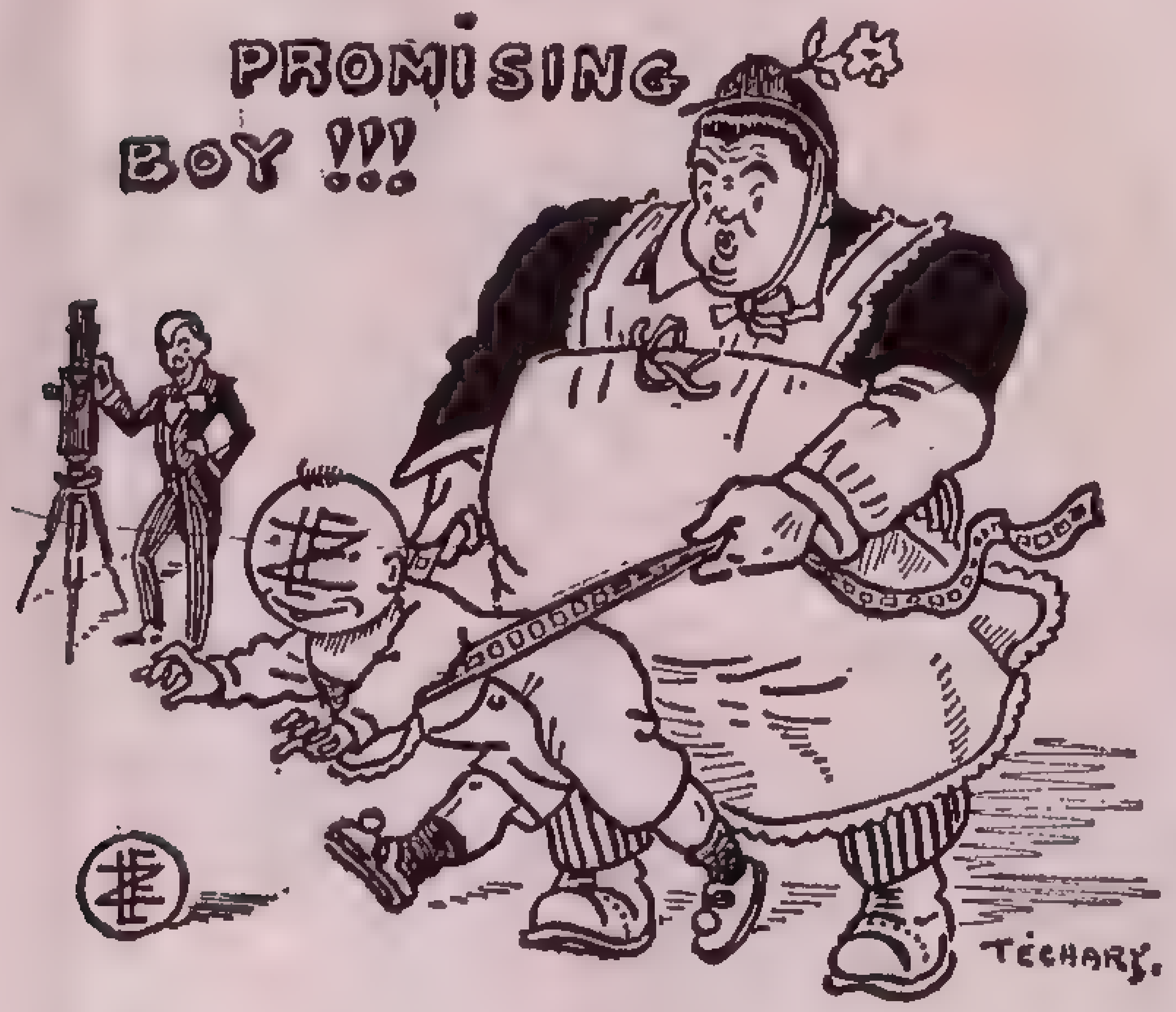
PARIS

Mlle Fran

Longueur

Quatre

Notices



Les Taxes sur les Affiches

Projet de taxation des affiches adopté par le Conseil municipal de Paris dans sa séance du 31 Décembre 1913.

« Le Conseil,

« Vu les mémoires en date des 21 octobre 1912 et 5 novembre 1913, par lesquels M. le Préfet de la Seine lui propose de poursuivre l'établissement d'un timbre municipal sur les affiches préparées ou protégées, peintes et lumineuses, et sur les panneaux-réclames apposés dans Paris ;

« Sur les conclusions présentées par M. Louis Dausset, rapporteur général du budget,

« Délibère :

« Article premier. — M. le Préfet de la Seine est invité à solliciter des Pouvoirs publics une loi tendant à l'établissement, dans les trois mois de sa promulgation, d'un droit de timbre municipal sur les affiches préparées ou protégées, peintes ou lumineuses, et sur les panneaux-réclames apposés dans Paris.

« Art. 2. — L'administration du Timbre sera chargé de percevoir ce droit pour le compte de la Ville de Paris et sera remboursée des frais de perception sur le budget municipal.

« Art. 3. — Ce droit de timbre municipal sera, en ce qui concerne les affiches sur papier préparé et protégé et les affiches peintes, égal au droit de timbre actuellement perçu par l'État en exécution des art. 17, 18 et 19 de la loi du 8 avril 1910. Il sera augmenté de 50 o/o pour les affiches ayant plus de 15 mètres carrés.

« Il sera, en ce qui concerne les affiches lumineuses autres que celles qui sont visées à l'art. 6, de 6 francs, 3 francs et 60 francs par an et par mètre carré ou fraction de mètre carré, sans addition de décimes, suivant les distinctions établies par l'art. 20 de la loi du 8 avril 1910, au lieu des chiffres de 10 francs, 5 francs et 100 francs admis pour le timbre de l'État par ce même art. 20. Les quotités de 6 francs et 3 francs seront doublées pour toutes affiches contenant plus de cinq annonces distinctes. Celle de 60 francs restera invariable quel que soit le nombre des annonces.

« Il sera recouvré dans la même forme que celle établie pour la perception du timbre de l'Etat.

« Il sera dû même pour celles de ces affiches qui auraient été apposées antérieurement à la promulgation de la loi à intervenir.

« Art. 4. — Les affiches lumineuses ou tableaux-annonces lumineux quelconques apposés à l'extérieur sur les murs d'un établissement, et qui ont exclusivement pour objet d'indiquer le produit vendu, ne bénéficieront pas, en ce qui concerne le droit de timbre municipal, de l'exemption prévue pour le timbre de l'État par l'article 22 de la loi du 8 avril 1910.

« Art. 5. — Toutes contraventions aux dispositions

ci-dessus seront punies des mêmes peines que celles relatives au timbre de l'État et prévues dans la loi du 8 avril 1910.

« Art. 6. — Les affiches dites panneaux-réclames, affiches-écrans ou affiches sur portatif spécial, c'est-à-dire les affiches de toute nature, imprimées ou non, peintes, lumineuses ou constituées au moyen de tout autre procédé, qui seront établies à Paris avec ou sans cadres appliqués tant sur les toits et les pignons des maisons que sur les barrières et palissades servant à la construction, seront soumises à l'unique taxe municipale annuelle de timbre dont la quotité est déterminée à l'art. 7.

« Art. 7. — Pour l'assiette de la taxe municipale annuelle de timbre prévue à l'art. 6, les voies de Paris seront classées par délibération du Conseil Municipal en cinq catégories passibles des droits ci-après :

« I. — Panneaux-réclames établis sur les toits et les pignons des maisons (à l'exception des seules affiches peintes directement sur murs-pignons).

« Affiches de 15 mètres carrés au maximum :

« 1re catégorie,	2	francs	le mètre carré.
« 2e —	3	—	—
« 3e —	5	—	—
« 4e —	10	—	—
« 5e —	20	—	—

« Affiches d'une superficie supérieure à 15 mètres carrés :

« 1re catégorie,	3 francs	le mètre carré.
« 2e —	4 fr. 50	—
« 3e —	7 fr. 50	—
« 4e —	15 francs	—
« 5e —	25 francs	—

« En ce qui concerne les panneaux-réclames lumineux ces droits seront réduits de 25 o/o, sans pouvoir descendre au-dessous des droits fixés par l'art. 3, § 2.

II. — Affiches peintes directement sur murs-pignons.

« Affiches de 15 mètres carrés au maximum :

« 1re catégorie,	0 fr. 50 c.	le mètre carré.
« 2e —	0 fr. 50 c.	—
« 3e —	1 franc	—
« 4e —	1 fr. 50 c.	—
« 5e —	2 francs	—

« Affiches d'une superficie supérieure à 15 mètres carrés :

« 1re catégorie	0 fr. 75 c.	le mètre carré.
« 2e —	1 franc	—
« 3e —	1 fr. 50 c.	—
« 4e —	2 francs	—
« 5e —	3 francs	—

« III. — Affiches apposées sur les barrières et palissades servant à la construction.

« Affiches de 15 mètres carrés au maximum :

« 1re catégorie,	2	francs	le mètre carré.
« 2e —	3	—	—
« 3e —	5	—	—
« 4e —	12	—	—
« 5e —	25	—	—

« Affiches d'une superficie supérieure à 15 mètres carrés :

« 1re catégorie 3 francs le mètre carré.
« 2e — 4 fr. 50 c. —
« 3e — 7 fr. 50 c. —
« 4e — 20 francs —
« 5e — 30 francs —

« Il sera procédé tous les trois ans à la revision du classement des voies de Paris.

« Pour la liquidation du droit, toute fraction de mètre carré est comptée pour un mètre carré, sauf en ce qui concerne les affiches sur barrières et palissades, pour lesquelles la taxe ne sera exigible que par trimestre.

« Art. 8. — La taxe établie par l'art. 7 ci-dessus sera applicable même aux affiches existant avant la promulgation de la loi à intervenir.

« Les contrats relatifs à ces affiches, entre auteurs et afficheurs ou entre afficheurs et propriétaires, seront en conséquence résiliés de plein droit, sans dommages-intérêts.

« Art. 9. — Le recouvrement de la taxe municipale établie par l'art. 7 sera poursuivi dans la même forme que celle déterminée par la loi du 12 juillet 1912 et le règlement d'administration publique du 22 août 1912, relatifs au timbre de l'État sur les panneaux-réclames établis hors de toute agglomération de maisons ou de bâtiments.

« Art. 10. — Toutes contraventions aux dispositions des articles 6, 7, 8 et 9 ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux rapportés soit par les préposés de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, soit par les commissaires de police et tous autres agents de la force publique.

« Elles seront punies des mêmes peines que celles édictées par les articles 5 et 9 de la loi susvisée du 12 juillet 1912.

« Art. 11. — Un règlement d'administration publique déterminera, dans les trois mois de la promulgation de la loi à intervenir, le mode d'application des dispositions qui précèdent. »

*
* *

Le Conseil municipal, après avoir adopté le projet de taxes nouvelles, que nous venons de reproduire, a inscrit aux recettes du projet de budget de 1914 :

Chap. 22, art. 7 *bis*. — Taxe sur les véhicules automobiles lourds, 300.000 fr.

Art. 7 *ter*. — Droit de timbre municipal sur les affiches préparées ou protégées, peintes ou lumineuses, et sur les panneaux-réclames apposés dans Paris, 1.400.000 francs.

Les frais de perception de ces deux taxes sont estimés respectivement à 2.200 et à 65.000 francs.

On se demande maintenant si vraiment ce projet deviendra loi sans qu'on tienne compte des protestations qui se sont élevées de toutes parts. Les intéressés aimeraient à espérer qu'on adoucira au moins quelques-unes des dispositions les plus injustes de cette loi d'exception.

Un Programme historique

Nombre de nos lecteurs désirent connaître le programme de la représentation de gala offerte au *Gaumont-Palace*, le 5 juin dernier, par la municipalité de Paris aux municipalités étrangères, sous la présidence de M. Poincaré, Président de la République Française.

Nous déférons d'autant plus volontiers au désir de nos lecteurs que ce programme, par son choix judicieux et le grand succès qu'il obtint, vaut d'être cité in extenso. Le voici :

PREMIÈRE PARTIE

1. *Dans les profondeurs de l'Océan* (Série scientifique)
   Application de la Cinématographie à l'Enseignement et aux Démonstrations Scientifiques.

2. *Projections trichromes :*
   A. Fleurs, Papillons, Coquillages.
   B. En Hollande. — Champs de Tulipes.
   C. En Belgique. — Le Tournoi de Tournai.
   D. En Espagne. — La relève de la Garde au Palais Royal de Madrid. — S. M. Alphonse XIII et M. Poincaré, à Tolède.

3. *L'Agonie de Byzance*
   (Film historique avec accompagnement de Chœurs et Orchestre et exécution de la partition musicale de MM. Henry Février et Léon Moreau).

DEUXIEME PARTIE

1. *Réception à Paris des Municipalités Etrangères*
   (Le Cinématographe donnant l'actualité au jour le jour).

2. *Projections trichromes :*
   A. Objets d'art.
   B. Angleterre. — Le Roi à la Revue de Windsor.
   C. France. — A travers Paris.
   Manœuvres de cuirassés.
   Démonstration et solution du problème de la Cinématographie en couleurs par le procédé trichrome.

3. *La Chanson de la Mer*
   (Avec accompagnement de Chœurs et Orchestre).
   Démonstration de l'effet pouvant être obtenu par la réunion de la présentation d'un film de nature et d'un accompagnement musical spécial.

4. *La Voix de la Patrie*
   (Avec accompagnement de Musique Militaire).

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

El mundo Cinematografico

REVUE BI-MENSUELLE
INTERNATIONALE ILLUSTRÉE
DE

l'Industrie Cinématographique et Photographique

Médaille d'Or
à l'Exposition Internationale de Cinématographie
LONDRES 1913

ABONNEMENTS:

Espagne **5 »**
Etranger **10 »**

Direction et Rédaction :
Consejo de Ciente 280, 1°. BARCELONE
Téléphone : 31-81

DIRECTEUR :
José Sola GUARDIOLA

ABONNEMENTS:

Espagne **5 »**
Etranger **10 »**

PARAIT le 10 et le 25 de CHAQUE MOIS



Les Origines du Cinématographe

Par M. G. DEMENY

II

LA SYNTHÈSE DU MOUVEMENT

(Suite et fin.)

Après six années d'exploitation où mes bénéfices consistaient en un droit de licence sur la vente seule des appareils, après être rentré dans mes débours, je cédai tous mes droits pour une somme minime à la maison Gaumont et Cie, qui est devenue depuis une des plus importantes maisons du monde pour l'exploitation cinématographique.

M. Gaumont avait transformé le type et les dimensions de mon appareil, il avait commencé par construire des machines à bandes pelliculaires de 6 centimètres de large, croyant pouvoir ainsi obtenir plus de luminosité et espérant faire des agrandissements plus considérables, plus nets et plus clairs. Mais le prix de la pellicule était trop élevé pour se permettre de pareilles fantaisies, on perdait d'ailleurs en fixité ce que l'on gagnait en clarté. On revint donc au type courant de l'image actuelle de 25/35 millimètres et l'on adopta un pas uniforme pour la dentelure des bandes. L'affaire a pris depuis un développement inouï, des millions sont aujourd'hui engagés ; la prise des vues et la composition des scènes occupent tout un personnel aussi important qu'un personnel de théâtre.

Telle est, en deux mots, l'histoire du cinématographe, invention dérivant de la chronophotographie, et, comme la photographie, essentiellement française. A mon point de vue, les années employées dans sa réalisation n'ont été qu'une série de déboires et de pertes. J'avais obtenu des résultats trop importants pour ne pas susciter de jalousie, et la jalousie des puissants ressemble aux foudres de Jupiter. Je ne pus l'éviter et je fus terrassé.

A la suite de ces efforts, mon maître me pria de donner ma démission de chef de laboratoire de la Station physiologique, établissement que j'avais fondé avec lui et dans lequel j'avais travaillé sans relâche 14 années.

Je refusai naturellement, mais pour l'obtenir, on me promit une situation équivalente qui ne me fut jamais donnée, de sorte que je fus remplacé sans autre forme de procès comme démissionnaire, n'ayant pourtant jamais donné ma démission. Ne rappelons pas ces tristes moments. Mais avais-je raison de dire que le cinématographe fut une phase pénible de ma vie ? Je puis cependant me vanter d'avoir tenu un instant la fortune entre mes mains. Je n'ai pu la conserver et j'ai subi le sort généralement réservé aux inventeurs qui n'exploitent pas eux-mêmes leur invention. Je suis péniblement rentré dans mes débours, mais je n'ai pas gagné d'argent ; j'ai perdu au contraire ma situation acquise au Collège de France avec mes droits à la retraite pour conserver la propriété d'une invention sans valeur pour moi.

Le cinématographe était une corde brisée, je l'abandonnai à d'autres plus heureux, mais j'avais heureusement d'autres cordes à mon arc, le cinématographe n'était qu'un moyen d'étude me rendant pour le moment le même service que le miscroscope pour l'anatomiste.

Tout convergeait pour moi vers la science de l'éducation physique que j'avais inaugurée sous forme d'un enseignement nouveau en 1880.

Cette science progresse et se développe, maintenant ; j'y donne toute ma vie. Je me console de mes déboires en constatant que mes travaux n'ont pas été inutiles, qu'ils valaient la peine d'être développés puisqu'ils fructifient entre d'autres mains. Mais il ressort de cette causerie un enseignement évident et déjà vieux comme le monde.

Si l'on veut être heureux et fortuné, il faut laisser inventer les autres et être assez malin pour profiter de leurs inventions. J'ai constaté une fois de plus à mes dépens que le travailleur n'a pas toujours le bénéfice de son travail. *Sic vos non vobis.*

Avis aux jeunes, c'est une leçon de prudence et de sagesse que je me permets de leur donner en passant.

Georges DEMENY.

" Le Courrier " à Lyon

De notre Correspondant particulier :

La question des Taxes Municipales de Remplacement n'est pas encore liquidée et les Exploitants sont décidés à protester jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'on leur donne satisfaction.

Pour le moment, tous les cinémas du Centre sont contrôlés, mais cela ne peut durer, car le onzième des recettes prélevées ne paie pas les appointements des contrôleurs et l'on sera obligé de revenir à l'ancien système, c'est-à-dire à l'abonnement.

Quant à la taxe de remplacement des octrois qui est de 0 fr. 10 par place de n'importe quel prix, le maire a continué l'abonnement. Il ajourne momentanément la perception de la taxe afin d'examiner la question, en déclarant à la délégation des Exploitants qu'il ne désirait pas les étrangler mais imposer seulement ce qui était imposable.

Depuis dix jours, la situation est toujours la même. On pense que de ce côté on arrivera à un *modus vivendi* avec l'abonnement, comme précédemment, car le contraire serait la mort de bien des petits cinémas.

A Lyon, depuis deux ans, les cinémas ont doublé en nombre, mais non en recettes. Actuellement, la situation est très critique, l'Exposition leur fait plutôt du tort et les faillites vont arriver.

La Taxe municipale lyonnaise ne date pas d'aujourd'hui, elle fut demandée aux Chambres par M. Augagneur en remplacement des Taxes d'octroi lorsque ces dernières furent supprimées.

On paye donc ici la taxe municipale depuis la fondation des cinémas.

Mais, jusqu'ici on la payait à forfait, réduisant le montant de cette taxe à 2 ou 3 centimes environ par place, excepté lorsqu'un établissement s'installait. On y plaçait un contrôleur pour établir une base de perception.

Il existe même à Lyon des établissements comme la Scala et l'Alcazar Palace qui, ayant plus de 1.000 places, sont contrôlés d'un bout de l'année à l'autre et où la taxe est régulièrement prélevée.

Jusqu'à présent, on avait pu à la rigueur accepter pendant quelque temps un contrôle officiel. Maintenant cela n'est plus possible. La moyenne du prix des places, grâce à la concurrence, a baissé et cette taxe venant à être prélevée sur des places qui varient entre 20 et 50 centimes grève l'exploitation d'un impôt de 20 à 50 0/0, sans compter le droit des pauvres, et principalement au moment où elles auraient le plus besoin d'être dégrevées.

Voici d'ailleurs les textes des lettres qui ont été adressées au Maire de Lyon par les Syndicats Cinématographiques de la ville :

PREMIÈRE LETTRE

Lyon, le 18 juin 1914.

Monsieur le Maire,

Les directeurs de cinémas lyonnais ayant tous reçu un avis du Bureau de bienfaisance leur annonçant que le contrôle du droit des pauvres et de la taxe municipale serait exercé dans chaque établissement pendant trois semaines à partir du dimanche 21 courant, se sont réunis

à l'unanimité aujourd'hui même pour protester contre cette mesure vraiment par trop onéreuse.

Nous sommes persuadés qu'en prenant cette décision le Bureau de Bienfaisance et votre administration n'ont vraiment pas réfléchi qu'à l'heure actuelle les cinémas ne font pas leurs frais s'élevant, en cette saison, à une moyenne de 150 francs par jour pour les petits établissements.

La grosse partie de la recette se fait au moyen de billets demi-tarif à vingt centimes environ, et, pour pouvoir couvrir ces frais, il faudrait donc environ 5 à 600 entrées sur lesquelles vous préleverez, à raison de 0 fr. 10 par place, une somme de 50 à 60 francs, alors que le Bureau de Bienfaisance perçoit à son tour le onzième de la différence, soit 8 francs, reste donc une recette nette de 82 francs pour 150 francs de frais, et l'on a eu pourtant 5 à 600 entrées, *ce qui est rare.*

Nous ne refusons pas d'être contrôlés et nous ne protestons même pas contre un contrôle qui ne prouvera, somme toute, que la véracité de nos dires, d'autant plus que l'éclosion presque mensuelle de nouveaux cinémas aggrave chaque jour de plus en plus notre situation.

Nous venons auprès de vous, Monsieur le Maire, pour protester énergiquement contre le prélèvement intégral pendant le contrôle de la taxe municipale et du droit des pauvres, *au lieu du forfait en vigueur, jusqu'à fixation du nouveau.*

Nous savons très bien ce que vous allez nous dire : C'est que nous faisons état d'une recette qui ne nous appartient pas.

Mais à ceci nous vous répondrons que nous ne prélevons pas ni la taxe ni le droit des pauvres parce que nos établissements sont des établissements de pauvres.

A la personne qui rentre avec un billet 1/2 tarif de quatre ou cinq sous, on ne peut pas encore lui demander (surtout si elle a quatre ou cinq mioches avec elle), de donner encore 10 centimes et le onzième de sa place ; elle prendrait la porte et ne reviendrait plus.

Croyez-vous que ce soit chose possible ; croyez-vous qu'on puisse priver ainsi toute une population pauvre de son spectacle favori.

Vous nous répondrez encore que c'est la loi et que Dura Lex Sed Lex.

A ceci encore nous vous dirons que la loi vous autorise de l'appliquer à chaque établissement comme elle doit être appliquée, c'est-à-dire suivant les conditions de vitalité de chaque établissement.

Voyons, Monsieur le Maire, au moment où les exploitants lyonnais cherchent par tous les moyens à diminuer leurs frais et s'escriment à joindre les deux bouts, pour ne pas fermer leur établissement pendant la mauvaise saison, ce qui débaucherait un personnel qu'il faudrait changer chaque année, l'on vient encore prélever sur leurs caisses 30 à 40 o/o des recettes, ce qui représentera exactement le montant de leur perte.

Cette année, plus que toute autre, il y a lieu de se plaindre que les recettes baissent d'une manière incroyable et ce pour deux choses :

1° *Raison déjà dite, c'est parce qu'il y a trop de cinémas et ce bien davantage que l'année dernière.*

2° *A cause de l'Exposition qui, au lieu de nous faire du bien, comme on aurait été en droit de l'attendre, nous cause un préjudice énorme, car on va davantage à l'Exposition mais on ne vient plus au cinéma.*

Depuis le 1er mai, Monsieur le Maire, notre intérêt aurait été de fermer, mais indépendamment des raisons qui nous ont fait rester ouvert au point de vue de notre personnel, nous n'avons pas voulu que cette vieille légende de Lyon ville morte *s'accentue encore davantage en cette année où chacun fait un effort.*

En conséquence, vous allez nous mettre dans l'impossibilité de continuer et voyez ce qui pourra résulter tant au point de vue de nos employés qu'au point de vue des étrangers visitant Lyon.

La présente est pour vous annoncer qu'une délégation de nos membres se rendra auprès de vous, le samedi 20 courant, elle se tiendra à votre disposition pour discuter cette grave question et ne vous demander qu'une chose :

Contrôlez, mais ne prélevez pas, vous voulez vous rendre compte de ce que nous faisons, rien de plus juste, et si vous ne prélevez rien sur nos caisses, nous resterons ouverts, pour bien vous prouver que notre forfait, loin d'être avantageux est encore trop onéreux, surtout en ce moment.

La loi sur la taxe municipale et bien plus encore celle du droit des pauvres, sont plus vieilles que notre industrie.

Lorsqu'on les a promulguées nos salles n'existaient pas et l'on ne pouvait certes pas prévoir qu'il existerait à ce moment des spectacles bon marché, des spectacles pour petites bourses auxquelles on applique cette loi au nom des pauvres et pour la ville comme aux spectacles de riches tels que les théâtres et music-halls.

Qu'on nous prélève la taxe comme le droit des pauvres,



BÉBÉ

organise

UNE TOURNÉE

Il présentera

BÉBÉ A BON CŒUR

Cinéma Sketch-Comique

dans lequel il jouera

EN PERSONNE

BÉBÉ

LITTLE ABÉLARD

30 minutes de bonne et saine gaîté

BÉBÉ est universellement apprécié sur l'écran. Il attire le public dans les salles où il paraît. Combien de personnes n'attirera-t-il pas lorsqu'il se présentera en chair et en os, sur une scène, avec sa petite frimousse si expressive et si comique

Tout Directeur de Cinéma a donc intérêt, en cette période estivale de morte-saison, d'assurer sa recette en donnant à son public l'attraction sensationnelle de

BÉBÉ DANS SON SKETCH

30 minutes de fou rire

Pour les conditions, écrire à M. ABÉLARD, impresario, 4, Rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine-France)

c'est-à-dire proportionnelle *et non indistinctement une somme de* 0 *fr.* 10 *sur une place de* 0 *fr.* 20 *ou même* quelquefois de 0 fr. 10 *comme sur une loge de* 10 *francs, et nous ne réclamerons plus rien.*

Nous espérons, Monsieur le Maire, qu'après avoir considéré que notre demande est plus que juste, vous voudrez bien y faire droit et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Pour le Bureau :

Le Secrétaire

DEUXIÈME LETTRE

« *Monsieur le Maire,*

« *Nous avons l'honneur de vous remercier sincèrement du bon accueil que vous avez fait à notre délégation samedi passé, et du désir de vous documenter d'une façon très précise sur notre situation.*

« *Ainsi que nous vous l'avons promis, nous venons par la présente vous apporter tous les arguments et documents nécessaires à la défense de notre cause qui, ainsi que vous le verrez par la suite, est à la fois celle de la classe pauvre et celle des travailleurs.*

« *C'est tout d'abord à l'homme juste et foncièrement démocrate que nous nous adressons, certains à l'avance que, lorsqu'il aura jugé notre cas, il s'empressera alors en tant que magistrat municipal d'appliquer la loi avec toute la latitude qu'elle comporte.*

« *C'est donc en homme, Monsieur le Maire, que nous vous demandons de compulser nos documents et discuter nos arguments et, si vous acceptez, notre cause est sauvée du péril qui la menace ; car vous y serez rallié complètement et nous sommes sûrs que vous ferez tout votre possible et que vous userez de tous les moyens en votre pouvoir pour la faire triompher.*

« *La taxe municipale a été instituée à Lyon en remplacement des taxes d'octroi, en vertu d'une loi demandée par la municipalité lyonnaise.*

« *On n'avait pas prévu, à ce moment là, que cette taxe viendrait s'appliquer sur les places bon marché telles que nous en avons dans nos cinémas.*

« *La municipalité de Bordeaux, mieux documentée, vient de demander au Parlement une loi pour taxer les places supérieures à un franc ; nous trouvons que la demande est logique parce qu'elle s'applique à des places qui sont ordinairement occupées par une classe aisée sinon riche, et nous nous en contenterions.*

« *Le gros reproche que nous faisons à la taxe municipale, c'est d'être* fixe *au lieu d'être* proportionnelle *comme il serait logique qu'elle le soit.*

« *C'est somme toute l'histoire du timbre à* 0 *fr.* 10 *qui acquitte aussi bien la grosse que la modique somme.*

« *Regardez le tableau ci-dessous :*

« *Pour faire* 500 *francs avec des places à* 10 *francs, il faut* 50 *personnes, soit* 5 *fr. de taxe.*

« *Pour faire 500 francs avec des places à 2 francs, il faut 250 personnes, soit 25 francs de taxe.*

« *Pour faire 500 francs avec des places à 1 franc, il faut 500 personnes, soit 50 fr. de taxe.*

« *Pour faire 500 francs avec des places à 0 fr. 50, il faut 1.000 personnes, soit 100 francs de taxe.*

« *Pour faire 500 francs avec des places à 0 fr. 25, il faut 2.000 personnes, soit 200 francs de taxe.*

« *Et ainsi de suite, plus la place diminue, plus l'impôt est dur.*

« *Ce qui revient à dire :*

« *Qu'il a été prélevé sur les places à 10 francs 1 0/0 d'impôt municipal, sur celles à 2 francs 5 0/0, sur celles à 1 franc 10 0/0, sur celles à 0 fr. 50 20 0/0 et* quarante pour cent *sur celles à 0 fr. 25.*

« *Or ces dernières places, c'est-à-dire celles des demi-tarifs employés par la classe pauvre, la classe gênée, sont précisément avec celles de 0 fr. 50 et leurs intermédiaires, celles qui sont en grosse, très grosse majorité dans nos cinémas.*

« *Est-il en France un conseiller municipal, un député ou un sénateur qui oserait demander l'application d'une loi qui grèverait un commerce ou une industrie de 20 ou 40 0/0 sur la* Recette brute ; *notez bien que c'est sur la* Recette brute.

« *Et d'autre part ces mêmes élus, leurs électeurs et en un mot tout le public pourra-t-il admettre qu'un membre de la classe privilégiée, un homme aisé, puisse se payer une loge à 10 francs dans un théâtre et payer* un pour cent, *alors que la pauvre mère de famille qui se présentera au guichet d'un cinéma flanquée de ses deux enfants et bien souvent du Père, un ouvrier qui laisse l'absinthe pour venir s'instruire et s'amuser en famille chez nous, alors, disons-nous, que ces quatre personnes appartenant à la classe ouvrière et démocratique devront payer* quarante pour cent *d'impôt sur la modique somme qu'ils auront péniblement prélevée dans leur budget pour leur plaisir favori auquel ils ont droit comme tout le monde.*

« *Pourriez-vous l'admettre, Monsieur le Maire ?*

« *Nous sommes absolument persuadés que non !*

« *Voyez des chiffres :*

« *Cette famille de quatre personnes paye 4 places à 0 fr. 25, il faut quelle ajoute par place 0 fr. 10 de taxe plus 0 fr. 25 de droit des pauvres, soit 0 fr. 15 par 4 égale 0 fr. 60 sur un franc de principal.*

« *Ces chiffres à eux seuls sont bien plus éloquents que tout ce que nous pourrions vous dire.*

« *On peut vous citer mille exemples cocasses, mais réels.*

« *Ils seraient comiques s'ils n'étaient pas désastreux.*

« *En voici un : A l'*Alcazar Palace, *le 1er Mai 1914, la recette brute s'est élevée à 233 fr. 70, le droit des pauvres a prélevé 11 fr. 30, la taxe municipale 109 fr. 40, il est resté à la caisse pour payer les frais généraux, 113 frs ; ce qui fait environ 53 0/0 d'impôt.*

« *Y a-t-il un commerce quelconque qui puisse payer un impôt pareil ?*

« *De tout cet exposé, il en résulte, Monsieur le Maire, que :*

« La taxe doit être proportionnelle *et que* les petites places, les places démocratiques doivent en être exonérées.

« Nos frais généraux. — *Les cinémas augmentent tous les jours et avec eux les frais généraux, car c'est à celui qui passera les plus beaux films et naturellement il s'en suit une surenchère qui, quelquefois, est fort élevée.*

« *Et il y a une location (très élevée en général), le personnel est très nombreux, un ou deux opérateurs, plusieurs ouvreuses, une caissière, plusieurs contrôleurs, des garçons de salle, quelquefois un directeur, un sécrétaire, un pianiste sinon un orchestre, un bonisseur, il y a encore la publicité (chose inévitable à tous les spectacles).*

« *Il y a également les impôts, les droits d'auteur, les frais d'imprimerie, les frais divers, l'entretien d'un matériel très cher, etc., etc.*

« *Lorsqu'on fait le règlement de tous ces frais généraux on est obligé, bien souvent, d'en mettre de sa poche pour payer le droit des pauvres et la taxe municipale.*

« Ce que l'on nous réclame et ce que nous demandons. — *Que réclame-t-on de nous ? Le Bureau de Bienfaisance nous a déclaré que les contrats actuellement consentis ne sont pas en rapport les uns des autres et qu'il y aurait lieu de les unifier.*

« *On veut donc nous contrôler pour rétablir un barème général en vue de l'appliquer d'une manière uniforme.*

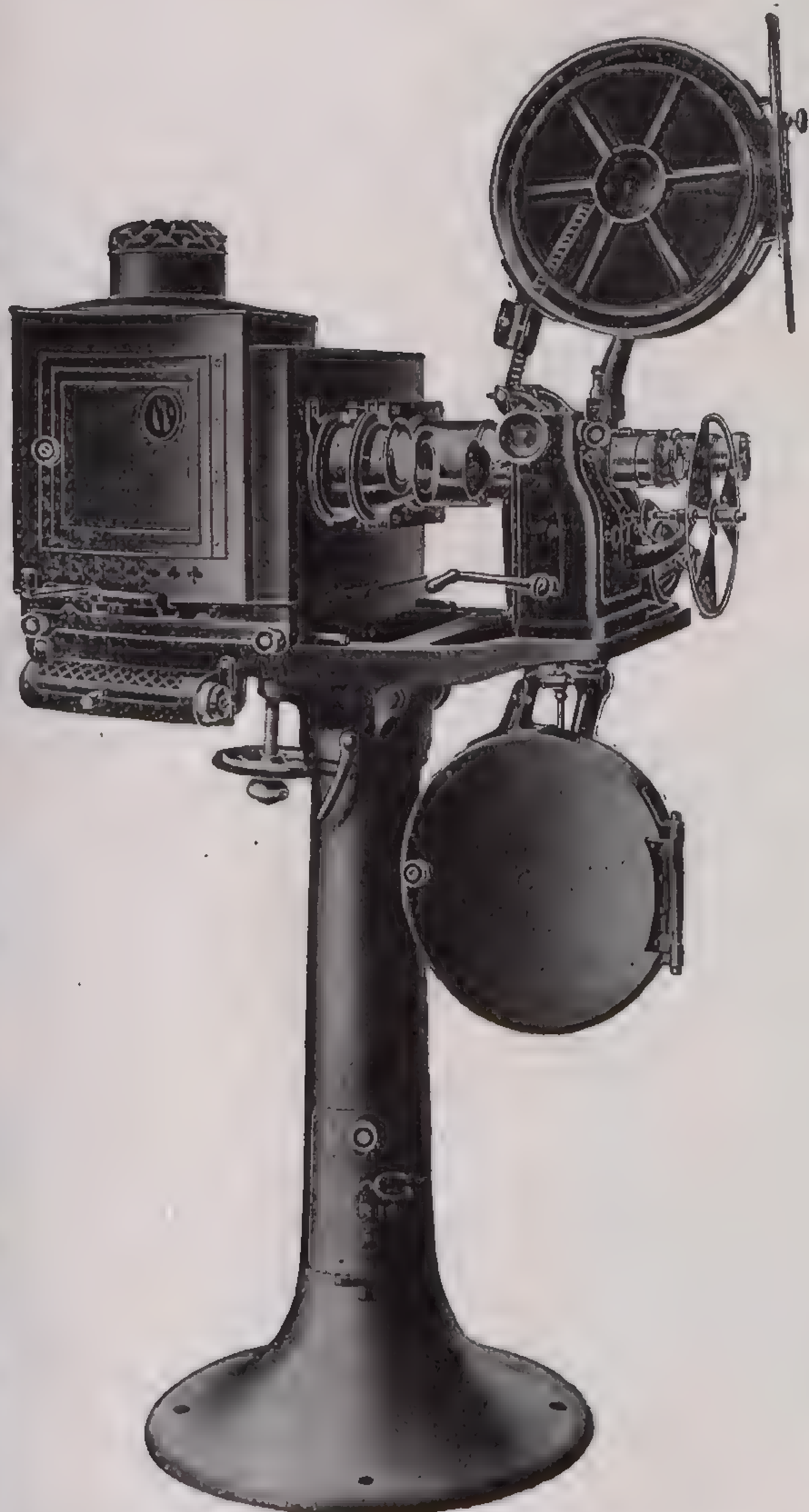
« *Loin de protester, cela est si juste, que non seulement nous l'approuvons, mais nous le réclamons.*

« *Mais il ne faudrait pas que, pendant ce contrôle, on nous prélève entièrement une taxe que vous, Monsieur le Maire, êtes à même maintenant de désapprouver.*

« *On nous contrôle en ce moment officiellement pour le droit des pauvres et officieusement pour la taxe municipale, ce dont nous vous remercions encore une fois.*

« *Ne pourriez-vous pas Monsieur le Maire, vous servir de ce double contrôle officiel et officieux pour établir le barème en question.*

Le Ciné blindé "GUIL" à centre optique fixe et croix de Malte intégrale



La véritable Machine-Outil de l'Opérateur

Petits Poèmes du Ciné blindé "Guil"

La Croix de Malte intégrale "GUIL"

Son rapide ronronnement
Vient accompagner en sourdine,
Voix métallique et anodine,
Le murmure des instruments.

Entraînée par l'ergot moteur
Dans une fantastique ronde,
Cette croix sauvera le monde
Anxieux des Opérateurs.

Car si son âme est bien trempée,
Son cœur est d'acier rectifié;
Sur elle, chacun peut se fier
A toute heure de la journée.

Les tambours font marcher l'armée,
Nous voyons cela tous les jours,
Notre Croix est mieux partagée :
Elle fait marcher le tambour.

Son rapide ronronnement
Vient accompagner en sourdine,
Voix métallique et anodine,
Le murmure des instruments.

R. G.

Le grand catalogue de cinématographie est envoyé franco aux Directeurs, Loueurs, Revendeurs

USINES D'OPTIQUE ET D'APPAREILS DE PRÉCISION

G. GUILBERT

4, Allée Verte -- 59, Boulevard Richard-Lenoir, Paris

Téléphone : 912-27 Télégrammes : SPHEROCYLS - PARIS Métro : RICHARD-LENOIR

Exposition cinématographique LONDRES 1913 } Hors Concours, Membre du Jury.

Nos lecteurs seraient fort aimables de mentionner « Le Courrier Cinématographique », chaque fois qu'ils font une commande à la suite d'une annonce publiée dans notre Journal. C'est le meilleur moyen de justifier la confiance des annonciers du « Courrier » et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous nos lecteurs. D'avance, à tous, nous leur disons merci.

« *Dans ces conditions-là, nos intérêts ne seraient pas lésés, ni les vôtres non plus, et tout serait pour le mieux.*

« *Il serait bon, toutefois, qu'une loi intervienne au plus tôt et exonère de toute taxe les places inférieures à 1 franc ainsi que le demande la municipalité de Bordeaux.*

« *Certes, nous allons nous employer à réclamer cette loi, mais quel beau geste, Monsieur le Maire, si vous consentiez à la porter vous même devant les Chambres.*

« *Il est hors de doute que la démocratie toute entière et tout particulièrement la classe ouvrière vous en seraient reconnaissantes.*

« *En résumé, Monsieur le Maire, nous vous demandons :*

« 1° Maintien du statu quo *et du contrôle officieux sans prélèvement de la taxe municipale, et ce pendant le temps que vous jugerez nécessaire à votre documentation.*

« 2° Etablissement d'un barème *en présence d'une délégation de notre amicale dans lequel vous exonéreriez de taxe municipale les places inférieures à un franc.*

« 3° Etablissement ensuite d'un contrat *avec chaque établissement, contrat que nous aimerions voir bilatéral et qui serait en conséquence valable pour un an au moins, avec renouvellement jusqu'à la révision de la loi sur la taxe municipale (nous aimerions, Monsieur le Maire, être fixés pendant un an d'avance sur notre budget, c'est une demande si juste que vous l'avez certainement approuvée d'avance).*

« 4° Dépôt d'un amendement *modifiant la loi en vigueur et exonérant de taxe municipale les places inférieures à un franc.*

« *Nous espérons, Monsieur le Maire, que vous serez bon encore une fois, et que, donnant un accueil favorable à notre demande, vous épouserez notre cause et la soutiendrez.*

« *Ne rendez pas votre sentence avant d'avoir entendu encore une fois nos explications et, si vous le jugez bon, veuillez nous convoquer, nous vous adresserons deux ou trois sociétaires qui se tiendront entièrement à votre disposition pour vous documenter d'une façon parfaite.*

« *En cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, les respectueuses salutations de ceux qui ont placé en vous toute leur confiance.*

« *Pour l'Amicale cinématographique lyonnaise :*

« Le Secrétaire »

" Le Courrier " à Chartres

De notre Correspondant particulier :

Le Cinéma-Palace, dirigé par l'aviateur Lucien Deneau, connaît encore les jours prospères, malgré l'approche du beau temps qui empêche ordinairement le public de s'enfermer dans une salle. Il est vrai que le succès est dû en grande partie aux beaux programmes de la Maison Pathé Frères, si justement renommée. Ajoutez à cela la parfaite exécution de la musique adaptée aux vues, par l'excellent orchestre dirigé par M. Raphaël Hersey, qui conduit ses artistes au succès, et je crois que cela est suffisant avec le zèle dévoué de son directeur pour faire du Cinéma-Palace l'un des meilleurs de la grande banlieue de Paris.

" Le Courrier à Marseille "

De notre Correspondant particulier :

Faut-il fermer les cinés en été ? — Mais certainement, m'ont répondu les Directeurs. Que X... ferme et moi je ferme aussi.

Oui, mais voilà : X... ne ferme pas et Y... reste ouvert, Z... de même, et personne ne fait ses frais. Tout cela, pourquoi ? Manque d'entente entre les Directeurs. Beaucoup sont pleins de bonne volonté, mais... il faut compter avec les mauvais coucheurs, et il y en a.

Exploitants, suivez-donc les conseils du Directeur du *Courrier* : Fermez vos salles en été ; vous pourrez en profiter pour les retaper pour la saison prochaine.

* * *

A l'Empire-Cinéma

La *Jolie Bretonne* et le *Roman de Magdalena*, comme films de consistance, au comique, *Pathé-Journal*, etc. — Prochainement, *La Dame en Noir* et *Le Secret de l'Aveugle.*

* * *

Eden-Cinéma Pathé

Maudite soit la guerre, *Cœur brisé*, etc., films d'une réalité frappante et très impressionnants.

* * *

Modern Cinéma

Maudite soit la guerre, *Cœur brisé*, etc., films d'une... etc. Voir plus haut !!! Mais pourquoi donc, mon Dieu ? Et ce n'est pas la première fois.

* * *

Régent-Cinéma

L'Associé, quatre actes, *Le Mot du Coffre*, *Miracle d'Amour*, très joli programme.

" Le Courrier " à Lille

De notre Correspondant particulier :

Audience du vendredi 26 juin 1914.

Le Conseil de préfecture du Nord s'est réuni vendredi à 2 heures et demie, en audience publique. M. Grand, conseiller de préfecture, présidait, assisté de M. Gima, conseiller de préfecture, et M. Saint-Venant, conseiller général.

Le rôle de cette audience comportait plusieurs affaires présentant un intérêt juridique particulièrement important.

Elles furent abordées aussitôt que M. le président eut déclaré la remise d'autres affaires de moindre intérêt, soit pour complément d'expertise, soit pour convenances des avocats.

Elles se rapportaient à la perception du droit des pauvres ; d'une part, pour les billets de faveur des cinémas, d'autre part, pour les concerts spirituels donnés au cours des cérémonies religieuses.

LE DROIT DES PAUVRES ET LES CINEMAS

La première de ces affaires, qui est appelée, consiste en une réclamation de M. Legros-Lecouf, directeur d'un cinéma, avenue de Valenciennes, à Cambrai.

Celui-ci demande la nullité de la contrainte à lui décernée pour paiement de 271 francs de droit des pauvres.

Cette somme est basée sur le nombre de places occupées, considérées toutes comme payantes à plein tarif.

Or, M. Legros-Lecouf a un traité avec une maison de chocolat et les paquets de chocolat vendus par celle-ci contiennent tous un billet donnant droit à une entrée à demi-tarif au cinéma.

M. Legros-Lecouf prétend donc ne payer le droit des pauvres que sur la recette réellement faite par lui.

Me Bonduel, qui défend M. Legros, expose en détail cette thèse, qui est, dit-il, conforme à la jurisprudence et il invoque aussi en sa faveur l'exemple des grandes villes comme Paris, Lille, Roubaix, Dunkerque, où le même système de billets de faveur se pratique et où les Bureaux de bienfaisance ne réclament le droit des pauvres que sur la recette effectuée.

Le Bureau de bienfaisance de Cambrai, par l'organe de Me de Lauwereyns, répond que le droit des pauvres est dû sur le prix des billets, et il ne faut pas considérer le fait qu'une partie seulement de ce prix est payée par la personne qui entre au spectacle, car l'autre partie est en réalité payée, soit par le commerçant qui achète au tenancier de cinéma ses billets de faveur, soit par le tenancier de cinéma, qui fait ainsi de la publicité qu'il n'a pas à payer en affiche ou en annonces dans les journaux.

Me de Lauwereyns invoque lui aussi des arrêts du Conseil d'Etat, qui ont tranché la question à propos des billets de faveur donnés aux auteurs. Il a été jugé, en effet, que ces billets sont un payement déguisé fait par l'entrepreneur de spectacles aux auteurs et ces billets doivent entrer à plein tarif dans le calcul du droit des pauvres.

Quant à l'exemple de Paris et de Lille, Me de Lauwereyns le récuse. La question d'opportunité n'a rien à voir avec une question de droit. Il déclare d'ailleurs qu'on s'apercevra peut-être bientôt que les Bureaux de bienfaisance, jusqu'ici tolérants, sauront aussi réclamer leurs droits, qui sont ceux des malheureux.

Après ces plaidoiries, l'affaire est mise en délibéré.

Le plus documenté

Ciné-Gazette

"La Vie par l'image animée"

Hebdomadaire **Environ : 150 mètres**

ADMINISTRATION :
6, Rue Ordener, PARIS

Téléphone : NORD 55-96

Au Syndicat des Loueurs et Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais

A la suite de leur fête du 10 juin dernier, les Cinématographistes du Nord et du Pas-de-Calais, dans un bel élan de solidarité, s'étaient promis la réorganisation de leur Syndicat, en un groupement de défense sérieux et actif. Un appel avait été lancé et aujourd'hui mardi 30 juin, une centaine d'Exploitants avaient répondu à la convocation.

Dans une causerie énergique autant que documentée, M. E. Salembier a exposé nettement ses idées et le but à atteindre du Syndicat. Acclamé à l'unanimité président, M. Salembier procéda de suite à l'élection du Bureau, dont voici la composition :

Présidents d'honneur : MM. Rémy Feys et Médard Carré ;
Président actif : M. E. Salembier, député ;
Vice-Présidents : MM. de Saint-Mesmin et Philipps ;
Secrétaire-Trésorier : M. P. Defives ;
— *Adjoint :* M. E. Choquet ;
Administrateurs : MM. Lion, Bertolotti, Bernard, Seine.
Commissaires aux Comptes : MM. Roi et Rémy.

Avec un tel Bureau, composé d'hommes aussi autorisés, nul doute que nos amis du Nord et du Pas-de-Calais fassent d'utile besogne. Le besoin s'en fait sentir, nombre d'exploitations de la région étant, par certaines Municipalités, l'objet de mesures de plus en plus rigoristes.

*
* *

Malgré la chaleur qui se décide enfin à nous arriver, nous constatons que le public ne cesse pas de fréquenter nos salles de spectacles cinématographiques. Voici, d'ailleurs, le vrai moment d'offrir aux spectateurs des programmes choisis, et nos Directeurs le savent par expérience : les beaux films sont très goûtés du public select lillois.

Les fidèles habitués de l'écran ont pu admirer la semaine dernière, au Théâtre de l'Omnia, le beau film *Néron et Agrippine*. Cette vue de toute beauté, dont certains passages rappellent un peu le célèbre *Quo Vadis*, donne, d'ailleurs, une parfaite reconstitution des mœurs romaines dans des décors somptueux. Les rôles de Néron et Agrippine y sont tenus avec art et une grande vérité historique. Ajoutons à cela une orchestration de premier ordre et souhaitons à l'Omnia de nous offrir souvent de semblables régals.

Le spectacle de cette semaine fut également intéressant avec *La Maison du Baigneur*, d'après la pièce d'Aug. Maquet. Ce beau film, dont l'intérêt est soutenu d'un bout à l'autre, contient des scènes très pathétiques.

On peut y admirer le beau talent de M. Capellani. Max Linder nous a aussi donné *Le Mari jaloux*, une fantaisie très amusante qu'il joue avec son entrain habituel très goûté du public lillois.

B. AUVERTIN.

BIBLIOGRAPHIE

La lumière électrique et ses différentes applications au théâtre, *installation et entretien*, par V. TRUDELLE, électricien. — In-8° de VI-295 pages, avec 80 fig. Broché : **10** francs ; Cartonné : **11** fr. **50**. — (H. DUNOD et E. PINAT, Editeurs, 47 et 49, Quai des Grands-Augustins, Paris, VIe)

L'étude de M. Trudelle est surtout un recueil de notes pratiques prises depuis l'origine de l'installation de l'électricité au théâtre, sur le chantier même, de l'expérience acquise par les hommes et les choses au milieu des praticiens anciens et nouveaux, dont les connaissances concernant les premiers modes d'éclairage : huile, gaz et ceux actuellement employés, l'électricité, avec usine particulière ou station centrale, ont fourni une partie de ces notes que l'auteur a centralisées au cours de ses travaux dans les salles de spectacles tant en France qu'à l'étranger.

L'ouvrage commence par donner un aperçu historique sur l'établissement des théâtres en France, par expliquer les dénominations données aux diverses parties d'une salle de spectacle et aux accessoires employés ; il expose ensuite, les conditions d'établissement de la lumière électrique, en renseignant sommairement le lecteur sur les procédés d'éclairage antérieurement employés ; il décrit au point de vue documentaire les genres de machines servant à la production de l'électricité et les dispositions prises actuellement pour assurer la continuité de l'éclairage ; quelques relevés de dépenses de matériel et d'exploitation renseignent sur la question financière.

Cet ouvrage, le seul de ce genre, sera d'un grand secours aux spécialistes.

La Province Littéraire, Revue Mensuelle Indépendante de Décentralisation Littéraire et Artistique.

Cette jeune et vivante Revue se recommande aux amis des Lettres et des Arts, et réserve le meilleur accueil aux jeunes auteurs de talent désireux d'y collaborer.

La Province Littéraire ouvre, dans son numéro de mai, un grand concours poétique entre tous ses collaborateurs et amis.

Numéro spécimen, contenant conditions du concours, envoyé contre 0 fr. 50.

Abonnements : France : 5 francs ; Etranger : 6 francs.

Directeur : Georges Gallon, 3, rue du Collège, Châtellerault (Vienne).

UNION
ECLAIR LOCATION

Agence à MARSEILLE
7, Rue Suffren, 7
Téléphone

PARIS — 12, Rue Gaillon — PARIS

Téléph. : GUTENBERG 30-92 Adr. tél. : UNIOFILMS

Agence à LILLE
8, Rue du Dragon, 8
Téléph. : 22-60

En Exclusivité :

Un Drame chez les Cow-Boys

La Fiancée du Far-West

(586 mètres)

Affiches Notices Photo

Mardi **ECLAIR-JOURNAL** Vendredi

VOIT TOUT

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris

Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

Programme livrable le 24 Juillet 1914

LE SOLEIL SAUVEUR : Drame

Le Capitaine Manders, Inspecteur de district, est reçu par le prétentieux roi Ogunkanni ; Celui-ci émet le désir de faire instruire son fils Ghadamose en Europe. L'inspecteur, dont le départ est proche, offre d'escorter le Prince jusqu'à la côte. Le Prince entre au collège. Il devient vite camarade avec un des pensionnaires Réginal Courtenay, et, aux vacances, comme le Prince ne peut aller chez aucun parent, Réginald lui offre de l'emmener chez lui. C'est pourquoi la gentille Sybil, sœur de Réginald, reçoit peu avant l'arrivée de son frère, la lettre suivante :

« Ma Chère Sybil,

J'ai oublié de te dire dans ma dernière lettre que l'ami que je vais amener à la maison pendant les vacances, est un véritable Prince Africain.

Très à la hâte,

Ton Frère,

REGINALD.

A peine arrivé, Ghadamose est charmé par la grâce de la jeune Sybil, et comme celle-ci répond à son flirt, il croit avoir conquis son cœur.

A quelques temps de là, le Prince Africain, se trouvant seul dans le parc avec Sybil, lui demande sa main.

Sur le refus de la jeune fille, Ghadamose se révolte, et, oubliant toute retenue, il veut contraindre la jeune fille à lui accorder sa main. Mais Réginald, qui, de loin a assisté à la scène, accourt. Mis au courant de la situation, il fait comprendre au Prince qu'il ne peut épouser Sybil.

Le lendemain le prince quittait la maison des Courtenay.

Plusieurs années se sont écoulées; Sybil voyage en Afrique avec son père et son frère ; là elle fait la connaissance du Capitaine Hartley, de la police Africaine. Pendant les longues heures de sieste, le Capitaine donne à Sybil des leçons de transmission hélioscopique ; cette façon de correspondre rend beaucoup de services à la police, au pays du soleil, et, Sybil naturellement curieuse, comme toute fille d'Eve, s'y intéresse beaucoup .

M. Courtenay part pour une excursion, malgré les conseils d'Hartley qui lui fait observer que les tribus voisines sont dangereuses, il part insuffisamment armé.

Sybil fait partie de la caravane. Tout va bien, mais une tribu qui a pour chef Ghadamose, de retour au pays natal, veut profiter du passage des voyageurs.

Lorsque Ghadamose averti de leur présence arrive vers la caravane, il reconnaît Sybil. Il tient sa revanche et elle sera terrible ; mais non, le Capitaine Hartley prévenu par Sybil au moyen des signaux hélioscopiques, arrive au secours de la caravane.

Longueur : 416 mètres. Aff. en couleurs

Mot télégraphique : « Savedsun »

L'AMOUR A DES AILES : Comédie

Lily et Harry sont secrètement fiancés, mais leurs familles s'opposent à leur mariage. Le tuteur du jeune homme l'ayant un jour surpris avec son amie, veut l'envoyer à l'étranger.

Lily informée de cette décision par une lettre de son fiancé, cherche alors le moyen d'empêcher son départ et de se rapprocher de lui. Une idée lui vient : elle se rend dans un parc d'aviation et demande à un aviateur de lui apprendre à conduire un aéroplane.

Lorsqu'elle peut diriger elle-même un appareil, elle prend son vol et va atterir près de la maison d'un pasteur.

A force de supplications, elle finit par le décider à monter avec elle en aéroplane. Le pauvre pasteur est bien effrayé, néanmoins il se laisse entraîner.

L'appareil s'envole de nouveau et cette fois vient descendre dans le parc de la maison de son fiancé où celui-ci se promenait triste et mélancolique.

Quelle n'est pas sa stupéfaction en voyant la jeune fille sauter lestement de l'appareil.

Le Pasteur lève les bras au ciel, encore tout ému du voyage aérien qu'il vient d'accomplir un peu malgré lui !

Les jeunes gens s'approchent de lui et lui demandent gentiment de les unir en hâte, il y consent. Il était temps. Le cruel tuteur arrive, furieux, il veut s'opposer au mariage mais, trop tard ! !

Sur les instances du bon pasteur, il consent à pardonner.

Longueur : 260 m. Virage 26,00. Aff. en couleurs

Mot télégraphique : « Amouraile »

LE SAUT DE LA MORT : Drame

Les Dawson et les Gibbs, deux notables familles du Kentucky sont ennemies depuis fort longtemps déjà. A la suite d'une agression des Gibbs, un des membres de la famille Dawson ayant été tué, ceux-ci se sont rebellés et désormais, de père en fils, ils vouèrent aux Gibbs une haine implacable.

Pourtant, une solide amitié fleurit parmi cette haine. Le plus jeune des Dawson, Robert, est secrètement fiancé à Mary Gibbs, aussi les deux jeunes gens sont-ils effrayés des conséquences de la guerre que se sont déclarée leurs parents.

Une nuit, par surprise, les Gibbs attaquent les Dawson.

Durant la terrible lutte, les Dawson succombent ; seul, Robert échappe au massacre. A peine sorti de la mêlée, sa première pensée est pour sa fiancée. Il court la rejoindre et, la prenant en croupe sur son cheval décide de quitter pour toujours le Kentucky.

Malheureusement, ils sont aperçus par les Gibbs. On se met à leur poursuite. Une course folle les amène au bord d'une haute falaise. La fuite est impossible. Ils vont être rejoints. Mais non, dans un dernier effort, en un bond prodigieux, le cheval de Robert est lancé dans l'abîme.

Le vieux Gibbs, qui, de loin, a vu leur tentative désepérée, est touché par l'amour des jeunes gens et les unissant, met fin à la haine qui jusqu'alors séparait les deux familles.

Longueur : 622 mètres. Virage 62,20. Aff. en coul.

Mot télégraphique : « Sodemor »

LE MARIAGE DE ZÉPHIRIN : Comique

La fiancée de Raymond, Suzanne, s'occupe activement de trouver un mari pour sa sœur Agathe, moins avantagée qu'elle, sous le rapport de la beauté.

Elle le découvre bien vite en Zéphirin, timide adolescent, dont la grande passion a été jusque là la chasse aux papillons.

Zéphirin est présenté à Agathe, mais tandis que la jeune fille se met à l'aimer dans toute la candeur de son cœur, Zéphirin nullement attiré par la douteuse beauté d'Agathe, s'éprend sérieusement de la gaie Suzanne qui s'amuse à ses dépens. L'espiègle jeune fille, à la longue se laisse prendre à son jeu.

Bientôt le double mariage de Suzanne avec Zéphirin et celui d'Agathe avec Raymond dénoue heureusement cet imbroglio.

Longueur : 173 *m. Virage* 17,3. 1 *aff. en coul.*
Mot télégraphique : « Marizephi »

TARRAGONE ET SES ENVIRONS : plein air

Panorama général de la ville. — Une de ses principales artères avec le monument Roger del Auria. — La tour de la Maure, reste de la domination Arabe. — Précipices constitués de rochers de cyclopiques dimensions. — Ancien aqueduc Romain, le tombeau des Scipions. — La cathédrale de ce cloître, construction du XII[e] siècle. — La chapelle de Saint-Paul. — Poblet et son ancien monastère XV[e] siècle. — Tombeaux des abbés. — Le monastère de Santa Croces. — Tombeaux des nobles Catalans. — (Cloître), construction du XI[e] siècle. — Type catalan.

Longueur : 117 *mètres. Virage* 11,70
Mot télégraphique : « Tarragone »

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

ADR. TÉL. : CINÉLOKA — TÉLÉPHONE : Nord 14-23, 40-97, 51-13

SÉRIE DES GRANDS FILMS ARTISTIQUES

LA MAIN DE L'AUTRE : Drame

Un grand industriel a eu dans sa jeunesse un fils qu'il a abandonné. Ce fils a mal tourné et est devenu un repris de justice dangereux.

L'industriel a eu dans ses usines, le bras broyé par une machine.

Suivant l'exemple du docteur Carrel, le médecin de la famille, pour lui garder l'usage de son bras, lui greffe des muscles frais pris sur un homme récemment mort.

Le bras est sauvé, mais l'industriel depuis ce jour est anxieux ; son bras, mû par des muscles qui ne sont pas à lui, le gêne. Sa gêne va croissant jusqu'au jour où il entend que le médecin dit à sa femme que les muscles greffés appartiennent à un condamné à mort qui n'est autre que le fils de la femme qu'il a lâchement abandonné.

La folie de l'homme augmente. Les remords l'assiègent, et dans un accès de folie il tente d'étrangler sa fille.

Il est interné.

Métrage : 408 mètres.

1 *très belle affiche lith.* 150/220 — 4 *photos* 24/30

DEUX FEMMES — UN AMOUR

Comédie sentimentale

PREMIÈRE PARTIE

Dans la petite ville de Saint-Clémentin on ne parle que du mariage du jeune Charles de Montpeyroux, un poète d'avenir, avec la jolie Andrée Barjac.

Cette union resserrera encore les liens d'amitié entre les deux familles les plus estimées de la petite ville.

Sur ces entrefaites, on annonce qu'une grande artiste va venir donner dans la ville une représentation de gala.

Cette nouvelle trouble étrangement Charles.

Le jeune homme a un drame en vers : « L'Amour Victorieux qu'il rêve de faire représenter à Paris.

La promenade s'achève tristement. Charles ne fait pas attention à Andrée qui ne sait que penser.

Charles n'a plus qu'une idée, intéresser Magda à sa pièce et la faire jouer à Paris.

Et plus les jours passent, plus Andrée sent que son amoureux se détache d'elle.

Elle cherche par tous les moyens à le reprendre, mais le poète est bien loin.

Enfin le grand jour arrive.

Il ose se présenter dans la loge de Magda et lui demande d'écouter sa pièce.

L'actrice lui donne un rendez-vous le lendemain à l'hôtel où elle est descendue.

Charles est exact et il lit sa pièce.

Magda écoute, peu à peu elle s'anime, s'emballe.

C'est jeune, ardent, généreux et quel beau rôle pour elle. Elle relit quelques passages.

Charles rentre chez lui comme ivre.

Son parti est bien vite pris. Il suivra Magda à Paris.

Il fait rapidement ses préparatifs de départ.

DEUXIÈME PARTIE

Le lendemain du jour de son arrivée à Paris, Charles se précipite chez l'artiste : Il n'est pas reçu.

— Madame regrette, elle est fatiguée.

Un peu déçu, Charles va le lendemain au théâtre, on le met à la porte.

Deux jours après, croyant à un malentendu, il force toutes les consignes et pénètre dans la loge de Magda avec son manuscrit sous le bras.

La comédienne le regarde à peine ; elle est très occupée avec un auteur à la mode que Schulmann reconduit avec force politesses.

Resté seul avec Magda, Charles veut la prendre dans ses bras, mais tandis qu'elle se dérobe, le baron de Ris, son amant, entre dans la loge et traite Charles de polisson.

Celui-ci se rebiffe.

Echange de cartes.

Schulmann qui survient, met brutalement Charles à la porte du théâtre.

Il écrit dans un café voisin :

« Magda adorée,

« C'est une épreuve que vous m'imposez, sans doute, car il est impossible que vous ayez oublié en si peu de temps mon œuvre que vous disiez belle et mon amour que vous ne refusiez pas.

« Montpeyroux ».

Il fait porter la lettre.

En rentrant chez lui, il trouve un billet. Il reconnaît l'écriture de Magda. Il l'ouvre en frémissant :

« Cher Monsieur,

« Vous faites des vers très gentils, mais l'amour et la poésie ne sont pas des raisons suffisantes pour encombrer la vie des gens qui aiment leur tranquillité.

« Bien votre

« Magda Felys ».

Cette épître procure à Charles une crise de rage.

Il jette dans sa valise ses habits et son manuscrit et reprend, désespéré, le chemin de sa ville natale.

Quand il arrive chez lui, il ne trouve personne. Jérôme, le vieux domestique, lui apprend, avec des gestes désolés, que ses parents sont auprès de Mlle Barjac dangereusement malade.

Charles se lance chez sa fiancée et, revenu de son erreur et de sa folie, il lui demande pardon qui est vite accordé.

Les couleurs reviennent aux joues d'Andrée qui est bientôt sur pied et enfin le mariage a lieu à la satisfaction de tous.

Enfin ils sont seuls, mais Andrée est toute pâle, elle grelotte, le froid l'envahit..., il faudrait du feu.

En vain, Charles inquiet appuie sur le bouton de sonnette, appelle, personne ne vient.

André frissonne de plus en plus. Charles tâche de trouver un châle, un foulard, quelque chose pour réchauffer la bien-aimée.

Tout à coup, il découvre dans un meuble, oublié là, le volumineux manuscrit de l' « Amour Victorieux » et, joyeusement, avec les feuillets et une allumette, il a vite fait de donner à la chérie qui se réchauffe enfin une belle flambée.

Dans la flamme qui monte, Charles voit sans regrets s'évanouir son rêve, car il tient dans ses bras la mignonne blottie qui sera toute sa vie et qui va le récompenser du sacrifice accompli par le grand baiser qui est la seule vérité de ce monde.

Métrage : 465 *mètres* *Une affiche* 75/100

3 *agrandissements photographiques* : 24/30

ONÉSIME ET LE LACHE ANONYME

Comique

Un jour, le futur beau-père d'Onésime reçut une lettre anonyme qui donnait sur son futur gendre des renseignements calamiteux et le présentait comme une sinistre fripouille, condamnée plusieurs fois pour escroquerie. Immédiatement, le futur beau-père d'Onésime rompait avec son futur gendre, lui retirait sa fiancée et lui consignait sa porte. Mais Onésime n'est pas embarrassé pour si peu. Il alla chanter sa chanson d'amour sous la fenêtre de sa bien-aimée, mais il fut plutôt mal accueilli par son beau-père et finalement, apprenant que sa douce fiancée avait été confiée à une marâtre, il se résolut à l'enlever. Il réussit. Cet enlèvement donne lieu à une poursuite mouvementée qui se termine heureusement pour Onésime qui trouve le moyen d'enfermer son beau-père dans la capote d'une auto, de recruter des témoins et de se faire marier par un pasteur au milieu de mille péripéties.

Il se croit pour toujours débarrassé du fâcheux quidam qui lui a donné tant de tablature quand celui-ci tombe comme la foudre dans le nid où Onésime et sa fiancée ont abrité leur tendresse.

L'ancien futur beau-père va se livrer aux pires extrémités quand on lui fait parvenir une lettre anonyme émanant du même individu qui avoue s'être trompé et avoir donné des renseignements erronés sur le pauvre Onésime.

La paix est conclue et tout se termine comme toujours pour Onésime, le mieux du monde.

Métrage : 278 *mètres.*

L'AFFAIRE DU COLLIER NOIR : Drame.

La célèbre artiste russe, Nadia Fedor, vient d'arriver à Paris, précédée de sa renommée et de celle de son fameux collier de perles noires estimé à cinq millions. Le précieux joyau ne la quitte, ni jour ni nuit, et un détective, Harrisson, est spécialement chargé de veiller à sa sécurité.

Or, Cadmus, audacieux aventurier, forme le projet de s'emparer du fameux collier. Pour s'approcher de Nadia, il se fait passer pour le baron de Grançay, et à la suite d'une représentation triomphale, vient féliciter l'artiste dont, petit à petit, malgré la défiance d'Harrisson, il devient un familier. Il lui recommande une femme de chambre modèle, qui le tient au courant des moindres faits et gestes de l'artiste.

Un jour qu'ils sont dans un château avec des amis, en bande, le baron de Grançay reçoit une dépêche l'appelant à Paris. Il prend congé. Or, dans la nuit, Nadia Fedor est victime d'un étrange attentat. Un individu masqué, après avoir ligotté la femme de chambre, tente de l'étrangler et de s'emparer du collier. L'intervention d'Harrisson oblige le malfaiteur à s'enfuir ; Nadia, en se défendant, l'a mordu cruellement à la main.

Le lendemain, parmi les nombreux télégrammes de félicitation s'en trouve un du baron de Grançay plus chaleureux que les autres... et qui touche profondément Nadia, qui est déja sous le charme fascinateur de ce personnage énigmatique.

De retour à Paris, Nadia retrouve Cadmus de Grançay qui n'a pas renoncé à son projet, et est de plus en plus fascinateur et charmant. Un point inquiète Harrisson. Pourquoi de Grançay garde-t-il toujours ses gants?

Enfin de Grançay offre son cœur et son nom à Nadia qui, ravie d'être comtesse et absolument subjuguée, accepte.

Le soir de la cérémonie, Nadia est déshabillée dans son boudoir. Dans la journée Harrisson a reçu un télégramme (envoyé par Cadmus) le mandant à la Préfecture.

Les amis sont partis, les domestiques aussi à l'exception de la femme de chambre modèle. De Grançay entre, toujours ganté, l'air encore plus étrange que de coutume. Lentement, il retire ses gants. Nadia voit à sa main droite la cicatrice encore mal fermée... elle comprend que Cadmus et de Grançay ne font qu'un. Se maîtrisant avec un sang-froid, elle se retourne vers la femme de chambre pour lui dire d'aller chercher du secours. La femme de chambre a disparu, fermant la porte à clef derrière elle.

De Grançay, avec un sourire des plus aimables, laisse la malheureuse Nadia en lui disant : « Je vous laisse à votre toilette, ma chérie », et disparaît dans la pièce voisine, fermant la porte derrière lui.

Nadia, seule, enfermée, se met à hurler la peur. Alors, par la fenêtre du balcon on voit une main passer à travers un carreau. Cette main éteint l'électricité, ouvre l'espagnolette, et l'homme masqué entre. Il s'approche lentement de Nadia qui se recule, protégeant son cou. Cadmus, au moment de l'étrangler, est pris de pitié pour la pauvre femme et comme elle est paralysée par la terreur, il lui détache seulement le collier, et s'approchant de la fenêtre, il le jette... à la femme de chambre qui a été en bas faire le guet.

Mais Harrisson, qui s'est aperçu du piège qu'on lui a tendu, revient de toute la vitesse de son auto. La fenêtre sous laquelle est embusquée la femme de chambre fait l'angle d'une route et débouchant brusquement, les phares de la voiture viennent frapper en plein la misérable au moment où elle reçoit le collier. Affolée, aveuglée, serrée contre le mur par la voiture, elle est appréhendée par Harrisson qui la confie à un de ses aides, et pénètre dans la maison, puis, dans la chambre, et sauve Nadia en arrêtant Cadmus de Grançay.

Métrage : 682 *mètres.* — *Une affiche* : 100/200
4 *Agrandissements Photographiques* 24/30

SÉRIE INSTRUCTIVE

Un animal qui vit la tête en bas

LA ROUSSETTE

La roussette est une grande chauve-souris des régions chaudes de l'Afrique et de l'Asie.

C'est un animal des plus curieux, oiseau par ses ailes, mammifère par son corps, et qui, propriété bizarre, passe la plus grande partie de sa vie la tête en bas.

Agrippée tout le jour par les ongles de ses pattes aux branches des arbres, la roussette ne quitte cette confortable position que le soir, à la tombée de la nuit, pour prendre son vol et se mettre en quête de sa nourriture.

Les anciens, qui redoutaient beaucoup cet animal pourtant inoffensif, en avaient fait un monstre légendaire, bon et bienfaisant selon les uns, méchant et redoutable suivant les autres.

La superstition et l'imagination s'y mêlant, on se plut même à en faire un être fantastique, un vampire effroyable qui s'abattait sur le cœur de l'homme endormi pour lui sucer le sang !

Longueur : 90 mètres. Color. 60 *mètres.*
Mot de Code : « Styrax »

Les Expériences sentimentales de Népomucène Lemarieux

N° 3

LA BELLE ACTRICE

Quand Népomucène eut hérité de son oncle d'Amérique, il ne songea plus qu'à mener la joyeuse vie, et pour ce faire il courut à la rencontre de son ami Darby Jenks, alors directeur d'une tournée théâtrale.

Son rêve était de se faire aimer de quelque grande actrice et de mener avec elle l'existence enfiévrée du théâtre, telle que son imagination, un peu trop poétique, se la figurait.

A son arrivée, il trouva Darby dans la plus grande des perplexités : les dernières recettes avaient été dérisoires, et sa principale actrice était sur le point de le lâcher s'il ne lui payait pas immédiatement ses arriérés. Dès que Népomucène eut vu l'artiste en question, il en devint follement amoureux et prévint son ami Darby qu'il allait arranger les choses.

Il retira de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque, et régla le litige. Il en fut de même pour tous les autres qui suivirent : dès que la compagnie se trouvait dans un embarras financier — et ceux-ci étaient journaliers — c'était au portefeuille de Népomucène qu'on avait recours, et si parfois il hésitait, vite un sourire prometteur de la belle actrice le rappelait à ses devoirs de trésorier-payeur.

Les choses ne se gâtèrent que du jour où il voulut remplacer le jeune premier, qui venait de se sauver avec la recette. Népomucène avait bien des qualités, nous devons le reconnaître, mais celle d'artiste dramatique lui faisait absolument défaut. Aussi ce fut une catastrophe le soir où il fit ses débuts. Pour la première fois depuis de longs mois, la troupe jouait devant une salle à peu près garnie, mais le public fit une telle réception au débutant qu'il crut inutile d'insister et quitta la salle sous les huées et les projectiles.

325 *mètres. Aff.*

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier :

Le gouvernement de l'Empire, à en croire certains bruits qui courent depuis quelque temps dans les milieux des cinématographistes allemands, prépare une circulaire ordonnant l'emploi exclusif, dans tous les cinémas, de *films ininflammables*, et cela à partir d'une date très proche.

*
* *

A Weissensee, un des faubourgs les plus populeux de Berlin, la Société Union a tourné l'autre jour un film qui a provoqué une *grave catastrophe*. Le scénario comportait une suite d'explosions ; on se servait, dans ce but, de fusées inoffensives dont plusieurs avaient déjà été tirées, lorsque l'une d'elles fit explosion pour de bon, lançant à une grande distance l'artificier qui venait d'y mettre feu. Le malheureux a été relevé, atrocement brûlé, et transporté à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour tirer au clair cette affaire et pour établir si c'est par négligence, par inadvertance ou bien dans un but criminel, que l'une des fusées avait été remplie de substance explosible.

*
* *

La Société de Films Eiko présente au public de la capitale un film pris à Durazzo par un opérateur que la maison y avait spécialement envoyé — comme nous l'avons annoncé dans une précédente chronique. Ce film montre non seulement la rade d'Albanie avec les croiseurs et les canonnières des puissances européennes, les rues principales de la ville et le palais qu'habite le prince Guillaume de Wied, mais encore — et c'est là que tient l'intérêt de la bande — le retour de la famille princière qui s'était réfugiée sur un croiseur autrichien et s'est décidée, peu après, à réintégrer le palais de Durazzo; les mouvements stratégiques des insurgés, leurs préparatifs pour l'attaque et, d'autre part, les mesures de défense prises par les troupes gouvernementales. Ce film constitue un document très intéressant pour la connaissance de ces événements dont les récits ne nous arrivent, le plus souvent, que tendancieusement mutilés. Il prouve, une fois de plus, la haute valeur de la cinématographie sur le vaste domaine du reportage.

*
* *

L' « Allgemeine deutsche Film Gesellschaft » (Société générale allemande de projections), à Leipzig, lance un film sensationnel intitulé *Le Secret de Mme X*, et dans le but d'attirer sur cette bande l'attention des exploitants, fait savoir par la presse cinématographique qu'il s'agit là de la reproduction exacte de l'affaire Caillaux. Sans commentaire !

*
* *

J'aime bien mieux cet autre film qui doit sortir sous peu et qui portera le titre de *Bas les armes!* Il sera tourné d'après le célèbre roman *Bas les armes, Histoire d'une vie*, qui, publié en 1889, eut un succès retentissant et fut traduit dans toutes les langues. Son auteur est Mme Bertha von Suttner, célèbre femme auteur et pacifiste autrichienne, morte il y a quelques jours; elle créa, en 1892, à Dresde, une revue qui devint l'organe du bureau international de la paix et qui porta le même titre que son roman, et elle se vit décerner, en 1905, le grand prix Nobel pour la paix. L'idée de porter sur l'écran son ouvrage réjouira tous ceux qui considèrent le cinéma comme le grand propagateur de toutes les idées modernes et humanitaires.

*
* *

Le Consul général allemand du Cap (Afrique) vient d'envoyer à son gouvernement un rapport sur le nouveau tarif douanier sud-africain. Le général Smuts, ministre des finances de l'Union du Sud-Africain, avait annoncé, dans son discours sur le budget, l'intention du gouvernement d'augmenter les taxes de douane pour parer au déficit menaçant, Dès le 1er mai, c'est-à-dire avant même que le parlement en ait statué, ce tarif a été appliqué, sauf à restituer plus tard les sommes payées en trop dans le cas où le parlement se refuserait à voter cette augmentation. La douane sur bandes et appareils cinématographiques qui jusqu'ici était de 15 0/0, a été portée à 25 0/0.

Fr. Bondy.

Films Jules TALLANDIER



Prochainement :

Suzanne GRANDAIS

dans

Grande Sœur

Scène dramatique en trois parties

sera un gros Succès !!

Société Commerciale du Film

Ch. MARY, Directeur

18, Rue Favart	56, Rue de Paris	74, Rue des Plantes
PARIS	LILLE	BRUXELLES

La Société est seule concessionnaire pour la France et la Belgique

Seuls Concessionnaires pour le Midi de la France :

MM. GURGUI & Cie

55 et 57, Rue Saint-Ferréol — MARSEILLE

La Société Italienne

CINÈS

8, Rue Saint-Augustin, PARIS

a l'honneur d'informer MM. les Exploitants

du MIDI de la FRANCE, CORSE, ALGÉRIE et TUNISIE

qu'elle a cédé à son représentant

M. G. REYNAUD

7, Rue Suffren, à Marseille

des Grandes Œuvres Cinématographiques suivantes :

LA FEMME NUE

Parmi les Hommes et les Fauves

Histoire d'un Pierrot

CELIO-FILM

L'Amazone Masquée

CELIO-FILM

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier :

M. Horace G. Plimpton, un des directeurs de la Compagnie Edison, vient de retourner aux Etats-Unis, après un court séjour en Angleterre et en France.

M. Plimpton est né à Brooklyn en 1865. Il a fait toutes ses études au Brooklyn Institute. Il avait d'abord l'intention de devenir ingénieur civil, mais des offres flatteuses, que lui fit une des plus grandes manufactures de tapis d'Amérique, le décidèrent à entrer dans cette manufacture. Il y resta pendant vingt-six ans. Il la quitta, il y a cinq ans, pour entrer au service de la Compagnie Edison, comme directeur. Sous son habile direction, les affaires de la Compagnie n'ont fait que prospérer et les films Edison qui possèdent en Amérique une incontestable supériorité gagnent sur le continent une place de choix.

Dans une récente conversation, M. Plimpton attribue le succès de ces films au niveau d'excellence que la Compagnie s'est efforcée de conserver dans toutes ses productions et à la manière dont elle a toujours traité les artistes qui en font partie, comme peuvent l'attester les acteurs anglais, membres de la Compagnie Edison en Angleterre.

* * *

L'exposition annuelle de cinématographie, qui doit avoir lieu à Olympia, au mois de septembre prochain, promet d'être aussi brillante que celle de 1913. Son très habile secrétaire, M. Schofield, redouble d'efforts pour arriver à ce résultat.

Parmi les nombreuses attractions de l'Exposition, je veux en citer une, qui sera, sans nul doute, aussi intéressante cette année qu'elle l'a été l'année dernière. C'est un concours ouvert entre toutes les personnes qui aspirent à devenir acteurs ou actrices de cinéma. On leur donne le scénario d'une certaine scène dans une pièce, et elles doivent interpréter le rôle de l'acteur ou de l'actrice dans cette scène. L'artiste qui est jugé le meilleur est le lauréat du concours. Voici quel sera, cette année, le scénario.

« Une personne, homme ou femme, rentre dans sa chambre très tard le soir. Elle est lasse, fatiguée, troublée. Elle s'arrête devant la cheminée où se trouve un bouquet de roses et les admire. A ce moment, elle entend dans la chambre voisine un grand fracas, comme un meuble que l'on aurait renversé. Elle sursaute, croit que c'est un voleur; elle a peur. Après beaucoup d'hésitation, elle rassemble son courage. Elle va vers la porte. Elle l'ouvre, mais au lieu du cambrioleur, trouve un ou une de ses camarades qui a voulu la surprendre. Sa crainte se change en joie. Elle accueille le camarade avec plaisir et tous deux rient de la mésaventure.

L'acteur ou l'actrice, en interprétant le rôle, devra donc exprimer les différents sentiments ou émotions qui agitent le personnage de la scène, tels que lassitude, admiration, effroi, crainte, surprise, plaisir, etc., etc.

* * *

On a parlé dernièrement, et j'en ai fait mention, de l'intention d'un pasteur, en Amérique, de donner, l'hiver prochain, une série de spectacles cinématographiques religieux. Il va se créer ici une entreprise analogue. On

vient, en effet, de former une Compagnie, la « Church and School Social Service Corporation », dont le but sera de réunir un certain nombre de films, soit religieux, soit instructifs et de les fournir aux églises, aux sociétés ou aux différents établissements d'éducation qui voudront donner une séance de cinéma. Le duc de Manchester, un des membres les plus connus de l'aristocratie anglaise, est le secrétaire de la Compagnie, qui aurait, paraît-il, un capital de 100.000 livres sterling, soit 2.500.000 francs.

* * *

L' « American and Continental Film Company » sera, en Angleterre, le représentant de la Life Photo Film Corporation de New-York. Le Président de cette dernière Compagnie, M. Roskam, se prépare à retourner en Amérique. Il annonce que sa Compagnie ne produira que deux films par mois, mais qu'ils seront des plus beaux, car, ajoute-t-il, nous ne tenons pas à la quantité, mais plutôt à la qualité de nos produits.

* * *

On annonce, d'un autre côté, l'arrivée prochaine de M. S. S. Hutchinson, le président de l' « American Film Manufacturing Company », de Chicago, et Santa-Barbara, Californie.

* * *

La Compagnie Edison avait besoin dernièrement de se servir dans le film *The Mystery of the Laughing Death* d'une tarentule. Elle a réussi à obtenir du Directeur du Jardin Zoologique le prêt d'un de ces animaux. Un gardien l'a apporté, l'autre jour, mais a été obligé d'expliquer aux artistes, peu rassurés d'ailleurs, les habitudes de la tarentule et de leur indiquer la distance exacte à laquelle il leur fallait seulement approcher de l'animal, dont la moindre piqûre est mortelle. Les artistes ont promis de se conformer exactement aux instructions du gardien. Cela se conçoit aisément !

* * *

La Compagnie Edison va livrer bientôt une adaptation d'un roman de M. E. Philip Oppenheim, *The Master Number*, dans lequel Miss Mary Fuller, une des meilleures actrices de cinéma, jouera le triple rôle de la princesse Isabel, sa fille et sa cousine. Ce film, qui promet d'être des plus intéressants, aura cinq parties.

* * *

Il semblerait que nous allons avoir bientôt un type de musique spécial pour le cinéma. On annonce d'Italie que Signor Renzo Souzogno, l'éditeur de musique bien connu de Milan, a formé une Compagnie appelée « The Musical Films », dans le but d'encourager les jeunes compositeurs à écrire des opérettes pour pièces cinématographiques. C'est, dit-on, le succès de la musique composée par Humperdinck pour le *Miracle* qui a donné cette idée à Signor Souzogno. Un grand nombre de musiciens ont déjà adhéré à la Compagnie, entre autres Léoncavallo, Bossi, Franchetti et Mascagni.

* * *

On prépare, pour les mois d'août et de septembre, à Budapest, une Exposition Internationale de Cinématographie. Elle aura lieu dans la « Industriehalle ». On remarque dans la liste des Présidents étrangers, les noms les plus connus de l'industrie cinématographique, entre autres ceux de M. Edison, comme Président d'honneur, et ceux de MM. Charles Pathé, Léon Gaumont et Marcel Vandal.

* * *

Le Courrier Cinématographique a parlé longuement, dans son dernier numéro, de la gigantesque entreprise qui résulte de la fusion des trois grandes Compagnies américaines, la « Famous Players Film C° », la « Jesse L. Lasky C° », et la « Bosworth Film C° », M. Samuel Goldfish, dont *Le Courrier* fait mention, a annoncé, l'autre jour, que les affaires des trois Compagnies seraient gérées par M. J. D. Walker, un des pionniers de l'industrie en Angleterre et qui a une grande expérience dans toutes les affaires cinématographiques.

PICK.

Adr. Tél. : CINÉTHOR-PARIS

ONAZ

u Temple ❧ PARIS

BRUXELLES
92, rue des Plantes

NANCY
28, Cours Léopold

MÉZIÈRES
20, rue d'Alsace

TANTS ?

❧ Publicité sensationnelle

LE DÉSASTRE

Gros effets scéniques ❧ 1000 Mètres

Le Masque de l'Honneur	HESPERIA	Drame	930	Mètres
L'Ouragan	BRONCHO	Drame	572	=
Un Bon Sport.	ÉDISON	Comédie	625	=
La Mort de Pierrot	BIOSCOP	Drame	1000	=
Racheté par son sang	MILANO	Drame	750	=
Les Nomades..	F. A. J.	Drame	690	=
L'Aveugle du Pont	E. P.	Drame	445	=

SINOS ❧ CAFÉS, ETC...

Films - Programmes variés - Prix spéciaux ❧

CHRONIQUE AMERICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux Etats-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ

45 West 34th. street
New-York. U.-S.-A

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRESENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITY COMPANY

45 West 34th. Street
New-York. U.-S.-A

From which sample copies, advertising rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier :

La seconde Exposition Internationale de Cinématographie, qui vient de se terminer au Grand Central Palace, à New-York, a eu, de l'avis de tout le monde, le plus brillant succès. Tous les jours, matin et soir, une foule énorme s'est pressée dans les salons de l'Exposition, admirant les « stands » des exposants, écoutant la musique, ou regardant dans différentes salles les films provenant de diverses maisons. Les principales Compagnies avaient, en effet, organisé des théâtres où ils présentaient quelques-unes de leurs productions. La « Général Film Co », l' « Universal », la « Mutual », la « Jesse Lasky Co » et la « Famous Players Co » avaient chacune le leur. Comme je l'ai annoncé aussi, il y a eu deux sessions par jour, dans lesquelles ont été traitées les questions les plus importantes se rapportant à l'industrie du film. Une des plus intéressantes a été celle de la Censure, qui a été discutée longuement, surtout dans la convention tenue par les Directeurs de cinémas de l'Etat de New-York, qui s'y sont tous opposés.

* * *

Un des discours les plus remarquables, prononcés dans une des sessions, a été celui de M. W. Stephen Bush, un collaborateur des plus distingués du *Moving Picture World*. Notre confrère avait pris pour sujet : « La Presse Cinématographique ».

Il a rappelé d'abord que, tandis que la Presse en général montrait au commencement un dédain profond pour le cinéma et pensait qu'il n'aurait qu'une vogue éphémère, la Presse cinématographique avait, au contraire, dès le début, consacré tous ses efforts à élever et à maintenir l'industrie naissante du cinématographe, industrie devenue si puissante à l'heure actuelle. Il était heureux

de voir le revirement qui s'était produit et combien tous les journaux s'occupaient maintenant du cinéma. Cela a amené l'orateur à parler de feu M. James P. Chalmers, le fondateur du *Moving Picture World.* qui est maintenant l'organe le plus important de l'industrie cinématographique aux Etats-Unis. Il a dit que M. Chalmers avait été le « pionnier » du journalisme cinématographique.

La ligne de conduite qu'il a suivie dans son journal, a ajouté M. Bush, est la même que nous suivons actuellement. Elle peut être considérée comme le code d'honneur de la Presse cinématographique. Il a voulu que le journal soit toujours le représentant impartial des trois branches de notre industrie, celles des Editeurs, des Loueurs et des Directeurs. Les colonnes du *Moving Picture World* leur étaient également ouvertes à tous. Mais il insistait spécialement pour que les Directeurs se groupent ensemble et s'unissent pour travailler au mieux de leurs intérêts. Il mettait enfin toujours au service de tous sa plume de journaliste et sa grande expérience des affaires cinématographiques.

« Soyez certains d'une chose, a dit M. Bush en terminant, c'est que la Presse cinématographique continuera d'être ce qu'elle a été, c'est-à-dire l'ami inébranlable et sûr de tous les membres de notre industrie et qu'elle redoublera d'efforts et d'énergie pour les défendre contre leurs ennemis et sauvegarder leur indépendance et leurs intérêts. »

* * *

Il est arrivé, paraît-il, un accident, désastreux s'il est vrai, aux documents, films et photographies, que rapportait le Colonel Roosevelt de son expédition dans quelques parties inexplorées du Brésil. En descendant le cours d'une rivière le canot qui portait ces documents chavira et ils tombèrent au fond de l'eau. Il fallut beaucoup de temps pour les repêcher et leur long séjour dans l'eau les a presque complètement abîmés. De tous les films, il n'y en a qu'un dont on pourrait se servir et encore la photographie est très confuse et à peine distincte. Cet accident est très regrettable pour M. Roosevelt à tous les points de vue. D'abord ces documents avaient une valeur scientifique très grande et, d'un autre côté, il espérait en retirer un bon prix en les vendant à des maisons d'édition. C'est donc une grande perte pour M. Roosevelt.

* * *

Le *Courrier* a parlé récemment de la colossale entreprise représentée par la fusion des trois compagnies, la « Famous Players Film Co », la « Jesse Lasky Co », et la « Bosworth Co ». Je peux en citer encore une qui, sans avoir l'envergure de la première, est cependant d'une importance très considérable, et qui s'est effectuée le 10 juin dernier.

La « Shubert Theatrical Company », dont les propriétaires, MM. Shubert, sont des impresarios, très connus aux Etats-Unis, viennent de fusionner à leur tour avec la « World Film Corporation ». Cette dernière est une des maisons de location les plus importantes d'Amérique, ayant des représentants dans presque toutes les villes importantes du pays. Le capital engagé dans l'affaire s'élève à 3.000.000 de dollars, soit 15 millions de francs.

La « Shubert Theatrical Co », possède ou contrôle des centaines de pièces de théâtre, drames, farces, comédies, pièces à grand spectacle, etc. Elle avait formé, il y a quelques mois, une compagnie spéciale, la « Shubert Feature Film Corporation » pour disposer de ces pièces, une fois qu'elles seraient filmées. Cette corporation disparaît, puisque la « World Film Corporation » s'occupera maintenant spécialement des pièces produites par les Shubert.

Les opérations de la nouvelle compagnie commenceront au mois de septembre. On livrera une des pièces Shubert toutes les semaines. Mais la « World Co » ne s'occupera pas exclusivement de ces dernières. Elle continuera à faire comme dans le passé, à acheter les vedettes et les films à succès toutes les fois qu'on pourra se les procurer sur le marché.

* * *

Comme je l'ai annoncé, il y a quelques semaines, l'Exposition et la Convention de la Ligue des Directeurs de Cinémas s'ouvriront à Dayton, dans l'Etat d'Ohio, le 6 juillet prochain. Elle durera six jours jusqu'au 11 juillet. M. George H. Wiley, le secrétaire, est sûr qu'elle aura un très grand succès. Elle promet d'être très intéressante et tout est prêt pour l'arrivée des délégués.

* * *

Beaucoup de personnes qui sont venues au grand Central Palace, à l'Exposition de New-York, ne se sont pas douté que l'immense lampe incandescente placée à l'entrée, était la plus grande qui ait jamais été construite.

La « Cooper Hewitt Electric Compagny » exposait à l'intérieur du Palace sa nouvelle lampe Targon. Quelque temps auparavant, en développant l'idée qui avait donné naissance à la création de cette lampe Targon, la compagnie avait construit, comme expérience seulement, une immense lampe incandescente de 12.000 bougies, 5.500 watts. C'est cette lampe qui éclairait si brillamment le soir l'entrée de l'Exposition, au Grand Central Palace.

ONCLE SAM.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

De notre Correspondant particulier :

Le Conseil Municipal de Barcelone vient d'acheter un poste de cinéma et un lot de films destinés à l'enseignement que l'on donne dans l'Ecole Municipal des Arts et Métiers.

*
* *

Il vient de se fonder à Barcelone une nouvelle société d'édition avec un capital de 250.000 pesetas.

Nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il s'agit d'un capital versé entièrement, ou simplement *souscrit*, mais, même dans la meilleure hypothèse, je ne crois pas que l'on puisse mettre en scène, ni un petit *Néron*, ni un minuscule *Cabiria.*

Allons, messieurs, ne serait-il pas mieux d'avoir moins de sociétés et un peu plus de capitaux?

Je vous le disais dans ces colonnes, il n'y a pas longtemps. Il est malheureux qu'ici en Espagne, l'on voie tout comme derrière les lentilles d'un microscope.

Avec quatre sous et de la bonne volonté... *anda nina*, et la catastrophe est au bout.

Je ne veux certainement pas être mauvais prophète pour la nouvelle société, mais comment ne pas sourire lorsque l'on pense qu'avec 250.000 pesetas on veut monter une maison d'édition? Il y a à peine de quoi acheter les appareils et entreprendre une campagne de publicité.

Mais les terrains, les théâtres de pose, les meubles, les accessoires, les décors et tout le bazar, avec quoi les achètera-t-on?

Et les artistes, le personnel technique, l'administration, etc. etc. etc., avec quel argent les payera-t-on?

Toujours avec les 250.000 pesetas?

Non, messieurs : avec ce capital-là on n'a pas même de quoi monter une bonne maison de location.

Réunissez vos efforts : de trois ou quatre petites maisons, vouées à l'insuccès dès leur naissance, faites-en une seule, assise sur des bases bien plus solides.

Mettez-y à la tête quelqu'un qui ait déjà fait ses preuves ailleurs, et qui — aux dépens d'autrui et non de vous-mêmes — a acquis l'expérience qui lui est absolument nécessaire... et alors, seulement alors, l'Espagne fera, et fera bien.

Rappelez-vous toujours l'histoire de la grenouille de notre bon La Fontaine.

*
* *

Notre confrère *El mundo cinématografico* de Barcelone, en donnant la nouvelle de la fondation en Italie d'une *Société cinématographique des Auteurs*, publie ce qui suit, et que je *traduis à la lettre.*

« ...... *Défendra* (la société, bien entendu) *les intérêts des* « *auteurs, comme cela est bien naturel* (sic!) *et sera en re-* « *lations intimes avec la Société Italienne des Auteurs.*

« *Comme on le voit, le but que se propose cette société, est* « *énormément pratique...* »

Pratique, pour la Société, je n'en disconviens pas; mais est-ce que *El Mundo Cinématografico* trouve ses abonnés et ses clients parmi les auteurs ou ailleurs?

Ne pensez-vous pas, mon cher confrère, que les exploitants vont la trouver un tantinet mauvaise?...

C'est déjà assez que de payer les prix de location pour y ajouter les droits d'auteurs.

Vous, messieurs de *El Mundo Cinématografico*, vous pouvez trouver cela *bien naturel;* mais en France, par exemple, il paraît que l'on pense, là-dessus, diablement le contraire...

*
* *

A Madrid, comme à Barcelone, tous les efforts pour réunir en un seul faisceau les forces vives du cinéma, ont donné des résultats absolument négatifs.

Il semble même que Messieurs les loueurs et représentants soient revenus à leur point de départ. Chacun projettera ses nouveautés chez soi.

Messieurs les exploitants; bonne jambe et que le bon Dieu vous aide.

*
* *

La maison Prunès vient d'acheter l'exclusivité pour l'Espagne des trois films : *Jacques l'Honneur, Le Camelot* et à *Tire d'Ailes.*

*
* *

L'ancien et très populaire journal de Barcelone, *La Publicidad*, a commencé à publier les dimanches un numéro spécial consacré entièrement à la cinématographie.

C'est un vrai document d'information qui contribuera largement à la divulgation du cinéma.

Ce numéro contient tout ce qui peut intéresser le public à Barcelone et dans le reste de l'Espagne, tant sur l'actualité, que sur tout ce qui se rattache à l'industrie et au commerce du film.

*
* *

Les bureaux de Direction, Rédaction et Administration de notre confrère *El Mundo Cinématografico* ont été transférés à la *Calle Consejo de Ciento*, n° 280.

Ces nouveaux locaux, qui se trouvent au centre de la ville et au milieu de tous les bureaux de l'industrie du film—lesquels se sont groupés dans cette jolie partie de la capitale catalane — répondront mieux à leur but, et ne feront que cimenter toujours davantage les rapports entre tous ceux qui s'occupent du cinéma et notre brillant collègue, qui nous pardonnera notre franchise, et à qui nous souhaitons le meilleur avenir.

El Catalan.

FILMA
DÉPOSÉE

R. Plaisetty & Cie

24, Rue Saint-Augustin, PARIS

Téléphone : **Central 12-45** — Adr. Tél. : **FILMASETTY-PARIS**

Retenez dans vos Programmes :

Le LEGS

La 3e sensationnelle aventure du Détective

Harry WILSON

La Main invisible

Quatrième aventure du Détective

Harry WILSON

vous étonnera par ses multiples qualités, la hardiesse d'exécution et le courage de l'intrépide détective qui reste suspendu au-dessus d'un gouffre de 125 mètres de hauteur, par la seule force de ses poignets, avec une audace incomparable.

Ce film est joué par des acteurs hors pair

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier :

Non : vraiment, dans la vie, il y a de bien drôles de choses. Quelquefois, l'on se demanderait si, oui ou non, nous vivons au vingtième siècle, tant l'on voit de faits et gestes qui sont en opposition avec le plus élémentaire bon sens.

Nous autres, en France — et *Le Courrier* en tête, cela va sans dire — nous ouvrons une fière campagne contre les droits d'auteur.

Cette campagne est si bien menée ; les arguments sont si clairement exposés dans tous leurs détails ; ses conséquences en sont évidentes... et, pourtant, cela se passe si loin de chez nous, que l'on se croirait aux antipodes.

Oui : tandis que vous menez votre croisade, à Paris, chez nous, en Italie, à Milan même, se fonde une Société, dont le titre seul en dit très long en peu de mots : *Société Cinématographique Italienne* DES AUTEURS.

Vous entendez, n'est-ce pas ?...

Il n'y a que le mot « *Cinématographique* » en plus, et le titre est absolument pareil à celui de sa sœur aînée. Celle-là ne suffisait donc pas ?

Mais, du reste, si le titre ne suffisait pas, la circulaire que la nouvelle Société envoie à la presse et au monde du cinéma, explique d'une façon très nette le but à atteindre :

« *Le but* (dit textuellement la lettre-ouverte) *de créer une littérature propre au Cinématographe, et* INTÉRESSER L'AUTEUR AU RENDEMENT RÉEL DE SON ŒUVRE. »

Mais, attendez donc : il y a le bouquet.

C'est la SOCIÉTÉ ITALIENNE DES AUTEURS qui exigera les droits pour le compte de la nouvelle (celle du ciné) et *fera le contrôle comme pour les œuvres lyriques et dramatiques.*

Ne dirait-on pas qu'entre la France et l'Italie, il y a tous les océans réunis de la Terre et de l'Univers ?...

Mais, ces messieurs de la nouvelle ou de la vieille Société des Auteurs, n'entendent-ils pas les échos de la campagne qui se fait de l'autre côté des Alpes ?... Ne connaissent-ils pas sa retentissante victoire ?

Et alors ?...

* * *

Cela devait arriver.

Le portrait cinématographique est né.

Une maison vient de se fonder à Rome : la *Société de Photographie Cinématographique,* laquelle a pour but de substituer au portrait ordinaire le portrait animé. Elle s'adressera donc à la clientèle privée : individus, familles, collèges, Sociétés, etc.

Voilà encore une conquête du ciné.

* * *

Maschera-Film est une nouvelle maison d'édition qui vient de se former à Rome.

Directeur général : l'avocat Tulino ; metteur en scène : Giulio Bazzini. La surface occupée par les établissements mesure plus de 14.000 mètres carrés.

* * *

Les Enfants d'Edouard ont été achetés en exclusivité pour toute l'Italie (sauf la Lombardie et les provinces de la Venise) par la Maison Schenone de Gênes.

* * *

Le théâtre « Alfieri », de Turin, qui avait été loué par la Cinès, a définitivement fermé ses portes; par contre, le grand théâtre « Dal Verone », de Milan, vient d'ouvrir toutes grandes les siennes aux spectacles cinématographiques.

* * *

Et, du moment que je vous donne des nouvelles de Milan, je ne peux pas passer sous silence la belle initiative de la Maison Galli, Meschia et Cie. Ces messieurs ont voulu doter la capitale lombarde d'un cinéma d'un luxe incomparable, et dont la direction sera confiée au directeur d'une de vos plus importantes maisons parisiennes.

Cet établissement, situé dans le centre de la ville, à 150 mètres de la place du Dôme, sera le palais du rêve. Partout mosaïques, sculptures, dorures, glaces de Venise et fleurs.

Trois orchestres se feront entendre tant en matinée qu'en soirée : un dans la salle d'entrée ; un dans le grand salon d'attente qui communique avec le salon de lecture et le bar américain, et l'autre dans la salle de projection.

Le programme sera changé tous les jours.

L'inauguration sera faite dans la première quinzaine d'octobre prochain.

* * *

Nouvelles maisons :

A Bologne : *Felsina-Film*; 3, via Pietrafitta : *Location* à Brescia : Société anonyme *Bresciana.*

* * *

Au *Kursaal Diana* de Milan on a inauguré le *life-targets* ou tir animé, importé d'Angleterre par M. Montelatici.

Moyennant un dispositif spécial — lorsque l'animal qui passe sur l'écran est touché par le projectile — l'appareil cinématographique s'arrête automatiquement, indiquant l'endroit où s'est placée la balle.

Voilà un joli sport en perspective, et cela toujours grâce au ciné.

* * *

Cabiria passe de succès en succès. Au Lyrique de Milan, une foule compacte s'y est pressée pendant presque trois semaines consécutives. A Rome, on donne ce film grandiose depuis vingt jours et, à juger par l'empressement du public, cela va continuer encore longtemps. Cependant, il ne faut pas oublier que *Cabiria* a été déjà donné ici à Rome, une première fois, pendant quinze jours consécutifs, au théâtre « Costanzi ».

Cela fait donc plus d'un mois, et l'on ne peut prévoir la fin.

Pour un succès, c'en est bien un, ou je ne m'y connais plus du tout.

* * *

La « Léonardo-Film » a confié le tirage de ses positifs à la succursale torinaise des usines Biak, de Lyon.

* * *

La succursale gênoise de l' « Eclair » a été transférée au Palais de la Bourse.

* * *

A Gênes toujours, l' « Iris » a remercié tout son personnel et elle est en train d'en engager un nouveau.

Meilleurs souhaits et bonne chance.

* * *

A Turin, un nouveau confrère : *La Tecnica cinematografica* et, à Rome, un autre qui porte notre même nom italianisé : *Il Corriere Cinematografico.*

Que l'étoile du *Courrier* de Paris guide notre sympathique homonyme.

Emile ARNOLD.

Le Cosmograph

Téléphone :
CENTRAL 33-17

7, Faubourg Montmartre - PARIS

Adr. Télég. :
HÉBÉFILM

OSCAR a un RENDEZ-VOUS d'AMOUR

Métrage : 180 mètres environ



1 Affiche 4 couleurs 75 × 105

Comédie Comique de M. LORIN, jouée par l'auteur

Prochainement :

OSCAR GAZIER

Exclusivités de FRANCE-CINÉMA-LOCATION

7, Faubourg Montmartre, PARIS

et de ses Agences de Marseille, Toulouse, Lyon, Lille, Constantine

PAUL HODEL

3, RUE BERGÈRE, Paris
Adr. tél. : **Itala-film Paris** *Tél.* **149-11**

COMME L'AIGLE

Grande scène dramatique

(Suite et fin.)

La lutte maintenant est déclarée ouvertement, Marc vient d'apprendre le dernier forfait de son rival et il jure de le rattraper. Mais Albert, jouant son tout pour le tout, réussit à fuir du train en marche, prenant ainsi un peu d'avance sur son poursuivant. La chance est aveugle et sourit au plus audacieux et peu de temps après sa chute du train, le fourbe arrive dans un centre d'aviation, il se rappelle ses anciens exploits et frête un avion avec lequel il se croit sûr d'être sauvé.

Mais Marc a retrouvé sa piste et sachant qu'il fuit par la voie des airs, il raconte son forfait au chef pilote. Celui-ci met à sa disposition l'appareil le plus rapide et de suite la chasse est reprise. Marc monte vers l'infini pour apercevoir son ennemi et comme l'aigle fond sur sa proie, il se laisse fondre sur Albert. L'inévitable se produit et l'avion du traître va s'abîmer sur le sol où l'incendie consume le tout.

Quelques temps après, la mort ayant tout fait oublier, Marc put épouser Béatrix et le temps redonnant la sérénité à ces âmes bonnes, une vie de bonheur se prépare de nouveau pour eux.

RESUME DES TABLEAUX

1. *Un amour timide.*
2. *Moderne Don Juan.*
3. *Un arriviste forcené.*
4. *Le double jeu d'Albert.*
5. *Agréé par le ministre.*
6. *La duplicité du fiancé est découverte.*
7. *La belle Hélène chasse Albert.*
8. *Le vol des documents d'Etat.*
9. *Marc pourchasse le traître.*
10. *Comme un aigle.. il fond sur l'ennemi.*

943 *mètres. aff. artistiques en coul.*

Union-Eclair-Location

12, RUE GAILLON, PARIS
Tél. : **Louvre 14-18** *Télégr.* : **Uniofilm Paris**

ÉCLAIR

CHERI-BIBI

PREMIERE PARTIE

Chéri-Bibi, garçon boucher à Dieppe, est un bon compagnon, travailleur et franc. Il aime en secret Mlle Cécily, la fille d'un riche armateur dieppois. Mais un événement inattendu transforme la vie du jeune homme. Un soir, revenant de faire aiguiser son couteau de boucherie, il est témoin d'un crime. Dans son effroi, Chéri-Bibi laisse tomber son coutelas du haut de la falaise. Vainement, il le recherche. Le meurtrier, un homme coiffé d'un chapeau gris, s'en est emparé. Non loin, dans un château moyennageux, le vieux marquis du Touchais vit auprès de son fils, Maxime, un fêtard cynique qui, pour s'approprier plus rapidement la fortune paternelle, n'hésite pas à poignarder le marquis, avec le propre couteau de Chéri-Bibi. Reine, une vieille servante de la marquise douarière, est le témoin muet de ce crime.

Injustement condamné, Chéri-Bibi vogue vers le bagne, sur le *Bayard*. Dans les cages où sont enfermés les bagnards, la révolte gronde, habilement préparée par le Konak, sa femme « la comtesse », Chéri-Bibi et un de ses vieux amis d'enfance « La Ficelle », le cuisinier du bord. Les révoltés se rendent maîtres de leurs gardiens. Bientôt le commandement du *Bayard* après une lutte farouche appartient aux bagnards.

Mais, voici qu'au loin, sur les flots tumultueux, des naufragés demandent du secours ; ceux-ci, un homme jeune et robuste et une femme apeurée, sont recueillis par les soins de Chéri-Bibi. Maxime de Touchais, après le meurtre de son père, encore qu'il ait épousé l'exquise Cécily, mena joyeuse vie avec la danseuse Nadège. Au cours d'une riante croisière, ils se perdirent en mer. Les voici aux mains de bagnards qui les rançonneront. Un marquis et une jolie femme valent bien deux millions. Un million pour le Kanak, un autre pour Chéri-Bibi et ils seront libres.

Le Kanak conçoit un terrible projet. Il sait, redoutable chirurgien, pratiquer la greffe humaine. Si Chéri-Bibi veut lui abandonner son million, il se fait fort de lui donner avant peu le visage et les mains du marquis. Et tandis qu'un drame atroce se déroule à son bord, le *Bayard*, guidé par des forçats, continue sa route aventureuse.

On apprend à la « Ficelle » la mort de Chéri-Bibi. Le cuisinier ne peut croire que celui qu'il aimait tant a disparu. Il a des doutes. Aussi, se souvenant que Chéri-Bibi adorait la morue espagnole, il confectionne ce mets avec l'espoir que son parfum attirera l'ami disparu, s'il se cache en quelque coin du navire. Le faux marquis est pris à ce piège. La Ficelle, heureux de retrouver son vieux compagnon d'enfance, lui jure le plus absolu secret. La nuit même, un canot les débarque tous deux sur la côte.

DEUXIEME PARTIE

Chéri-Bibi et La Ficelle revoient Dieppe avec émotion. Désormais, l'ancien garçon boucher, le bagnard, sera pour tous le marquis Maxime. Il fait informer sa femme, la marquise, de son retour. Celle-ci ne consent à revoir levolageépoux que lorsqu'il se sera amendé. Qu'à cela ne tienne, il chasse Nadège le soir même. La danseuse verse un narcotique dans son thé.

S'étant endormi, le marquis n'a pas réintégré le château. Devant cette preuve nouvelle que son mari est incorrigible la marquise s'enfuit au couvent. Pour revoir Cécily qu'il adore, Chéri-Bibi risque sa vie ; escaladant audacieusement les murs, il parvient à pénétrer dans la pieuse demeure. Touchée d'un tel amour, la marquise lui pardonne.

Un malheur survient au château. Madame la douairière se sentant faiblir a fait demander le docteur Walter, en qui le pseudo marquis reconnaît son ancien complice « Le Kanak ». « La comtesse » la femme du Kanak a toujours eu pour Chéri-Bibi une tendresse admirative, elle l'informe des projets du bandit, lequel a enfermé dans son secrétaire un testament où tout le passé troublé de l'actuel marquis est révélé. Ainsi, tout l'échafaudage de mensonges de Chéri-Bibi peut s'effondrer en un seul instant. Délaissant ses vêtements élégants, et se travestissant en rôdeur, Chéri-Bibi, accompagné de son fidèle et courageux « La Ficelle », part dans la nuit, avec la ferme volonté de s'emparer du testament révélateur et de réduire à l'im-

puissance le tragique « Kanak », l'ancien complice des jours troublés où le faux marquis voguait vers le bagne.

TROISIEME PARTIE

Se glissant dans l'ombre propice de la nuit, les deux hommes ont pénétré chez le « Kanak ». Ils ont ouvert le mystérieux coffre-fort. Soudain, lentement, des gouttes de sang semblant pleuvoir du plafond ont rougi les papiers qu'ils tiennent. Un billet froissé tombe à leur pied. « La comtesse » avant d'expirer veut sauver encore Chéri-Bibi. Le « Kanak » a surpris ses anciens complices, il les guette dans le jardin et ne les laissera pas s'enfuir. Allons, c'est la lutte. Jamais, dans sa vie tourmentée, le marquis n'a connu la peur. La « Ficelle » joint l'habileté au courage ; tous deux s'élancent dans l'inconnu. Une discussion brève, des coups de feu et le « Kanak » s'abat, frappé d'une balle au front.

Inquiets des attentats commis dans la région, les policiers protègent les riches propriétés et durant des mois, Chéri-Bibi vit heureux, sous la garde vigilante et respectueuse des autorités. Mais, voici que s'éteint la marquise douairière. La vieille servante qui assista au parricide du vrai marquis Maxime, maintenant que la douairière est disparue, veut tout révéler. Si le marquis, pour sauver l'honneur de sa femme et de son enfant, consent à se faire justice, elle se taira. Pour l'honneur de Cécily, Chéri-Bibi va mourir.

Mais, « La Ficelle », ami dont le dévouement admirable n'est jamais en défaut, veut sauver une fois encore le marquis. Mettant le feu au château, et prenant sur lui les bijoux de son ami, il demeure au milieu des flammes. Ainsi, la vieille servante pourra croire que le parricide s'est fait justice, tandis que Chéri-Bibi, l'éternel accusé qu'une fatalité cruelle poursuit, vivra dans un tendre isolement, auprès de Cécily qu'il adore.

1.325 *mètres. Aff.*

Agence Cinématographique Burdan

27, Boulevard des Italiens, PARIS

Téléph. : **LOUVRE 33-67** *Télégr.* : **BURDAN**

Représentant des Films MENCHEN

LA PETITE DAME EN CIRE

Fantaisie comique

Mise en scène par Michel CARRE

Gaëtan en promenade aperçoit son ami Boirolier qui accompagne au tramway une charmante petite femme. Il est ravi de cette découverte car, faisant la cour à Mme Boirolier, il compte bien profiter de l'avantage que cela va lui donner pour avancer ses affaires. Bientôt après on le voit se faire annoncer chez la femme de son ami ; il devient pressant mais Mme Boirolier lui montrant son alliance lui demande s'il oublie qu'elle est mariée. Gaëtan lui fait comprendre par des sous-entendus que son mari n'a peut-être pas autant de scrupules. Au même moment, Boirolier, l'air vainqueur, le chapeau sur l'oreille entre dans le salon, serre la main de son ami et embrasse sa femme en lui disant qu'il va faire un tour au cercle. Dès qu'il est sorti, Mme Boirolier qui commence à avoir des soupçons dit à Gaëtan : « Si vous me prouvez que mon mari me trompe ! je suis à vous. » Gaëtan l'entraîne aussitôt vers le Parc Monceau où, dans une discrète petite allée, on aperçoit Boirolier flirtant avec Mlle Irma des Glaïeuls, la petite femme du tramway.

Mme Boirolier, furieuse, va se jeter sur eux malgré Gaëtan, lorsque Irma en se levant de sa chaise fait un large accroc à sa robe. Boirolier, la voyant toute triste lui dit de ne pas se désoler car il va lui en acheter une autre... Ils sortent tous deux du Parc Monceau, hèlent un taxi et donnent l'adresse d'un grand magasin de nouveautés. Mme Boirolier et Gaëtan qui ont entendu cette conversation montent aussi en auto et les suivent de loin.

Dans le magasin, Boirolier conduit Irma devant la vitrine et lui montrant de nombreux mannequins habillés à la dernière mode lui dit de choisir la robe qu'elle préfère. Pendant qu'ils cherchent un vendeur, Mme Boirolier, toujours suivie de Gaëtan, les aperçoit de l'autre côté de la vitrine. N'écoutant que sa colère et oubliant que la glace de la vitrine protège les coupables. elle se précipite au milieu des mannequins et arrive au moment où Boirolier embrasse Irma. Comme son mari se retourne au même instant pour montrer au vendeur la robe choisie par Irma, Mme Boirolier, mijotant une vengeance plus complète, prend la pose d'un mannequin. Boirolier, apercevant sa femme, se croit le jouet d'une hallucination, ses cheveux se dressent sur sa tête: « Je deviens fou » s'écrie-t-il, d'autant qu'Irma, qui n'y comprend rien, lui demande s'il n'a pas perdu la tête. « Prendre un mannequin de cire pour ta femme, c'est de la démence ! » Pour comble de malheur Irma trouve la robe de Mme Boirolier à sa convenance et n'en veut pas d'autre. Elle dit au vendeur de porter ce modèle au salon d'essayage et s'il lui va, elle le prendra tout de suite. Sitôt dit, sitôt fait. Mme Boirolier, gardant la rigidité voulue est portée au salon. On lui enlève sa toilette pour l'essayage à Irma, mais tout-à-coup le mannequin s'anime pour le grand malheur de Boirolier qui reçoit une maîtresse correction. Ne sachant s'il rêve, il s'enfuit comme un fou, poursuivi par sa femme, Irma et Gaëtan. Une poursuite effrénée commence alors à travers tout un magasin de nouveautés en pleine activité. Rien n'arrête nos quatre héros, mais tout se termine très moralement sur le haut d'une terrasse d'où l'on aperçoit un magnifique panorama de Paris.

250 *mètres*

Société Générale des Cinématographes "ECLIPSE"

CAPITAL : 1.500.000 FRANCS

23, Rue de la Michodière, PARIS

Télégr. : **COUSINHOOD-PARIS** *Téléph.* : **CENTRAL 27-44**

FILM ECLIPSE

LE BAISER MORTEL

par M. Henry LESLIE

Le prince hindou Nur-Jahan poursuit, vainement, de son amour, Ganna Bertier, la femme d'un jeune officier détaché dans notre colonie d'Asie.

Ganna Bertier, profondément honnête, et voulant éviter un scandale dissimule à son mari et à son beau-frère les assiduités du radjah.

Le lendemain, les frères Bertier et Ganna se dirigent vers un sanctuaire brahmane. Ils pénètrent à l'intérieur du temple et le jeune officier désigne de sa canne le dieu Vichnou, adoré des hindous. A peine a-t-il fait ce geste que les fanatiques s'emparent de lui, de son frère et de Ganna et les entraînant hors du sanctuaire, s'apprêtent à les châtier. Nur-Jahan, tout puissant, parvient à tirer les français de cette situation périlleuse.

Mais Nur-Jahan n'a fait que dissimuler la haine qu'il nourrit contre Ganna, qui l'a repoussé, et contre Bertier qui vient d'outrager son dieu.

En compagnie de son fidèle serviteur, Yo-Kang, le radjah s'est dirigé vers la maison d'un grand prêtre ; il lui a demandé le poison brahme dont il enduira ses lèvres, protégées par une couche d'huile et dont le moindre contact suffira pour donner une mort aussi lente que mystérieuse.

Et acceptant une invitation du jeune officier, Nur-Jahan lui apporte, sous les apparences d'une manifestation d'amitié, le baiser de la mort.

Au milieu de la fête, Bertier est pris d'un étourdissement. Le médecin appelé aussitôt est impuissant à diagnostiquer le mal qui ronge le jeune lieutenant et conseille un prompt retour en France.

A l'heure du départ, Nur-Jahan voit, avec une joie féroce, les progrès du poison.

Les frères Bertier et Ganna sont rentrés à Paris. La jeune femme passe ses nuits au chevet de son mari, mais elle ne peut éviter l'issue fatale. Bertier a succombé au poison des Brahmes.

Quelques heures après la mort de son époux, Ganna recevait ces mots écrits fébrilement :

Ainsi se vengent Vichnou et son fils de ceux qui les ont outragés.

Aussitôt une même pensée se fait jour dans l'esprit de Ganna et de son beau-frère : C'est Nur-Jahan qui a tué le jeune officier.

Un an plus tard, Jacques Bertier apprend, par la voie des journaux, que son ami Debourg fait visiter Paris au prince Nur-Jahan.

Jacques et Ganna voient, dans ce séjour du radjah dans la capitale, l'occasion de satisfaire leur haine.

Jacques écrit à son ami :

Mon cher Debourg,

Ma belle-sœur Ganna et moi, nous te savons à Paris. Nous serions très heureux de te revoir, ainsi que le prince Nur-Jahan, qui nous honorait, là-bas, de son amitié.

Très cordialement,

Jacques BERTIER.

Debourg a répondu à Bertier par une invitation pour le dîner qu'il donne, le soir même, à l'hôtel Splendor.

Dans les salons de l'hôtel, Debourg s'entretient avec le prince Nur-Jahan. Soudain, le radjah se lève et pâlit. Debourg avait réservé à son hôte la surprise des invités et Nur-Jahan vient de reconnaître Ganna Bertier et son beau-frère.

Le prince a fait un violent effort pour dissimuler sa surprise et il offre le bras à la jeune femme pour la conduire à table ; puis il s'asseoit à ses côtés.

Usant de tous ses charmes, Ganna fait renaître dans le cœur du prince la passion d'autrefois et le convie ainsi que toute sa suite à visiter sa maison de campagne.

Nur-Jahan a oublié l'inquiétude qui l'avait assailli à la vue de la jeune femme ; il se croit aimé et se moque des pressentiments dont Yo-Kang lui fait part.

Cependant, Ganna, aidée de son beau-frère, prépare l'œuvre de mort.

Ils ont installé dans le jardin, derrière une porte, une grille à laquelle ils enverront, tout à l'heure, un courant électrique à fort voltage.

Nur-Jahan s'est rendu à l'invitation de la jeune femme. Il croit toucher au bonheur quand Ganna lui promet un baiser, là-bas, sous le feuillage.

Jacques a préparé le piège, et au moment où le prince pose ses pieds sur la grille, il est électrocuté, sous les yeux même de celle dont il empoisonna le mari.

595 *mètres*

Société Italienne "Cinès"

8, RUE SAINT-AUGUSTIN, Paris

Adr. télég. : **Cinesital** *Tél.* : **Louvre 20-25**

LA REVANCHE DE MARCELLE

Comédie sentimentale

Désolée de la conduite déréglée de son fils Jules, Mme Moretti demande à son frère Paul, sorte de gentilhomme campagnard, de lui venir en aide pour ramener Jules dans le droit chemin.

L'oncle Paul qui projettait depuis longtemps le mariage de sa fille Marcelle avec son cousin, crut que le meilleur moyen d'arracher le jeune homme à ses plaisirs consistait à lui susciter le goût de la vie d'intérieur, en éveillant son amour pour Marcelle.

Mais si charmante que fut celle-ci, pouvait-elle, ayant été librement élevée à la campagne sans souci des artifices de la toilette, rivaliser avec les belles demi-mondaines dont le jeune viveur faisait sa société ?

Aussi Jules ne put-il que rire de cette petite paysanne inélégante, aux cheveux à peine roulés en torsades.

Blessée dans son amour-propre, Marcelle jura d'avoir raison de ce dédain, et, un beau soir, elle parut à table, divinement habillée et coiffée.

Agréablement surpris par cette métamorphose, Jules, qui n'avait jusqu'alors prêté qu'une attention discrète à sa cousine, se montra galant et empressé, et oublia même, ce soir là, d'aller rejoindre sa bande joyeuse.

Mais Marcelle voulait être aimée pour elle-même et non pour ses toilettes. Après quelques jours de flirt, comprenant avec son instinct de femme que, dans la guerre d'amour, l'avantage est à celui qui fuit, elle prétexta la fatigue que causait à une campagnarde comme elle cette vie mondaine, pour décider son père à retourner à ses terres...

Et ce qu'elle avait prévu arriva.

Un mois ne s'était pas écoulé que Jules, tout désœuvré depuis le départ de la jeune fille, obtenait de sa mère qu'ils rendissent sa visite à l'oncle Raoul.

Et bientôt Marcelle ne fut plus seule à arroser les plates-bandes, à donner le grain aux poules, à traire les vaches et à écosser les pois..., et les amis de Jules eussent bien ri à le voir chaussé de grosses bottes et coiffé d'une cloche de paille, aidant sa jolie cousine dans les plus humbles travaux de la ferme.

A ce changement de vie, il perdit sans doute quelques faux amis, mais, en revanche, il y gagna le bonheur.

Longueur : 556 *mètres., aff. Virage* 55 fr. 60

Mot télégraphique : « Valanza »

LUGANO : Panoramique

Intéressante excursion sur les bords pittoresques de ce beau lac, frontière naturelle de l'Italie avec la Suisse.

Long. : 120 *mètres. Virage* : 20 *fr.*

Mot télégraphique : « Lugano »

MARQUES DE FABRIQUES

ALLEMAGNE

Marques publiées en avril et mai 1914

PHOTOGRAPHIE

Pigmentabrom. — Berlin-Neuroder Kunstanstalten Aktiengesellschaft, Berlin.

Pentagraph. — Lévy-Roth, G. m. b. H., Berlin.

Ktatolih. — Optische Werke Aktiengesellschaft vorm. Carl Schutz et Co Kassel.

Eikonar. — Optische Anstalt (G.), Rodenstoch, Munchen.

In Tegon. — Rudolf Hla, ka, Leipzig, Go hlis, St. Privatstr. 31.

Sparcello. — Dr. Georg Hanberrisser, Munchen Dienenstr. 19.

Elcema. — Dr. L. Marquart, Beuel a/En.

CINÉMATOGRAPHIE

Roma. — Societa Italiana, Mines, Rom.

Monopol. — Ica Aktiengesellschaft, Dresden.

Em-Em. — Maltheser Machinenbau, G. m. b. H., Berlin.

OPTIQUE

Diotar. — Carl Zeisz Jena.

MACHINES PARLANTES-PLAQUES

Schubert. — Anker Phonogramm-Gesellschaft, m. b. H., Berlin.

Donizetti. — Anker Phonogramm Gesellschaft, m. b. H., Berlin.

Gayarre. — Simon Israël et Co, Hamburg.

Luli. — Parklichtspiele Gesellschaft, m. b. H., Wiesbaden.

Brahms. — — Anker Phonogramm, G. m. b. H., Berlin.

Haydn. — Anker Phonogramm, G. m. b. H., Berlin.

Schumann. — Anker Phonogramm, G. m. b. H., Berlin.

Lortzing. — Anker Phonogramm, G. m. b. H., Berlin.

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique JACQUES GEVERS & C°, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scénistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

Bozzi, 48, rue Rochechouart, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVII°).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques pr Cinémas

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.
Affiches Lumineuses, M. Minon, 7, Faubourg St-Denis, Paris.

Appareils Cinématographiques

Sté Pathé frères, 30, boulevard des Italiens, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epeule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XX°).
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 30, Boulevard des Italiens, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Lubin. Représentant : L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Edison 59 et 61, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay-Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Monat-Film, 35, rue Bergère, Paris, tél. 47-77, télégr. Filmonat-Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris.

Fauteuils automatiques Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris. Spécialité d'impressions pour cinémas.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 21, rue du Faubourg-du-Temple, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 56, rue des Ponts de Commines, Lille.
Aubert, 24, rue Lafon, Marseille.
L. Aubert, 15, Montée de la Butte, Lyon.
L. Aubert, 53, Boulevard Carnot, Toulouse.
L. Aubert, 40, Place Brouckère, Bruxelles.
L. Aubert, 109, rue Ste-Croix, Bordeaux.
L. Aubert, 3, rue Généraux Norris, Alger.
L. Aubert, 24, rue d'Italie. Tunis.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Foucher et Joannot, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Union Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris
Etoile-Cinema, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. Comerfilm-Paris. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.
Film-Office, 9, rue Chavanne, Lyon.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Agence Cinématographique de l'Est, 33, rue du Faubourg St-Jean, Nancy.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 64, Orfila, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (X°).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35, r. de Clichy, Paris
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré-St-Gervais Seine.
Guilbert, 4, Allée Verte, Paris.

Orgues

Gasparini, 17 et 19, Rue de la Véga, Paris (XII°) (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Tickets à souches

Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.
A. Genty, 56, rue Pelet, Alfortville.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon
Ventes et Achats de Cinémas

Piazza, Avocat-Conseil, 7, boulevard St-Denis, Paris, s'occupe spécialement de toutes affaires litigieuses ou contentieuses concernant les établissements cinématographiques. — Vente et Achat. — Conseils gratuits aux Directeurs.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Réprésentant location, vente et achat de films

M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris, Téléph Bergère 45-80 ; télégr. : Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

La Coopérative du Film, 199, rue St-Martin, Paris.
Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).
Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest Café Albrighi, boulev. de Strabourg, Toulouse.

PETITES ANNONCES

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du iournal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites**.

Passé mercredi midi, il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

ACHATS ET VENTES DE FONDS

DANS CHARMANTE VILLE à 35 minutes de Paris, **Cinéma**, sans concurrence. Rapport pour samedi et dimanche, 10.000 fr. par an, à enlever avec 12.000 fr. comptant. — Ecr. C. H. Bureau du Journal. (25)

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 167, rue Montmartre, Paris. (1)

AFFICHES EN COULEUR Superbes affiches couleurs, double colombier 140×100 (50 sujets différents). Solde 10 fr. le cent (par minimum d'un cent). Adresser mandat Paul Hodel, Itala-Film, 3, rue Bergère, Paris. (18)

A VENDRE Moteur Niel 12 chx à gaz et essence, avec dynamo Edison, 60 à 70 volts. S'adr Vignal, Cinéma, Versailles. (20)

A VENDRE **Occasion exceptionnelle** : 1 Poste Synchro Gaumont av. 14 films et disques. — 1 Poste Mendel av. 5 films et disques. — 1 Poste Gentilhomme av. 15 disques et films. — 1 Poste Ciné-Pathé, dern. modèl. Tab. pied fer, complet. — Plus. autres Postes, lanternes, arcs, lampes arc d'éclairage. — Décors, tentures. — Fauteuils à bascule neufs (fabrique spéciale). — Fauteuils et Banquettes occasion. — Chaises pliantes depuis 1 fr. 50. — Orgues, Pianos, Moteurs de toutes forces et groupes. — Ecrire avec timb. pour réponse à MM. Brocheriou & Co, 137, rue Lafayette, Paris (Maison de confiance). (25)

VÉRITABLE OCCASION pour cause de double emploi : **Cinéma automobile**, transporté par train Renard, 200 HP., 4 vagons. Salle spacieuse, 500 places, 2 heures de montage, 1 heure de démontage. — Une ville par jour. — Pas de fonds à payer. Matériel a coûté 160.000 fr., **à vendre de suite**, prix dérisoire. — Est actuellement en tournée dans la Seine-Inférieure. — Ecrire : Directeur Cinéma-Eclair, Poissy (Seine-et-Oise). (26)

APPAREIL PARLANT **GAUMONT**, dernier modèle, excellent état, à céder. Ecrire Roméo Bosetti, route de Turin, Nice. (24)

A VENDRE un lot important de boîtes fer-blanc, de toutes dimensions, pour films. Ecrire G. C., au *Courrier*. (25)

OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX

CAPITAUX DEMANDÉS pour affaire cinématographique en pleine prospérité. Très grand rendement. — Maurice Lafon, à Deuil (S.-et-O.). (26)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

PHOTOGRAPHE CINÉMATOGRAPHISTE Meilleures références, connaissant tous travaux, possédant appareil de prise de vues professionnel, muni de trois objectifs Zeiss Iéna, ouverture F. 3/3, avec pied plate-forme panoramique, demande place dans bonne Maison d'édition. Ecrire à M. Creusevant, 2, rue Jessaint, Paris. (24)

ON DEMANDE UN BON BONISSEUR faisant affichage et nettoyage, au Palais des Fêtes de Paris. S'adresser à M. Brézillon, directeur, 199, rue Saint-Martin, de 10 h. à midi, de 2 h. à 6 h. ou de 9 h. à minuit. (26)

DAME demande place caissière, Cinéma ou Théâtre. — S'adresser C. H., Bureau du Journal. (27)

DIVERS

M. J.-E. TOTTI désire recevoir des **Catalogues** et **Prix Courants, de tout ce qui a rapport au Cinématographe, Films**, etc. Adresse « The Gymnasium », Comercio St. No 9. Yauco Porto-Rico (Antilles Américaines). (27)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

CHATEL-GUYON Emplacement pour Cinéma à louer. Prix modéré. S'adresser Déros, à Châtel-Guyon. (27)

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 22, 23 et 24 Juin 1914

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Film Parisien. *Jim et l'ours obsédant,* com., aff. 170
Standart. *Les deux routes,* dr., aff. 290
Scientia. *La vanesse de l'ortie,* docum. 110
Eclair. *Kioto et ses temples* (coloris), pl. air 105
Burdan. *La petite dame de cire,* coméd., aff. 250
Minerva. *L'Inconnu,* dr., aff. 1050
Monofilm. *John se fâche,* com., aff. 170
Eclipse. *Course de taureaux,* docum. 118
— *Baiser mortel,* dr., aff. 595
— *Un bon dîner,* com. 177

Etablissements L. AUBERT
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 17 JUILLET

La souris bleue, coméd., aff. 1415
Les plis volés, dr., 3 aff. 715
Ritouillard fait du pied, com., aff. 190
L'Engadine, pl. air 103
Le chant du cygne, pathét., aff. 834
Pasquali. *Ta Vie pour le Roi,* drame, 4 affiches, environ 1450

Société Italienne CINÈS
(Filiale de Paris)
8, rue Saint-Augustin
Telégr. : Cinesital *Téléph.* : Louvre 20-25

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Groupe n° 265. *La revanche de Marcelle,* co., af. 556
— *Un beau geste,* coméd., aff. 355
— *Patachon, garçon d'écurie,* c., af. 156
— *Lugano,* panoramique, ... 120
Celio-Film. *Les petits marchands ambulants,* sentimental, 2 aff. 324

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Népomucène et la belle actrice, coméd., aff. 325

C. HALLEY
19, Rue Richer, 19
Téléphone : Central 32-04

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Gédéon, légataire universel, com. 147

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Adr. tél. : Ergès-Paris *Téléph.* : Louvre 27-20

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Ambrosio. *Le sexe faible,* dr., aff. 692
— *Durazzo* (actualité), docum., aff. 128
— — — — 132
(à commander sous huitaine)

Transatlantic Film Co Ltd
6, rue de Hanovre
Téléph. : Gutenberg 72-51

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Imp. *La coupe d'amour,* dr., aff. 610
Nestor. *Un drame dans la Vallée,* dr., aff. 300
Rex. *La proie du vautour,* dr., aff. 315
— *Le poing vengeur,* coméd. dramat., aff. 300

UNION ECLAIR LOCATION

12, rue Gaillon, Paris.

Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Eclair. *Chéri Bibi*, dr., aff. 1330
— *Willy et le parachute*, com., aff. 173
— *Casimir Petrouille et l'entente cordiale*, com., aff. 211

THE VITAGRAPH Co

15, rue Sainte-Cécile, Paris

Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Il ne sut jamais, pathét., aff. 631
L'inspecteur des poules, com. burl., aff. 272
Un reportage sensationnel, coméd. dramat., aff. 484
Le baiser, coméd. sentiment., aff. 315
Innocent maladroit, coméd. com., aff. 320
La bourse ou la vie, com., aff. 313

Western Import Co Ltd

83bis, rue Lafayette

Téléph. : Louvre 39-60

LIVRABLE LE 17 JUILLET

Komic. *Le premier gâteau de Nellie*, com. 131
Keystone. *Les coulisses du cinéma*, document. com., aff. 301
Majestic. *Le téléphone vainqueur*, dr., aff. 305

Etablissements GAUMONT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000

57, rue Saint-Roch, Paris

Téléph. : Central 30-87.

28, rue des Alouettes, Paris.

Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME No 32

L'affaire du collier noir, dr., aff., phot. 682
Onésime et le lâche anonyme, com. 278
Monuments de l'ancienne Égypte, docum. 133
Le cours de la Vésubie, panor. coul. 111

SÉRIE ARTISTIQUE

LA MAIN DE L'AUTRE

Drame 408 m. 1 aff., 4 photos gr. format

SÉRIE ARTISTIQUE

DEUX FEMMES... UN AMOUR

Sentimental 462 m., 1 aff., 3 photos gr. format

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris

Téléph. : Louvre 15-89.

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,

104, rue de Paris, Vincennes

Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME No 23

American Kinema. *Indiens rivaux*, dr. 260
Steele et Kate Private détectives, dr., aff. 1175
Rigadin a mal aux dents, com., aff. 310
Comica. *Roméo vend son chien*, com. 210
Nizza. *Les suicidés par persuasion*, com. 150
De Trondhjem au Cap Nord, plein air 150
Color. 64
Singes de Borneo, pl. air 110
Autour du Puy-de-Dôme, pl. air 140
Color. 122
Un animal qui vit la tête en bas : La Roussette, Série instructive 90
Color. 60
The Euvalon, acrobatie 130
Le Pardon des Cloches..........................

Le Gérant : Charles LE FRAPER, Directeur-Propriétaire du *Courrier Cinématographique*.

Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — N° 27. — 4 Juillet 1914.

Pages

ANNONCIERS

N. B. — ***Comme les pages d'annonces n'ont pas de numéros, regarder, pour trouver une annonce, soit à la page qui précède, soit à la page qui suit une page numérotée. — F. R. veut dire Feuillets Roses.***